

Louvain School of Management

Synergie entre l'économie circulaire et le modèle organisationnel coopératif : le cas des acteurs de la réutilisation dans le secteur textile bruxellois

Auteur·e(s) : Emmanuel Zamora
Promoteur·rice(s) : Christophe Lejeune , Frédéric Dufays
Année académique 2020-202.21
Travail de fin d'études (TFE) en vue d'obtenir le titre de
Master en science de gestion à finalité spécialisée
Horaire de jour

Je tiens à exprimer mes remerciements à mon superviseur et à mon directeur de mémoire qui m'ont encadré et orienté durant tout le processus de réalisation de ce mémoire.

J'adresse aussi mes sincères remerciements aux intervenants , leurs réflexions et leurs réponses m'ont permis de rendre plus concret ce mémoire.

Finalement, je remercie ma famille et mes amis qui m'ont soutenu . Particulièrement Daniel et Brigitte pour leurs relectures et critiques qui m'ont aidé à finaliser ce mémoire.

Table des matières

Introduction.....	8
Question de recherche et structure.....	10
Première partie 1 : Cadre théorique.....	12
Chapitre 1 : Economie circulaire.....	12
1.1 Définition et historique de l'économie circulaire.....	12
1.2 Piliers et caractéristiques de l'économie circulaire.....	14
1.3 Limites de l'économie circulaire et innovation.....	17
Chapitre 2 : L'économie circulaire dans l'industrie du textile.....	21
2.1 Les enjeux de la finitude des ressources pour le secteur du textile.....	21
2.2 De l'économie circulaire à la mode circulaire.....	22
2.3 Echelle de Lansink et la gestion européenne des déchets.....	23
Chapitre 3 : L'économie circulaire et le modèle coopératif.....	25
3.1 Définition et historique du modèle coopératif.....	25
3.2 Principes coopératifs.....	25
3.3 Ecart des coopératives de son idéal-type.....	26
3.4 Caractéristiques d'une coopérative Belge.....	27
3.5 Synergie entre le modèle coopérative et l'économie circulaire.....	29
Partie 2 : Développement de l'étude empirique : Analyses des acteurs de la mode circulaire à Bruxelles.....	33
4. Approche méthodologique.....	33
4.1 Objectifs.....	33
4.2 Méthodologie.....	33
5. Tableau récapitulatif des catégories théoriques.....	36
6. Présentation des acteurs circulaires et intervenants.....	37
ASBL.....	37
SRL.....	39
SNC.....	40
COOPERATIVES.....	40
7. Analyse et discussion.....	40
7.2 La représentation des acteurs coopérative dans le monde, dans le secteur de la réutilisation.....	42
7.3 Les acteurs du textile bruxellois du réemploi sont interconnectés.....	42
7.4 Tableau récapitulatif des résultats.....	43
7.5 Liens entre l'économie sociale et l'économie circulaire.....	44
7.6 Liens entre l'économie circulaire et les coopératives.....	45
7.7 Les freins à l'utilisation du modèle coopératif.....	45
7.8 L'influence de la récente réforme des codes sociétés.....	47
7.9 Autres facteurs d'accélération et de ralentissement de l'économie circulaire.....	48
7.10 Tableaux récapitulatifs des facteurs de développement, menaces et facteurs à double effet.....	55
8. Conclusions et résultats de la recherche et perspectives avec l'innovation du secteur.....	56
8.1 Limites.....	56
8.2 Y a-t-il une synergie entre l'économie circulaire et les coopératives ?.....	56
9. Bibliographie.....	61

10. Annexes	64
10.1 Graphique	64
10.2 Retranscription des interviews.....	65

Introduction

Le modèle de croissance et de consommation sur lequel se base notre société a souvent été remis en question depuis quelques années, suite notamment, à la répétition de crises cycliques. Dans ce contexte, des concepts comme le développement durable ont émergé alors que le modèle de consommation linéaire que nous utilisons semble s'essouffler et montrer ses limites. Des limites physiques tout d'abord dans un monde où les ressources restent limitées par la biosphère et psychologiques pour des consommateurs qui recherchent de plus en plus un sens éthique dans leur consommation (Baccouche Ben Amara. A ; Zghal. M (2008). Plus de 80% des ressources sont actuellement utilisées pour des produits à usage unique et 99 % de ces produits deviendront des déchets approximativement six semaines après leur achat. (Bourg. D et Buclet. N. , 2005)). La surconsommation des matières et les déchets qui découlent de cette consommation semblent avoir des effets directs sur l'érosion de la biodiversité, la déforestation, qui sont des facteurs du réchauffement climatique avec des conséquences considérables pour l'humanité, comme indiqué dans les rapports du GIEC. (GIEC , Global warming of 1.5° , 2018)

L'humanité se retrouve donc face à une crise écologique conséquente de notre système de surconsommation et d'une finitude des ressources naturelles.

Pour faire face à ces défis inédits, de nombreuses économies dites alternatives émergent comme l'économie circulaire ou l'économie de la fonctionnalité qui mettent en avant d'autres moyens de consommer et de gérer nos ressources.

L'une d'elles, l'économie circulaire, sera le sujet central de ce mémoire. Cette économie , directement inspirée des cercles de la biodiversité a pour but de limiter les déchets lors de la conception, production et la consommation (ADEM , 2020). Elle fonctionne donc avec des boucles visant à maximiser les cycles de vie et réduire la quantité de matières premières non renouvelables et ce afin de permettre à la biosphère de se régénérer et de permettre un développement durable de l'être humain. Elle s'oppose donc intrinsèquement à la logique dans laquelle se trouve l'économie linéaire classique : « extraction – consommation – création de déchets » en proposant des cercles vertueux d'optimisation de cycles de produits.

Cependant, si ce type d'approche de l'économie semble plus approprié et en accord avec la biodiversité, il reste cependant limité dans ses initiatives par les cadres économiques et juridiques actuels (Stahel W. , 2013). C'est sur cette problématique de base qu'est né le début

de réflexion pour ce mémoire. Cette problématique a été le point de départ de la réflexion qui a accompagné les différentes étapes de construction de ce mémoire. Elle a permis d'identifier un modèle économique et juridique qui peut s'avérer complémentaire à l'économie circulaire. Il était pour moi important d'identifier quel modèle juridique et économique pouvait apporter une complémentarité à ce concept.

L'enjeu est donc trouvé un modèle juridique et économique qui soit vecteur d'innovation. Justement, les économies dites de l'économie sociale avec un modèle social différent semblent montrer ces caractéristiques comme énoncé dans le livre de Marie J. Bouchar ' L' économie sociale, vecteur d'innovation ' en 2011.

Dans ce contexte, certains modèles alternatifs surgissent comme des potentiels modèles complémentaires à l'économie circulaire.

Cependant, il était nécessaire de réaliser cette étude d'efficience sur un secteur et un lieu en particulier afin de pouvoir limiter mon cadre théorique et avoir des résultats pratiques sur le terrain.

L'économie circulaire s'est développée dans de nombreux secteurs, mais il me paraissait important de choisir un secteur polluant qui subit les retours directs de cette pollution. J'ai donc choisi de porter mon analyse sur le secteur du textile. Ce secteur qui a été considéré comme l'un des secteurs les plus polluants semble prendre une autre direction depuis 2014, notamment avec l'introduction de concept comme le mode circulaire qui lie le mode durable et l'économie circulaire (Green of change , 2014) .

Question de recherche et structure

De nombreux travaux existent sur l'économie circulaire dans le domaine du textile. Cependant, ces travaux restent muets sur les connexions existantes entre les acteurs de l'économie circulaire et le modèle organisationnel qu'est la coopérative dans un secteur géographique déterminé.

Le lieu n'a pas été choisi par hasard. Le lieu est la capitale de la Belgique et de l'Europe. Bruxelles a subi, à l'image de l'économie circulaire, un développement spectaculaire ces dernières années. De nombreux acteurs du textile circulaire sont nés sans pour autant avoir de lien l'un avec l'autre. Le but de ce mémoire est donc de savoir si ces acteurs et leurs activités sont liés à un statut en particulier. De plus, je veux pouvoir confirmer ou infirmer l'hypothèse selon laquelle cette connexion pourrait être facilitée par un cadre juridique particulier comme le coopératif qui doit respecter un ensemble de principes allant dans la même direction que l'économie circulaire. Si de nombreux acteurs présents sont des coopératives ou travaillent avec des coopératives, pourrait-il y avoir un lien entre l'économie circulaire et les coopératives. Cette interrogation est l'objet de ce mémoire :

‘ Synergie entre l'économie circulaire et le modèle organisationnel coopératif : le cas des acteurs de la réutilisation dans le secteur textile bruxellois’

Ce mémoire se divisera donc en plusieurs parties. La première partie est le cadre théorique composé d'abord d'un premier chapitre sur l'économie circulaire. De plus, j'aborderai comment s'applique l'économie circulaire au secteur spécifique de mon étude le secteur du textile. La dernière partie du cadre théorique servira à poser celui des coopératives, sujet principal de ma sous-question. J'introduirai de manière théorique leur création et définition, mais j'ajouterai également ce qui me pousse à croire de manière théorique que la coopérative peut permettre de lutter contre les freins au développement de l'économie circulaire.

La deuxième partie est une étude empirique, les données étant récoltées auprès d'acteurs circulaires bruxellois. Les acteurs seront divisés en trois catégories : tout d'abord en fonction de leur domaine et pilier théorique dans l'économie circulaire, ensuite sur leur niveau, selon l'échelle de Lansink qui est un repère dans la gestion de déchets européens (le niveau choisi est le niveau 2 : la réutilisation), enfin selon leur statut coopératif ou non. Une fois les acteurs coopératifs opérant dans le secteur du textile identifiés, des interviews semi-directives me

permettront de pouvoir établir s'il y a un lien direct entre les principes coopératifs et les freins de l'économie circulaire.

Première partie 1 : Cadre théorique

Chapitre 1 : Economie circulaire

1.1 Définition et historique de l'économie circulaire

Selon Staheel (2016) , dans 'The circular economy' , l'économie circulaire s'oppose à une économie dite linéaire où les produits sont consommés et puis transformés en déchets, en créant des cycles de vie plus longs pour les produits mais aussi en minimisant les déchets créés.

Le but est donc d'augmenter l'efficacité et l'utilisation du produit mais aussi et surtout de diminuer les externalités négatives sur l'environnement mais également les individus (Sebastien S. , 2016)). Très concrètement elle se base sur l'harmonisation dans le domaine de la production, de la consommation et du recyclage afin d'économiser les ressources. Cette nouvelle économie s'appuie sur des dynamiques précises comme la réduction des déchets lors de la création du produit, leur réutilisation et leur recyclage. Dans l'économie circulaire, la conception même du produit doit être intégrée dans cette logique de création de déchets. Dès le départ l'éco-conception du produit est donc une des bases de ce nouveau type d'économie (Robert M. , 2002).

Les premières tentatives de lier le développement économique aux lois de la thermodynamique peuvent être retrouvées dans le livre « Netropy law and economic process » de Georgescu Roegan (1971). Les origines du terme « économie circulaire » sont attribués aux économistes Pearce et Turner (1999), cependant on peut facilement retrouver des écrits qui abordent la question avant même cette date. De nombreux écrits scientifiques sur l'économie fermée, comme l'ouvrage d'Adam Smith « Enrichir l'économie circulaire par l'éthique évolutionniste » jusqu'au dernier ouvrage sur l'économie de la fonctionnalité de Walter Stahel, abordent d'une manière ou d'une autre le sujet.

La théorisation du concept la plus actuelle provient de la fondation créée en 2010 par Ellen MacArthur où elle définit l'économie circulaire comme une économie réparatrice de la nature. Elle définit deux types de flux, les matières biologiques qui pour elle ont pour vocation le retour à la biosphère et les matières dites techniques qui ont pour but de circuler en perdant aussi peu de qualité possible. Elle résume ce concept en le décrivant comme « un système où les choses sont faites pour être refaites » dans son livre 'Towards the circular economy' (P7 . 2012).

Au-delà de l'intérêt académique que l'économie circulaire a souvent suscité, plus récemment de nombreux gouvernements se sont intéressés à ce sujet comme le Japon via sa loi pour la promotion des ressources efficaces, la Chine avec sa loi sur l'économie circulaire ou l'Allemagne grâce à sa loi de 2012 qui promeut l'écologie circulaire et la gestion écologique rationnelle des déchets. La commission européenne s'est penchée sur la question en 2015 à travers son système d'équantage pour produit énergétique (Rebaud. A , 2016)

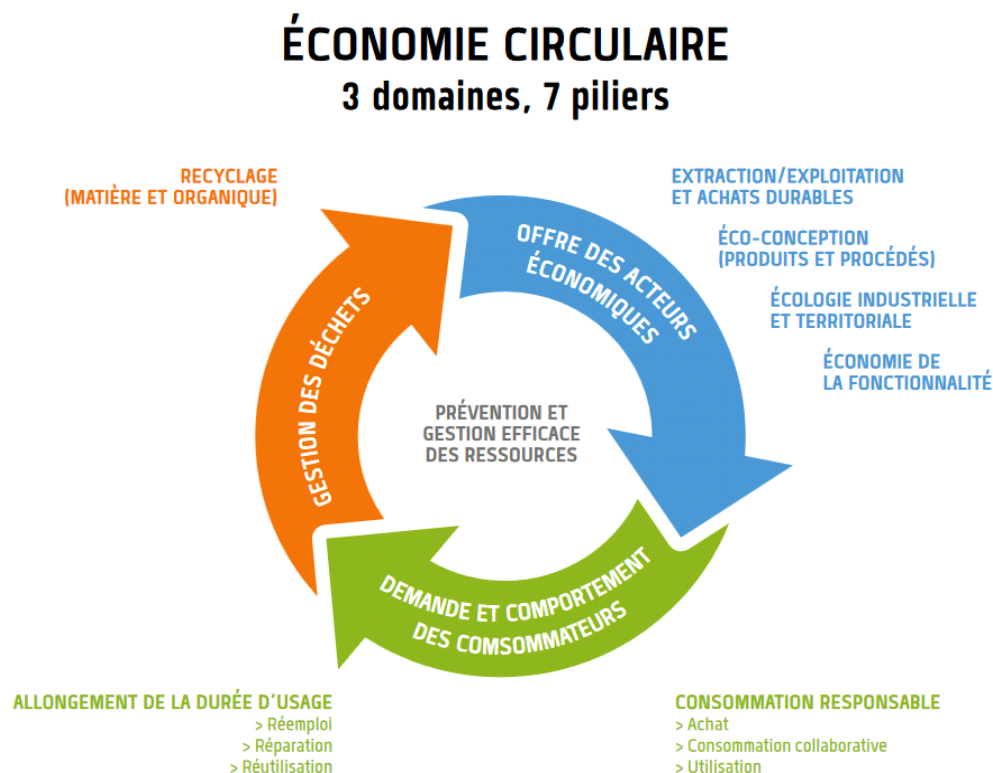
En Belgique, c'est la déclaration politique régionale wallonne de 2009 -2014 qui va aussi dans ce sens en favorisant les organisations qui pratiquent des activités liées à l'économie circulaire. Le plan Marshall 2 est un des exemples qui montre cette volonté. La Région wallonne a également signé un accord de coopération avec la fondation Ellen Macarthur en juin 2013 afin de développer une plateforme d'écologie appeler « Next ». Concrètement le gouvernement a lancé un appel à projet pour des éco-zonings.

Mais ce n'est pas la seule région à s'impliquer dans l'économie circulaire, la Région bruxelloise a planifié en 2016 un éco pôle au Quaid Demats afin de développer des projets d'économie circulaire.

La Flandre quant à elle est plus axée sur la prévention des déchets, leur réutilisation et le recyclage et leur création à travers notamment le tri sélectif comme indiqué dans « Strategie en actieplan en 2015 » (SANA F. , 2016)

1.2 Piliers et caractéristiques de l'économie circulaire

Comme exposé précédemment, l'économie circulaire se base sur 3 domaines d'action et 7 piliers.



(ADEME. (2020). 'Economie circulaire').

1.2.1 Premier domaine : Offre des acteurs économiques

Dans le premier domaine d'action, l'économie circulaire se concentre sur la façon dont les acteurs économiques offre des produits en limitant leur impact. Dans ce premier domaine, on retrouve les 4 premiers piliers de l'économie circulaire.

Le premier pilier est *l'approvisionnement durable*, il englobe les modes d'exploitation mais aussi d'extraction de ressources qui visent une exploitation efficace et qui limitent également les déchets d'exploitation. Il concerne l'exploitation de matières énergétiques et minérales mais également les exploitations agricoles et forestières. Il est important d'exploiter les ressources en tenant compte de leur capacité à se renouveler et d'utiliser principalement des matières premières originaires du recyclage.(LOUHAB K. , 2020)

Le deuxième pilier est *l'éco-conception*, qui vise dès la création du produit à prendre en compte les futurs impacts du produit et donc d'essayer de limiter les impacts de fin de cycle

dès la conception du produit. Ce processus est un élément important car la conception même du produit permet de réduire une grande partie de son empreinte environnementale. Ce concept reste toutefois difficilement applicable pour les petites entreprises mais plusieurs études montrent que les grandes entreprises s'intéressent de plus en plus à ce concept, comme celles menées par Laperche et Picard (2013).

Le troisième pilier concerne *l'écologie industrielle et territoriale*. C'est un mode d'industrialisation qui s'oppose à l'industrie dite classique, elle a pour but d'optimiser les ressources d'un territoire afin de les ménager.

L'écologie industrielle ou symbiose industrielle est un mode de production qui se distingue des modes de production classiques utilisés depuis la révolution industrielle. Ce mode de production privilégie l'optimisation des ressources et de l'énergie à l'image d'un écosystème biologique où les végétaux synthétisent des éléments qui alimenteront les animaux herbivores qui eux-mêmes seront mangés par des carnivores dont les déchets de cadavres nourriront d'autres organismes. Le but de ce modèle industriel est donc de maximiser l'efficacité de la récolte d'énergie ou de minéraux. Cela peut passer par la réutilisation de l'eau ou production d'énergie à partir de ressources renouvelables. (Aurez V. , Georgeault , 2019)).

Le quatrième pilier de ce domaine est *l'économie de la fonctionnalité* qui est un type d'économie qui privilégie l'usage partagé et le service lié à celui-ci plutôt que le simple achat du produit. Les gains environnementaux de l'économie de la fonctionnalité découlent d'une intensification de l'usage des produits.

On peut trouver certains exemples dans plusieurs secteurs comme la location d'imprimantes de Xeros ou des pneus Michelin. De nouveaux modes tendent aussi à se développer grâce aux nouvelles technologies avec des applications comme 'Limes' qui permettent de louer des trottinettes électriques.

1.2.2 Deuxième domaine : Demande et comportement des consommateurs

Le deuxième domaine est la demande et le comportement en général des consommateurs. Dans ce domaine, on retrouve deux piliers de l'économie circulaire.

Le premier pilier de ce domaine est la *consommation dite responsable*. L'acheteur qu'il soit un acteur privé ou public doit effectuer ses choix de consommation en prenant en compte les impacts négatifs de ceux-ci en fin de vie. (ADEME , 2020)

Le deuxième pilier de ce domaine est *l'allongement de la durée d'usage des produits*. Le consommateur doit réfléchir à d'autres solutions alternatives avant de simplement jeter le

produit. Ces solutions peuvent être la réparation, l'entretien, le réemploi et la distribution. (ADEME ,2020)

1.2.3 L'évolution de l'entretien et la réparation:

Dans ce paragraphe, nous nous concentrons sur l'entretien et la réparation. Jusqu'aux années 1960, le prix des appareils était plus élevé que le coût de la réparation, cette tendance a changé aujourd'hui avec des produits plus chers à réparer qu'ils ne devraient l'être. Les entreprises ont souvent un quasi-monopole sur les composants et les ateliers, ce qui leur permet de maintenir des prix élevés.

Cependant ce quasi-monopole n'explique pas, à lui seul pourquoi le prix de réparation a augmenté. En effet , l'évolution rapide de la technologie et l'attrait pour la nouveauté ont affecté le marché du remplacement qui est devenu moins concurrentiel et donc plus cher. Prenons l'exemple des ordinateurs portables, l'évolution dans ce secteur est tellement soutenue qu'après quatre ou 5 ans, la réparation n'a plus le même sens qu'auparavant. (Dagenais M. , 2013)

Des initiatives comme les Repair café, les Fab lab et Marker Space sont des alternatives possibles. La technologie 3D peut aussi aider à recréer des pièces à moindre coût. Mais un cadre législatif reste cependant essentiel afin d'avoir un réel impact. C'est ce que vise la coalition européenne pour les objets réparables. Une plus grande transparence des entreprises sur les plans et logiciels utilisés est importante afin d'éviter les scandales liés aux abus de ces technologies mais aussi pour permettre leur réparation.

Deux autres mécanismes permettent de prolonger la vie des produits : le réemploi et la redistribution. En ce qui concerne le réemploi, on le décrit par la réutilisation d'un produit par soit la même personne, soit une personne différente en modifiant sa condition d'origine et en conservant son emploi initial. Cela veut dire concrètement qu'au lieu de jeter ou de recycler le produit, on lui donne une autre vie en le réutilisant. L'upcycling est une des manières possibles afin de réemployer les objets ménagers et leur redonner vie (European coalition for repairable products , 2015).

L'autre option est la redistribution de ces objets en le réinsérant dans le cycle d'échange soit en contrepartie d'une redistribution marchande ou sans échange monétaire.

Cependant même si ces deux initiatives permettent de maximiser l'utilisation du produit, elle ne réduit pas pour autant l'empreinte écologique de celle-ci. L'écodesign est donc d'une

importance primordiale afin de limiter les effets négatifs sur l'environnement dès la conception (Sauvé S., 2016).

1.2.4 Troisième domaine : Le recyclage et la gestion des déchets

Le dernier domaine est la gestion des déchets. On retrouve dans ce domaine le dernier pilier qui est le *recyclage* qui, après avoir tenté de prolonger la durée de vie d'un objet, consiste à la réutilisation des matières de cet objet afin de produire d'autres objets. Le recyclage est un procédé qui permet la réutilisation de manière composante d'un objet et la valorisation de l'énergie récupérée contenue dans ces matières. Ce processus est utilisé pour les produits plastiques.

Ces piliers illustrent une boucle dans laquelle les consommateurs et producteurs doivent intégrer chacun de leur produit afin de limiter leur impact sur l'environnement.

1.3 Limites de l'économie circulaire et innovation

1.3.1 Les limites systémiques et biologiques

Selon Laurent Jodoin dans 'L'économie circulaire : une transition incontournable (2016)', l'économie circulaire est influencée directement par les interactions entre les éléments d'un écosystème donné. La variation de certains paramètres peut influencer cet écosystème, le déséquilibrer et affecter sa bio-capacité et donc mettre en péril sa faculté directe à répondre au besoin de la société. A l'heure actuelle cependant, cette bio-capacité n'arrive pas à suivre les besoins liés à notre société basée sur la consommation.

Dans le contexte de notre société caractérisée par une croissance économique et démographique accélérée, diminuer les besoins individuels est donc essentiel pour préserver cet équilibre. Dans ce sens, elle est dépendante d'un changement de mentalité du consommateur. Pour que l'économie circulaire soit réellement efficace et arrive à répondre à nos besoins, il faudrait d'abord arriver à limiter ceux-ci.

De plus, la bio-capacité va être touchée par le changement climatique qui va influencer cet équilibre en affectant les récoltes, ce qui aura un impact non seulement sur la production de nourriture, mais aussi sur les carburants qui sont issus de produits tels le maïs et le biométhane comme bioéthanol. Mais il va également influencer les vents et conditions climatiques rendant certaines installations photovoltaïques difficilement transportables

moins efficaces. Ce qui affectera encore plus la capacité pour l'économie circulaire de suivre notre système de consommation (Sauvé S., 2016).

1.3.2 Les limites techniques

L'une des grosses limites de l'économie circulaire est que la complexité à gérer son septième pilier, le recyclage. Effectivement en boucle ouverte et limitée, certains éléments comme les matières premières peuvent difficilement être réintroduites dans le circuit de production ou de consommation, comme explicité par Geldron, A. dans « Peut-on recycler à l'infini? », 'Pour la Science (2012)'. L'exemple le plus parlant est l'acier recyclé qui est de moins bonne qualité que l'acier neuf issu d'une première production. Pour d'autres matières, ce qui peut être compliqué, est qu'il y a une étape de transformation avant même de pouvoir recycler cette matière. La problématique des techniques permettant de transformer ces flux avant de les réintégrer dans le cycle est donc centrale. C'est principalement le cas pour certaines matières comme le gravas qui doit être transformé avant de pouvoir être réutilisé dans un cahier de charge. (Adoue C., et al., 2014).

La diversité des types de déchets peut aussi compliquer un recyclage de ceux-ci, surtout que le traitement des déchets peut varier entre les régions ou pays.

Un autre problème qui se pose est la conception. Plus précisément la conception technique d'un produit dans le but de pouvoir optimiser son cycle de vie est une des problématiques qui limite le développement de l'économie circulaire. Afin de pouvoir lutter contre cette limite, il est donc essentiel de tenir compte de l'aptitude de recyclage des différents matériaux qui composent le produit, mais aussi des technologies nécessaires afin d'effectuer ce recyclage. Par exemple, une piste à envisager serait d'adapter les produits de liaison dans des produits plus développés afin de rendre plus facile le démantèlement du produit en fin de vie.

1.3.3 Les limites économiques

Les limites économiques peuvent être diverses, à court terme certaines études jugent que la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire contracte le PIB. Cependant ces pertes monétaires sont à nuancer dans un contexte où l'économie linéaire provoque des dégâts environnementaux bien plus importants sur le moyen et long terme qui affecteront aussi le PIB (Aurez V., 2013). Un exemple est la ville chinoise de Guiyang où la mise en place de l'économie circulaire a contracté le PIB mais comme dit précédemment ce critère ne prend pas en compte les effets bénéfiques sur l'environnement à long terme.

Un autre problème est que l'application du recyclage, nécessaire afin de récupérer certaines matières dans la dernière phase de vie des objets, n'est pas toujours rentable. Il ne l'est vraiment que lorsque la demande en matières premières est haute. Et l'exercice même s'il est nécessaire ne suffit pas dans certaines situations à freiner suffisamment l'épuisement des ressources. Le recyclage de l'acier par exemple n'a permis que de gagner 12 ans avant l'épuisement de cette ressource alors que plus de 70% de l'acier mondial est recyclé et que 40% de l'ensemble du fer utilisé est déjà recyclé (Constructalia , 2016).

Certaines matières recyclées se révèlent donc plus chères que les matières nouvelles et certains biomatériaux ne permettent pas de suivre le rythme d'entreprise utilisant des matériaux non recyclés. De plus l'éco-conception qui est un des principes de base de l'économie circulaire peut se relever très couteux (Adoue C., et al., 2014).

1.3.4 Les limites politiques

Afin de rendre l'économie circulaire viable sur le long terme, il est nécessaire de créer des incitations politiques ce qui peut être fait par exemple en taxant l'extraction des matières premières et non les produits finis. Cependant un tel acte pourrait affecter l'ensemble de l'économie en changeant les prix. Afin que l'opération soit rentable, il faudrait que le coût d'exploitation des matières premières soit plus élevé que les ressources renouvelables et circulaires. Une réorganisation du marché en général est donc nécessaire et ceci ne peut se faire sans une volonté politique forte (W. Stahel , 2013).

1.3.5 Limites organisationnelles

L'une des principales limites au développement de l'économie circulaire, selon l'Institut de l'économie circulaire en 2014, est que de nombreux acteurs économiques sont organisés de manière linéaire. Ainsi les stratégies circulaires restent encore alternatives des modèles d'activité traditionnelle linéaire qui bien souvent sont la base des activités de l'entreprise. Les schémas organisationnels ne permettent habituellement pas l'innovation dans certains domaines essentiels comme la formation et l'expertise circulaire. Le manque de certaines expertises complique le développement de stratégie circulaire. L'exemple des produits comme les voitures illustre ce problème. Les entreprises linéaires qui fonctionnent en boucle fermée s'occupent généralement très peu de déchets. Il y a donc un manque cruel d'expertise dans la gestion du démantèlement de ces produits et du flux de déchets. Dans d'autres secteurs comme l'éco-construction, c'est la formation des artisans et employés qui fait défaut.

Très peu d'entre eux sont formés pour l'éco-construction et donc l'élaboration d'une stratégie circulaire efficace dans ce secteur.

En conclusion, si l'économie circulaire semble en plein essor, elle reste cependant à l'heure actuelle limitée par le système de consommation, les techniques de recyclage, un manque de rentabilité et par des limites organisationnelles dans les entreprises mais également des limites politiques et juridiques en général. Un changement de mentalité chez les décideurs, les producteurs et les consommateurs est donc nécessaire afin de faire évoluer l'économie circulaire. Dans la suite du mémoire, nous nous concentrerons sur un secteur spécifique très polluant mais qui doucement entreprend une transition vers l'économie circulaire, le secteur du textile.

Chapitre 2 : L'économie circulaire dans l'industrie du textile

2.1 Les enjeux de la finitude des ressources pour le secteur du textile

Après vous avoir introduit l'économie circulaire dans le chapitre précédent, il est important d'analyser un secteur spécifique qui entreprend une transition du système classique linéaire au système circulaire. Cette transition a un double sens d'abord de répondre à une demande de plus en plus grande venant des consommateurs davantage soucieux de l'environnement, mais aussi de remédier au coût que la finitude des ressources aura sur l'industrie du textile.

Dans de nombreux secteurs comme exposé dans le livre de Vincent Auzan (Economie circulaire), la finitude des ressources va jouer un rôle important. C'est particulièrement le cas pour des secteurs comme celui du textile qui sont extrêmement polluants mais aussi dépendants des ressources comme l'eau ou le pétrole qui vont se raréfier à l'avenir. (Accenture, 2014).

Cette finitude est la conséquence directe de notre mode de production qui rejette des polluants dans les milieux pendant le processus de création et le traitement du textile. L'industrie du textile est la seconde industrie la plus polluante au monde après le pétrole (Green of change, 2014). A titre d'exemple, pour créer un kilo de textile il faut utiliser 200 litres d'eau. L'utilisation de ressources hydrauliques s'accompagne d'une pollution causée par la création de composants organiques dans le traitement des eaux usées.

D'autres conséquences peuvent être observées dans le processus de production comme la pollution de l'air en créant des oxydes nitreux et dioxyde de soufre. Finalement l'industrie du textile génère aussi de l'aniline de vapeur dans le processus de blanchissement du textile.

Selon le groupe Lenzing, la consommation de textile en 2015 était de 95.6 millions de tonnes mais plus de 90 millions d'habits finissent dans des décharges. Certains de ces déchets peuvent se retrouver dans des plans d'eau et les polluer en créant des problèmes d'environnementaux graves pour la planète et les êtres humains qui y sont exposés.

L'avenir du secteur du textile semble donc menacer à long terme s'il continue sur ce modèle linéaire. Mais si le traitement de déchets et la finitude des ressources sont capitaux pour l'avenir du monde du textile, ils le sont aussi pour la survie de l'humanité sur Terre en empêchant son développement. Johan Rockstrom en 2009 a listé les 10 phénomènes biophysiques et les limites qui pourraient affecter cette survie. Ces dix phénomènes sont : le changement climatique, la destruction de la biodiversité, la perturbation du cycle de l'azote,

la déperdition de la couche d'ozone, l'acidification des océans, la surconsommation d'eau douce, et l'altération des sols, la pollution par les agents chimiques et la pollution atmosphérique par les aérosols.

De nombreux phénomènes biophysiques, comme la surconsommation d'eau douce, sont en partie engendrés par le secteur du textile en créant un cercle vicieux où la surconsommation de vêtements met en péril l'avenir du secteur et de la planète.

La demande pour cette consommation semble aussi être affectée, de nombreux consommateurs comprenant les conséquences de cette surconsommation, la rentabilité future des firmes polluantes semble être mise à mal (FEM 2017).

Face aux défis que représentent la finitude des ressources et la baisse de demande liée aux conséquences de la pollution, la slow fashion ou la mode circulaire émergent comme mouvements alternatifs. Dans la prochaines sections, nous nous concentrons sur la mode circulaire un concept qui mélange l'économie circulaire et la mode.

2.2 De l'économie circulaire à la mode circulaire

Le concept de mode circulaire est inspiré par deux acteurs de manière simultanée et indépendant l'un de l'autre. Le premier à l'avoir évoqué est Anna Brismar, une gérante d'une entreprise de consultante dans les stratégies vertes dans 'Origin of the concept 'circular fashion' (2019)'. Elle introduit ce concept pour la première fois lors d'une réunion sur la mode durable à Stockholm. A côté ,les employés d'H&M ont aussi développé ce terme à la même période. Ce n'est pas un hasard si ce concept naît à cette période précise. En effet , 2014 est l'année où l'économie circulaire commence à se développer et à devenir un sujet débattu dans les agendas politiques, mais c'est aussi l'année durant laquelle la question de la mode durable s'introduit au sein de l'industrie textile.

Le concept de mode circulaire, selon la définition d'Anna Brismar, décrit ce qui lie les principes de l'économie circulaire et du développement durable pour l'industrie de la mode dans un sens large. Elle fait la promotion d'une mode où les produits sont créés pour durer et où les ressources sont utilisées de manière efficace en évitant les produits toxiques et en s'appuyant sur des produits biodégradables et recyclables. Mais il y a aussi un aspect profondément éthique dans le mode production afin de limiter les dégâts économiques et environnementaux et améliorer le développement de l'être humain, la société et l'écosystème.

Comme l'économie circulaire, la mode circulaire se base sur 16 principes qui regroupent divers secteurs d'activité comme la conception. Cela peut aller de la conception du produit jusqu'à son recyclage.

2.3 Echelle de Lansink et la gestion européenne des déchets

A ce stade nous avons tout d'abord étudié l'économie circulaire et la mode circulaire mais ces concepts restent très théoriques. C'est pour cela qu'il est important de rappeler comment l'UE a décidé de trier et gérer ses déchets dans la pratique. Elle a décidé de hiérarchiser ses déchets sur base de l'échelle de Lansink. L'échelle de Lansink est une échelle de hiérarchie en 5 niveaux qui priorise les impératifs quand il s'agit de gestion de déchets. (European commission , 2015)

Le premier niveau est la prévention

Le deuxième niveau est la réutilisation

Le troisième niveau est le recyclage

Le quatrième niveau est la valorisation énergétique

Le cinquième niveau est l'élimination.

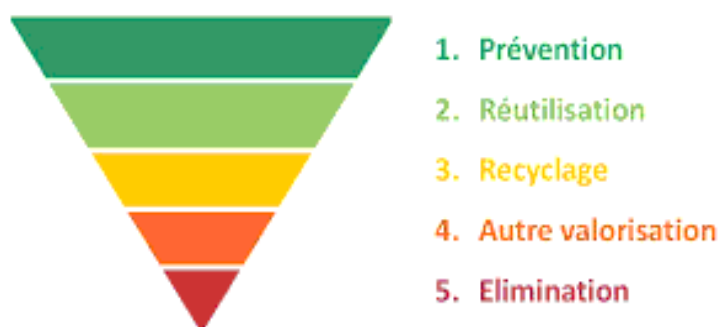


Figure 1 : Echelle de Lansink

Sol et déchets en wallonie (2019)

Chaque niveau peut être d'une manière ou autre associé à des piliers clefs de l'économie circulaire. Le premier niveau correspond au principe d'écoconception dans l'économie circulaire. Alors que le deuxième niveau correspond lui plutôt à l'allongement de la durée

d'usage. Les trois derniers niveaux correspondent au dernier pilier le recyclage et en général au dernier domaine de la gestion des déchets.

Chapitre 3 : L'économie circulaire et le modèle coopératif

3.1 Définition et historique du modèle coopératif

Cette partie sera consacrée à la façon dont le modèle coopératif peut en théorie pallier certaines limites de l'économie circulaire introduite dans le chapitre 1. Cependant avant d'entamer cette partie, il me semble important de revenir à la définition et à l'historique du modèle coopératif.

Selon l'Alliance coopérative internationale, « Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leur aspiration et besoins économiques, sociaux et cultures communes au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ». Deux notions sont importantes dans cette définition selon Marius chevalier (2013) , la première est la notion de « propriété collective » qui se traduit par l'obligation d'affecter une partie de ses bénéfices à une réserve collective et d'autre part une notion « démocratique » qui se manifeste par une limite d'un vote par personne en ignorant l'apport capital de ces personnes.

3.2 Principes coopératifs

L'un des premiers liens que je voudrais établir dans cette recherche est un lien entre le respect des principes coopératifs et une amélioration de l'activité circulaire. Il est donc nécessaire avant cela de vous décrire ces principes. A l'heure actuelle, les coopératives sont reconnaissables à 10 valeurs et 7 principes de fonctionnement qui forment leur identité coopérative. (ICA , 2020)

Dans le principe donc les coopératives se basent sur diverses valeurs telles que l'entraide, la responsabilité, la démocratie, l'équité et la solidarité mais aussi l'honnêteté, l'ouverture, la responsabilité sociale et le respect d'autrui.

Mais elles reposent essentiellement sur le respect de 7 principes coopératifs qui servent de guides pour les coopératives.

Le premier principe est *l'adhésion volontaire et ouverte*. Ce principe repose sur la non-discrimination lors de l'adhésion pour des critères comme le sexe, la race, le statut social ou l'affiliation politique et religieuse.

Le deuxième principe est *le contrôle démocratique* par les membres. Les coopératives sont en principe contrôlées par leurs membres, ils participent donc activement à l'établissement de politique ou de prise de décision. Dans les coopératives dites primaires, les membres jouissent du même droit de vote.

Le troisième principe est la *participation économique des membres* qui veut que les membres contribuent de manière équitable et contrôlent le capital investi dans leur coopérative. Dans ce contexte les membres bénéficient d'une rémunération limitée et les excédents sont utilisés pour des objectifs précis comme le développement de la coopérative, la création de réserve et redistribution entre les membres ou pour soutenir des activités approuvées démocratiquement par les membres.

Le quatrième principe est celui de *l'autonomie et l'indépendance* qui introduit le fait que les coopératives sont des organisations autonomes contrôlées par leurs membres et doivent garder ce contrôle démocratique peu importe les accords conclus avec d'autres organisations.

3.3 Ecart des coopératives de son idéal-type

Le cinquième principe est le principe *d'éducation de formation et d'information*. Les coopératives proposent des formations aux membres de la coopérative et sensibilisent le grand public sur la coopération.

Le sixième principe est celui de la *coopération entre les coopératives* qui a pour but de renforcer les coopératives en collaborant avec des structures régionales et internationales.

Le septième et dernier principe est *l'engagement envers la collectivité* tout en respectant les politiques approuvées par leurs membres.

Ces 10 valeurs et 7 principes représentent les caractéristiques de l'idéal-type d'une coopérative. Cependant il est intéressant d'observer qu'en réalité certaines coopératives en fonction des législations ou des régions, s'écartent de cet idéal (Spear, 2011).

L'idéal-type coopératif est principalement né d'une volonté d'institutionnalisation, elle se base sur des valeurs et principalement sur les 7 principes exposés précédemment.

Cependant dans la réalité beaucoup de coopératives s'éloignent de cet idéal-type pour diverses raisons comme la législation ou le secteur d'action. Cela peut dépendre aussi des pays. Par exemple en Italie, le principe 5 du modèle coopératif de l'ACI n'est pas inscrit dans la loi. (Spear , 2011)

Il y a donc plusieurs variants en fonction du contexte historique, national et régional, mais il conserve souvent sa forme idéale de contrôle démocratique des membres qui reste une clé essentielle pour qu'elle soit considérée comme une vraie coopérative.

D'autres modèles comme le modèle Mondragon, où les employés détiennent en grande mesure la coopérative, les employés fonctionnent comme des coopératives sans l'être et des nouvelles formes de coopérative appelées coopérative de nouvelle génération avec des systèmes de fidélisation verticale et donc hiérarchisés commencent à naître. (Spear , 2011)

Dans cette approche, il paraît nécessaire de bien expliciter le contexte du pays et les caractéristiques des coopératives qu'on étudie afin de pouvoir comparer l'écart avec l'idéal-type des coopératives et vérifier si le rapprochement avec l'idéal-type est vraiment un vecteur synergique avec l'économie circulaire. Lors de ce travail, le centre d'action est la Belgique, il est donc important de préciser ce que signifie la coopérative dans le droit belge et son champ d'action.

3.4 Caractéristiques d'une coopérative Belge

Après avoir introduit brièvement l'histoire et la définition d'une coopérative, nous allons énoncer les détails administratifs qui différencient la coopérative d'une entreprise classique. Récemment une réforme des codes sociétés a décrit dans son livre 6 avec plus de précision la société coopérative.

« § 1er. La société coopérative a pour but principal la satisfaction des besoins et/ou le développement des activités économiques et/ou sociales de ses actionnaires ou bien de tiers intéressés notamment par la conclusion d'accords avec ceux-ci en vue de la fourniture de biens ou de services ou de l'exécution de travaux dans le cadre de l'activité que la société coopérative exerce ou fait exercer. La société coopérative peut également avoir pour but de répondre aux besoins de ses actionnaires ou de ses sociétés mères et leurs actionnaires ou des tiers intéressés que ce soit ou non par l'intervention de filiales. Elle peut également avoir pour [1 but]¹ de favoriser leurs activités économiques et/ou sociales par une participation à une ou plusieurs autres sociétés.

La qualité d'actionnaire peut être acquise sans modification des statuts et les actionnaires peuvent, dans les limites prévues par les statuts, démissionner à charge du patrimoine social ou être exclus de la société.

§ 2. Les actions d'une société coopérative ne peuvent être admises à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article 1:11, ni sur un marché non réglementé. En cas de cotation des autres titres sur un marché réglementé au sens de l'article 1:11, la société devient une entité d'intérêt public visée à l'article 1:12, 2°.

§ 3. Une société coopérative peut être agréée conformément aux dispositions du livre 8.

§ 4. La finalité coopérative et les valeurs de la société coopérative sont décrites dans les statuts et, le cas échéant, complétées par une explication plus détaillée dans un règlement intérieur ou une charte »

Cependant cette description très sommaire ne reprend pas ici les principes de l'idéal-type des coopératives. Le modèle qui s'en rapproche le plus est celui d'une société coopérative agréée. On retrouve sa définition dans le livre 8 du code des sociétés.

« § 1er. Une société coopérative peut être agréée en application de la loi du 20 juillet 1955 portant institution d'un Conseil national de la Coopération, de l'Entrepreneuriat social et de l'entreprise Agricole en tant qu'entreprise sociale si elle remplit les conditions suivantes:

1° elle a pour but principal, dans l'intérêt général, de générer un impact sociétal positif pour l'homme, l'environnement ou la société;

2° tout avantage patrimonial qu'elle distribue à ses actionnaires, sous quelque forme que ce soit, ne peut, à peine de nullité, excéder le taux d'intérêt fixé par le Roi en exécution de la loi du 20 juillet 1955 portant institution d'un Conseil national de la Coopération, de l'Entrepreneuriat social et de l'entreprise Agricole, appliqué au montant réellement versé par les actionnaires sur les actions;

3° lors de la liquidation, il est donné au patrimoine subsistant après apurement du passif et remboursement de l'apport versé par les actionnaires et non encore remboursé, à peine de nullité, une affectation qui correspond le plus possible à son objet comme entreprise sociale agréée.

Le Roi fixe les conditions d'un agrément comme entreprise sociale.

Ses statuts mentionnent ces conditions.

Une société coopérative dont le but principal ne consiste pas à procurer à ses actionnaires un avantage économique ou social, pour la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés, mais qui est agréée en tant qu'entreprise sociale visée au paragraphe 1er, ajoute à la dénomination de sa forme légale les termes "agréée comme entreprise sociale" et est désignée en abrégé "SC agréée comme ES".

§ 2. Une société coopérative dont le but principal ne consiste pas à procurer à ses actionnaires un avantage économique ou social, pour la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés, et qui est tant une société coopérative agréée visée à l'article 8:4 qu'une société agréée en tant qu'entreprise sociale visée au paragraphe 1er, ajoute à la

dénomination de sa forme légale les termes "agrée" et "entreprise sociale" et est désignée en abrégé "SCES agréée". »

Comme observé dans cette définition, pour qu'une société coopérative soit agréée, il faut qu'elle ait cette notion d'impact positif pour les hommes, l'environnement ou la société correspondant au 7^{ème} principe. D'autres aspects sont aussi importants, comme celui de ne pas viser uniquement le bénéfice, qui peut être identifié au 3^{ème} principe. Ainsi la volonté, le principe de l'adhésion volontaire et ouverte, le contrôle démocratique, la coopération entre les coopératives et l'éducation sont donc facultatifs du moins juridiquement pour les sociétés coopératives belges.

3.5 Synergie entre le modèle coopérative et l'économie circulaire

Il semble de premier abord compliqué d'établir un lien scientifique logique entre le modèle coopérative et l'économie circulaire pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme abordé précédemment, toutes les coopératives ne sont pas exactement les mêmes. Certaines se rapprochent très fort du modèle-type alors que d'autres s'en écartent. Certaines coopératives ont donc des qualités communes à l'économie circulaire mais être une coopérative ne garantit pas forcément un lien avec l'économie circulaire. D'autre part, la définition d'une coopérative peut changer en fonction des pays, ainsi établir un lien de synergie entre le modèle coopérative et l'économie circulaire valide pour tous les pays et tous les secteurs est impossible.

C'est pour toutes ces raisons que dans cette partie je partirai de l'hypothèse théorique que les coopératives se rapprochent de l'idéal-type avec ces 10 valeurs et 7 principes. J'essayerai de montrer que si ces principes sont respectés, la coopérative peut pallier certaines limites de l'économie circulaire exposées dans le chapitre 1.

3.5.1 Les coopératives et les limites organisationnelles

Une des premières assomptions que je ferai ici est que le modèle organisationnel alternatif comme celui des coopératives permet plus d'innovation comparativement à des entreprises organisationnelles linéaires où ce mode peut être un frein. (Adoue C., et al., 2014).

Le mode d'organisation et de gouvernance des entreprises dites sociales dont les coopératives font partie, permettant la recherche de solutions, a des enjeux complexes sur plusieurs niveaux comme les problématiques que soulève l'organisation de l'économie circulaire. Ce fait peut être confirmé pour plusieurs raisons. La première raison est que bien souvent elle répond

à des besoins collectifs dans des secteurs d'activité nouveaux et peut se développer en proposant de nouvelles manières de faire qui correspondent à des valeurs d'équité, d'égalité et de justice sociale. Ensuite, ce type d'entreprenariat a un objectif autre que le bénéfice ce qui fait qu'il est plus synergique avec des modèles qui ne rapportent pas forcément de plus-values économiques au début de l'investissement comme l'économie circulaire. La dernière raison est que ce type d'économie peut combler les failles du marché et remédier à l'insuffisance publique, ce qui est le cas en économie circulaire, où il y a encore un manque cruel d'investissements en ce qui concerne les infrastructures nécessaires pour une totale circularité. (Chouinard , O . , 2013)

Ainsi l'économie sociale et les coopératives permettent de développer des formes alternatives de production et de distribution qui affectent moins l'humain et les ressources de la nature. (Petrekka R. , 1996)

3.5.2 La coopérative et les limites économiques

La limite économique soulignait principalement que l'utilisation de ce modèle n'était pas rentable par rapport au système linéaire. Les caractéristiques de fonctionnement de ces entreprises vont à l'inverse d'une stratégie qu'on décrirait comme linéaire avec des hiérarchisations d'activités qui n'apportent pas forcément une meilleure circularité. Mais l'utilisation d'un business-modèle coopérative dans un but spécifique comme la réutilisation des ressources peut améliorer sa circularité et son efficacité, comme expliqué dans le ' white paper ' de Coalitie Circulaire Accounting. L'aspect horizontal particulièrement de l'organisation coopérative améliore les relations entre acteurs de terrain. Avoir en commun une organisation horizontale leur permet d'être sur un pied d'égalité et d'unir leurs forces en ce qui concerne les infrastructures coûteuses et de s'entraider pour des produits similaires. L'exemple d'Intelligent Food, qui est une coopérative avec un but circulaire, montre que ces deux aspects peuvent avoir des résultats efficaces.

D'autre part, la manière classique de mesurer les facteurs économiques ne sont pas toujours valables pour les économies coopératives. Si l'on observe également la façon d'analyser les cycles de vie dans les entreprises linéaires, ils ne sont généralement utilisés que pour évaluer l'impact environnemental de la création d'un produit mais ne servent rarement pas comme base pour un réel changement.

C'est également le cas si l'on analyse les règles de conception qui ne sont que peu régulées dans le but d'optimiser le potentiel de recyclabilité des produits en fin de vie. On observe donc

que dans les modèles d'organisation linéaire, où le but est bien souvent la rentabilité et le bénéfice, ce qui est essentiel à la circularité est généralement considéré comme accessoire dans l'économie classique.

Le modèle coopératif permet donc de prendre en compte ces différentes mesures et d'obtenir des résultats beaucoup plus efficaces dans la gestion du capital naturel et humain.

2.5.3 Les coopératives et les limites techniques

Le principe d'engagement envers la collectivité de la formation et de l'éducation des coopératives peut aussi permettre de remédier en partie aux limites techniques à terme. Effectivement, le manque de formation est souvent considéré comme un frein comme dans le monde circulaire; particulièrement dans le milieu du bâtiment où l'écoconstruction est destruction mais aussi dans le milieu du textile de réemplois où de la main d'œuvre est nécessaire. Si l'engagement envers la collectivité et le but de la coopérative sont liés à l'environnemental alors cette volonté de formation peut déboucher sur des avancées dans l'utilisation technique de l'économie circulaire.

Pour conclure, il semble qu'être une coopérative ne garantit pas des impacts directs sur l'utilisation de l'économie circulaire. Cependant, l'efficacité de l'économie circulaire peut s'aligner avec le respect des principes coopératifs.

Si le but de la coopérative est lié à une meilleure utilisation des ressources environnementales, le respect rigoureux de certains principes engendrera en théorie de meilleurs résultats. C'est particulièrement le cas pour le respect de principes comme la démocratie, la participation économique des membres, l'engagement envers la collectivité, la formation et l'éducation qui permettent de pallier les freins organisationnels et économiques liés à l'utilisation de l'économie circulaire.

Dans la deuxième partie du mémoire, j'essayerai via des interviews semi-directives de vérifier si ces principes aident à pallier ces limites théoriques.

Partie 2 : Développement de l'étude empirique : Analyses des acteurs de la mode circulaire à Bruxelles

4. Approche méthodologique

4.1 Objectifs

Le but de la recherche est d'analyser un échantillonnage d'acteurs du secteur du textile bruxellois issus du monde circulaire qui pratiquent leur activité dans le deuxième niveau de l'échelle de Lansink, la réutilisation. Le but est de pouvoir établir un lien probant entre leur statut coopératif ou non et leur utilisation de l'économie circulaire. La recherche aura donc plus précisément pour but de vérifier si respecter les principes coopératifs permet aux acteurs coopératifs de pallier aux freins liés au modèle d'économie circulaire exposée dans le chapitre 1 de la théorie.

4.2 Méthodologie

Cette session se concentrera sur la présentation de la méthode qui a permis de récolter les données de l'étude. Elle fournira également des informations sur le traitement des données et sur les raisons qui ont mené au choix de la méthodologie de recherche.

4.2.1 Secteur visé

Le secteur visé est le secteur du textile en particulier les acteurs circulaires et coopératifs. Ce secteur a été choisi pour diverses raisons. En effet il était important de choisir un secteur très polluant mais où il y a encore beaucoup de place pour l'innovation circulaire. Ce secteur avait ces deux caractéristiques. De plus, en ce qui concerne l'angle d'analyse qui est l'analyse d'entreprise dans le secteur du niveau 2, le secteur du textile est l'un des meilleurs choix pour la simple raison que la réutilisation dans ce secteur est une nécessité afin de réduire son empreinte écologique et viser un réel changement.

4.2.2 Philosophie de recherche et choix de la méthode

Le choix de la méthode a été fait en fonction de l'objet de ma recherche. Le sujet de ce mémoire part dès le début d'une intuition, le modèle coopératif et le modèle d'économie circulaire peuvent être complémentaires. Dès lors, une approche qualitative qui permet l'approfondissement et l'élaboration de modèle théorique paraît évident pour la recherche (Mongeau, 2020).

Plus particulièrement, l'étude de cas semble être la plus pertinente. En effet ce type de recherche se base sur l'analyse de plusieurs cas afin d'élaborer des concepts théoriques et pouvoir faire des propositions. (Elsenhardt, 1989). Dans ce cas bien précis, elle donnera la possibilité d'établir le lien entre les coopératives et l'économie circulaire sans manipulation par l'auteur. (Corbière M., 2020). Cette étude alternera questions fermées afin de catégoriser la position de l'acteur dans le schéma théorique et questions ouvertes afin de laisser la parole aux acteurs.

4.2.3 Méthode d'échantillonnage

Afin d'avoir une base de données suffisante, je voudrais analyser 10 acteurs tous issus du niveau 2 selon l'échelle de Lansink.

La méthode d'échantillonnage utilisée est la méthode par grappes qui se base sur la position géographique de la population ciblée. Le sous-groupe de population identifiée et sélectionnée contient les acteurs du textile du niveau 2 dans un échantillonnage plus large d'acteurs du textile bruxellois issus de tous les niveaux. Pour retrouver ce sous-groupe particulier, j'ai d'abord identifié des clusters où pourrait se trouver ce type d'acteurs comme Circle made ou Coopcity. Une fois ce sous-groupe identifié et créé, une sélection aléatoire de 10 acteurs a été faite afin de former l'échantillon final. Cette première sélection est considérée comme aléatoire n'a pas été menée en fonction de caractéristiques particulières si ce n'est le fait que les acteurs agissaient dans le niveau deux de l'échelle de Lansink. Cette deuxième sélection a été élaborée à l'aide d'une autre méthode d'échantillonnage, celle de la « boule de neige » qui a été développée par Leo A. Goodman (Goodman, 1961). Dans cette dernière, on commence d'abord par faire un tirage aléatoire au sein de la population cible, comme je l'ai fait avec la méthode par grappes, et ensuite on demande à chacun des individus sélectionnés dans ce premier tirage d'inclure k « amis » dans l'enquête. Dans ce cas-ci de manière très concrète, les premiers acteurs identifiés m'ont permis via les interviews de me conseiller d'autres acteurs. (Mathie Wilhem, 2014). Cette méthode me permettait de vérifier si mes acteurs étaient en lien avec des coopératives ou non.

4.2.4 Élaboration du questionnaire et traitement des données

Pour ces entretiens, un questionnaire a été créé et divisé en deux parties. La première partie définira la position de l'acteur dans le schéma théorique. Une fois l'acteur classé, des questions ouvertes lui permettront de nous informer sur le choix du statut juridique et les raisons qui l'ont motivé.

La deuxième partie sera différente en fonction du statut de l'acteur. Si l'acteur a été identifié comme non coopérative, un questionnaire essaiera de comprendre pourquoi le statut choisi a été privilégié. Pour la partie réservée aux acteurs coopératives, elle se concentrera sur le possible lien entre le statut juridique et le modèle économique de l'économie circulaire via le respect des principes.

Pour finir le traitement des interviews se fera grâce au programme Nvivo.

Les intervenants ont été contactés entre mars et avril 2021 via courriel ou téléphone. Seule une des interviews a été faite par écrit .

4.2.5 Analyse des données

Le guide d'entretien a pour but de valider ou réfuter les hypothèses émises dans la partie théorique. Il suit donc logiquement le morcelage de cette partie. Le guide d'entretien était donc composé de plusieurs parties correspondant aux sous-parties de la partie théorique, la construction des hypothèses, sixième étape de la méthodologie d' Eisenhardt (1989) appelée 'shapping hypothese '. Ce processus a été possible grâce à la multiplicité des sources qui sont issues de tous types de statut juridique et de projet de tailles différentes. Les réponses appartenant aux sous-parties ont été triées grâce Nvivo. Elles ont donc été codées dans le sens que lui donne Saldaana (2015) où il explique que la codification est « un processus qui permet de séparer , regrouper et relier des données afin d'en consolider le sens et l'explication ». Il rajoute aussi que le fait de réaliser ce codage manuellement permet d' avoir un contrôle plus grand sur les données. C'est pour cela que j'ai décidé de retranscrire l'ensemble des interviews manuellement afin d'avoir un contrôle élargi sur mes données. (Saldana , 2015 , p26)

5. Tableau récapitulatif des catégories théoriques

Niveaux de gestion de déchets	Domaines et piliers de l'économie circulaire	Acteurs coopératifs ou non	Principes coopératifs respectés
Le premier niveau est la prévention	Offre des acteurs économiques <ul style="list-style-type: none"> Extraction/ exploitation et achats durables Eco- Conception Ecologie Industrielle et territoriale Economie de la fonctionnalité 	Oui	Principe d'adhésion volonté et ouverte
Le deuxième niveau est la réutilisation	Demande et comportement <ul style="list-style-type: none"> Consommation Responsable Allongement de la durée d'usage 	Non	Principe de démocratie
Le troisième niveau est le recyclage	Gestion des déchets <ul style="list-style-type: none"> Recyclage 		Principe de participation des membres
Le quatrième niveau est la valorisation			Principe d'autonomie et d'indépendance
Le cinquième niveau est l'élimination.			Principe d'éducation et de formation
			Principe de coopération entre les acteurs
			Principe d'engagement envers la communauté

6. Présentation des acteurs circulaires et intervenants

Dans cette partie introductive, je présenterai chacun des acteurs qui ont permis à travers leurs réponses et réflexions de compléter ma partie théorique. Etant donné que le statut juridique est une des bases de ce mémoire, je séparerai ces acteurs en fonction de ces données.

ASBL

Oxfam solidarité

Cette ASBL bien connue du grand public récupère, trie et revalorise chaque année des milliers d'objets, principalement pour des projets de solidarité dans le monde entier. L'intervenant était Franck K. . Il est actuellement le Directeur-adjoint du secteur seconde main et est responsable de tout ce qui est opération logistique, particulièrement ce qui est lié à l'activité du textile. La réflexion d'entrer dans le secteur du textile et d'utiliser l'outil de la circularité vient selon lui d'une convergence entre les travailleurs de terrain et les grands penseurs d'Oxfam qui réfléchissent aux stratégies pour permettre au système d'évoluer. C'est cette convergence donc qui a abouti à l'activité circulaire dans ce secteur particulier où Oxfam ne voulait pas juste montrer du doigt les acteurs ayant un impact négatif mais plutôt leur montrer qu'il était possible de faire autrement en générant certes moins de bénéfices mais en rendant la chaîne de valeur plus positive avec l'économie sociale qui respecte la circularité.

Green Fabric

Green Fabric est né de la volonté de sa créatrice, ingénieure architecte de formation, d'avoir un impact plus important sur le monde. L'élément déclencheur a été un Black Friday qui l'a convaincue d'initier un projet pour changer la dynamique dans laquelle se trouvait notre société. L'un des catalyseurs, pour elle, a été la création de ses propres vêtements et la compréhension de tout le travail que cela représente. C'est pour faire comprendre l'impact de la création, qu'elle a décidé de créer une ASBL qui permettrait cette prise de conscience au consommateur. Son projet se compose de quatre grands pôles. Le premier est constitué de l'ensemble des workshops donnés pour le grand public comme les ateliers couture , céramique ou zéro déchet. Le deuxième est le coworking , 9 créatrices développent des projets personnels dans Green Fabric. Ensuite, il y a l'atelier partagé qui met à disposition des machines accessibles pour quelques heures ou une journée. Ces machines ont diverses

utilisations qui vont de la machine à coudre , la surjeteuse recouvreuse à l'imprimante 3 D. Le dernier pôle est la boutique où les créations des résidentes sont vendues ainsi qu' une mercerie où sont écoulés les excédents de textile récupéré.

R-use Fabrik

R- Use Fabrik est une ASBL dont le projet social est la valorisation des déchets textiles via l'upcycling. Dans le cadre de cette activité, R- use Fabrik se compose de plusieurs piliers. Tout d'abord une mercerie éco-responsable où sont organisés la collecte et le tri des tissus revendus à petit prix. Ces tissus sont récoltés d'une part chez les citoyens et d'autre part dans les entreprises. Il y a aussi un atelier où travaille une couturière en réinsertion professionnelle. Dans une logique de partage , les machines telles que machine à coudre , une surjeteuse et une brodeuse seront bientôt louées à la clientèle pour quelques heures. L'idée est de permettre à tout un chacun de pouvoir utiliser ces machines et de faire de l'upcycling. Finalement, l'ASBL organise aussi des cours de couture orientés upcycling et fait également un travail de sensibilisation via des vidéos tutoriels pour donner des idées de transformation de textiles. A terme et une fois que la crise sanitaire sera terminée, l'objectif est de devenir un point café bibliothèque où les gens pourront lire des livres et s'inspirer.

Orybany

Orybany est née en 2013 d'une réflexion sur le manque de place pour accueillir les artisans. C'est une boutique et un espace de co-création et aussi de vente éphémère. Elle accueille également des expos. C'est donc un espace polyvalent qui ne pourrait pas exister sans les artisans qui y résident. D'un petit espace de 40 m2, elle n'a cessé de grandir et aujourd'hui regroupe une cinquantaine d'artisans qui s'entraident à travers le partage d'informations et de matériels.

Les Cadavres Exquis

Les Cadavres Exquis , établis à Forest , sont nés d'une décision profonde de refuser ce qui est offert dans les magasins classiques et surtout de dénoncer la qualité des produits que proposaient ces magasins. L'amour de la couture et des petites astuces de la réparation anime ce projet qui continue progressivement sa route. Principalement spécialisée dans la réparation et transformation de vêtements , cette structure donne aussi des cours de couture afin d'initier le public intéressé. Elle est aussi active dans la revente de seconde main.

Cycle up

Si la création de Cycle up est très récente et remonte aux années 2017 , le projet de réemploi de textiles en lien avec le CPAS existe déjà depuis les années 1990. Le but premier a toujours été de former les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale à la couture ou à la vente. Cependant , depuis 2017 est née la structure actuelle , un projet plus globalement centré sur l'économie circulaire. De plus, ils ont créé un centre de tri qui n'existait pas avant. Ce nouveau centre de tri n'a pas été placé dans un entrepôt fermé afin de montrer aux gens les effets de la surconsommation et rendre visibles les déchets. Mais aussi de montrer ce qu'il est possible de faire grâce à ces déchets comme la création d'emplois locaux et des vêtements de seconde main. A côté de leur filière textile, ils ont aussi ouvert une filière bois où ils récupèrent des meubles usagers pour les upcycler et les réinjecter sur le marché.

Fédération Ressources

La Fédération Ressources est constituée d'entreprises d'économie sociale, actives dans l'économie circulaire, en d'autres termes, dans la collecte , le tri et la revalorisation des biens et des matières. Plusieurs de leurs activités sont liées au textile mais pas uniquement. D'autres biens, comme les déchets de construction , de meubles ou de l'électroménager sont revalorisés. La fédération se compose de 62 entreprises actives à Bruxelles et en Wallonie. Son but est de défendre les intérêts de ces entreprises en les soutenant. L'interlocuteur de la Fédération Ressources est Eric Schoeder, il porte une double casquette, chargé de mission en flux de textiles et de déchets de construction, il est aussi responsable d'un outil de consolidation « Solid'R » qu'on peut décrire comme une sorte de label certifiant dans l'économie sociale.

SRL

Wecostore

Le projet de Wecostore est né dans le but d'offrir une alternative au modèle capitaliste à petite échelle. Le concept de Wecostore est basé sur le respect de l'environnement et de l'être humain mais aussi sur l'accessibilité à des vêtements durables et éthiques. Directement lié à un autre acteur, Yuman, à qui il vend ses produits, Wecostore est aussi actif sur son webshop.

SNC

Marcel & Fifi

Marcel & Fifi est une initiative qui part du constat que les vêtements pour bébé pouvaient être réutilisés car ils ne s'usaient presque pas. En général, les enfants changent 6 fois de taille durant leur première année de vie, avoir régulièrement de nouveaux vêtements est donc une nécessité et les acheter déjà portés, dans ce contexte, peut sembler une évidence. Le projet est né de la rencontre entre Aurélie et Céline qui ont créé ensemble un site de vente en ligne de vêtements et de jouets pour les enfants de 0 à 8 ans.

COOPERATIVES

Yuman

Yuman est un projet inspiré par un shopping durable en Suède dans une ville près de Stockholm. Ce projet est une initiative semi-publique qui associait une déchèterie et des structures qui revalorisaient ces déchets et les vendaient dans des magasins. Cette inspiration et le constat que l'offre de produits non alimentaires dans l'économie circulaire était peu visible et trop disparate ont poussé deux associés à lancer ce projet. Le premier pop-up a eu lieu en 2018 afin de tester les hypothèses et le marché. Le premier magasin s'est ouvert il y a deux ans. On y trouve beaucoup d'offres zéro déchet tels que des produits cosmétiques naturels, des décorations et de la seconde main mais également de l'ameublement.

7. Analyse et discussion

7.1 Le positionnement des acteurs dans le cadre théorique

Avant de commencer l'analyse concrète de l'étude de terrain, il est important de préciser le positionnement de ces acteurs par rapport à mon cadre théorique. Ainsi la majorité des acteurs agissent dans le deuxième niveau de l'échelle de Lansink : la réutilisation. De plus, ils sont très actifs dans le pilier de l'économie circulaire d'allongement de la durée de vie. Ce pilier est cependant théoriquement lié à la demande et au comportement du consommateur. Toutefois les structures interviewées pour la plupart se retrouvent dans le domaine de l'offre. Cette première asymétrie vient principalement du fait que ces initiatives jouent le rôle que devraient avoir les consommateurs s'ils étaient dans une logique totalement circulaire.

De plus il est important de préciser que si tous ces acteurs sont d'une manière ou d'une autre actifs dans ce niveau et ce pilier, il serait réducteur de les limiter seulement à cela. La plupart des acteurs sont présents dans beaucoup d'autres niveaux de l'échelle de Lansink et dans d'autres piliers. Au niveau de l'échelle de Lansink, de nombreux acteurs sont également liés au niveau de la prévention et de la sensibilisation. Cette sensibilisation se fait sans lien direct avec la taille de la structure. Des petites structures formées récemment en ASBL comme R-use Fabric, postent par exemple toutes les semaines des tutoriels afin de donner des idées de la façon de transformer des produits pour leur donner une seconde vie. Cette volonté d'informer et d'être actif dans la sensibilisation est aussi présente dans des plus grandes structures comme Oxfam qui vise dans son plan stratégique une intervention plus grande au niveau amont de la chaîne. Elles ont pour objectif de leur côté de faire du lobby au niveau de la production et d'utiliser leur expertise et savoir afin d'influencer le marché des industries et producteurs du textile. Au-delà de cet aspect lobby, Oxfam ambitionne aussi de sensibiliser le grand public en publiant des analyses et indicateurs. Ces deux structures, comme d'autres, ont donc la même finalité qui est la sensibilisation du grand public. Principalement parce qu'ils ont compris l'importance du grand public pour créer un vrai changement, l'intervenant d'Oxfam précisait « *Il n'y a que le grand public qui peut influencer ces gros industriels* ».

D'autres acteurs interviewés comme Green Fabric ou les Cadavres Exquis oeuvrent indirectement à cette sensibilisation via divers cours et influencent donc le niveau de prévention en agissant sur le pilier de l'éco-conception. Également beaucoup d'acteurs étaient présents dans le pilier de l'économie de la fonctionnalité, comme R-use, Green Fabric ou Orybany en partageant des machines ou des espaces. D'autres acteurs, comme Yuman faisaient de la location mais ont décidé de se retirer de ce pilier. L'intervenant précise que si, pour certains objets comme les vélos ou machines, l'économie de la fonctionnalité semble une évidence, il reste encore des barrières psychologiques pour d'autres objets. Le public n'est donc pas encore tout à fait prêt à rentrer dans une économie de fonctionnalité globale. Au total, 8 des 10 acteurs interrogés concentraient leur activité sur d'autres aspects que la réutilisation.

7.2 La représentation des acteurs coopérative dans le monde, dans le secteur de la réutilisation

Un autre point important de mon étude de terrain a été la difficulté de trouver des acteurs coopératives dans le secteur spécifique de recherche. Le seul acteur coopérative présent est

Yuman et cet acteur ne connaissait pas d'autres acteurs coopératives actifs dans ce secteur. En général la grande majorité des acteurs étaient des ASBL (7 sur 10). Les deux derniers acteurs se sont constitués en SNC (Marcel&Fifi) ou en SRL (Wecostore) . Le statut juridique SNC, Société en Nom Collectif, est une forme de société simple qui est composée de minimum deux associés. Alors que la SRL remplace l'ancienne dénommée SPRL. (Liantis ,2021).

La surreprésentation des ASBL peut être due à plusieurs facteurs. L'un des principaux évoqués est la clarté du statut. Tout d'abord sur un plan administratif, où les démarches semblaient moins complexes que celles pour créer une coopérative, mais aussi sur le plan du concept en lui-même qui semblait mieux convenir aux valeurs de la plupart des acteurs et aussi à leur volonté en général de sensibiliser le grand public

7.3 Les acteurs du textile bruxellois du réemploi sont interconnectés

Un dernier aspect intéressant est que ces acteurs travaillent pour la plupart ensemble. Cette connexion se fait indépendamment de tout statut juridique et tend à contredire la théorie des principes coopératifs car le seul acteur coopérative présent , Yuman , était en lien avec Wecostore, une SRL mais ne coopérait pas forcément avec d'autres acteurs coopératives . Dans notre échantillon Marcel&Fifi est connecté avec Cycle up qui récupère les vêtements qui ne sont pas vendables. Alors que R-use Fabrik fait une partie des commandes d'Orybany et de Marcel&Fifi. Finalement, 3 des 10 facteurs (Marcel & Fifi , R-use Fabrik et Oxfam) font partie du cluster d'économie circulaire Circle made alors que 2 (Wecostore et Green Fabrik) font partie d'un autre cluster COOP City. Une dernière observation est que plusieurs acteurs qui agissent dans le même secteur semblent pouvoir se compléter. Il y a par exemple deux acteurs appartenant à deux clusters différents qui semblent avoir un projet similaire. Il s'agit de R-use Fabrik et Green Fabrik. Ces deux acteurs sont présents dans l'économie de la circularité et donnent des workshops ou des cours. Etant donné que l'achat des machines est semblable et coûteux, il pourrait peut-être s'organiser afin de faire des activités ou des achats communs. En général certaines activités sont très complémentaires et l'entraide de ces acteurs ne ferait que renforcer le développement de l'économie circulaire dans le milieu du textile à Bruxelles en général

7.4 Tableau récapitulatif des résultats

Acteurs actifs dans d'autres secteurs que le réemploi	8/10
Acteurs constitués en ASBL	7/10
Acteurs constitués en SNC	1/10
Acteurs constitués en SRL	1/10
Acteurs constitués en Coopérative	1/10
Acteurs faisant partie du cluster Circle made	3/10
Acteurs faisant partie du cluster Coopcity	2/10

7.5 Liens entre l'économie sociale et l'économie circulaire

Le premier point d'analyse que peut confirmer mon étude de terrain est qu'il semble y avoir un lien entre l'économie sociale en général et l'économie circulaire. Les raisons qui confirment ces liens sont diverses. La première est la valeur et les objectifs sociétaux liés à ce statut. Etant donné que les ASBL ont bien souvent un but d'amélioration sociale et non de bénéfice pur, il semble mieux convenir pour des activités circulaires où le but est d'avoir une influence positive sur l'environnement et la société. Comme exposé par Franck d'Oxfam « *Les structures à finalité sociale ont certainement une plus-value qui dépasse la plus-value de l'environnement et c'est dans ce principe-là qu'on peut dire que la circularité est bien plus importante* » .

La structure d'économie sociale vise donc des activités qui en théorie ne sont pas forcément rentables. Dès lors , une entreprise dite classique ne peut pas viser une circularité totale sans avoir des impacts financiers importants. Les activités circulaires sont des valeurs négatives et dans ce sens, un modèle vertueux comme le modèle d'économie circulaire se complique pour des modèles classiques qui ne visent pas des activités qui coûtent plus cher qu'elles ne rapportent. Etant donné que ces entreprises en théorie ne visent pas un projet social ou environnemental, le choix quant à la revalorisation sera guidé par l'aspect financier et s'éloignera donc d'un modèle de réutilisation préconisé par l'économie circulaire.

Le deuxième aspect qui pourrait expliquer ce lien entre l'économie sociale et économie circulaire est le grand nombre de main-d'œuvre nécessaire pour les projets circulaires particulièrement pour le réemploi de textiles. La préparation de cette activité nécessite énormément de travail pour bien trier les divers matériaux avant de penser au recyclage qui se fait de manière plus industrielle. Cette quantité de main-d'œuvre, pour un bénéfice minime, complique la position des entreprises organisées autour d'une logique capitaliste à consommation linéaire qui doivent trouver un équilibre entre coût et bénéfice. Cette position est plus simple pour les entreprises d'économies sociales qui visent la réinsertion des personnes écartées du circuit du travail ou précarisées. Ces personnes peuvent donc travailler dans la collecte et le tri qui ne peuvent pas être faits par une machine. Ces mêmes personnes peuvent donc être plus facilement engagées par des structures qui ne cherchent pas le bénéfice comme les structures d'économie sociale.

Les données reportées sur le terrain confirment donc les points exposés dans la partie introductive *2.5.1 Les coopératives et les limites organisationnelles*. Dans ce point, j'exposais que théoriquement, l'entrepreneuriat social avait un objectif autre que le bénéfice pur et donc

qu'il est plus synergique avec des activités qui ne rapportent pas forcément de plus-value économique et dont l'organisation est complexe comme l'économie circulaire. Ainsi dans le cas précis de la réutilisation, la complexité d'organisation et le coût de la main-d'œuvre impliquent que l'économie sociale s'intègre plus simplement à une logique de circularité.

7.6 Liens entre l'économie circulaire et les coopératives

Il apparaît donc qu'il y a une relation directe entre l'économie sociale et l'économie circulaire, cependant ce lien ne semble, selon la plupart des acteurs interviewés, pas directement attribué à la coopérative. La réflexion de départ s'est heurtée à la réalité du terrain. Ainsi, la recherche de terrain a permis d'infirmer la réflexion initiale. En effet, il s'avère que très peu d'acteurs de terrain sont des coopératives ou travaillent avec des coopératives. Le lien entre l'économie circulaire et la coopérative semble donc de premier abord indirect.

Le directeur d'Oxfam résume assez bien ce lien indirect « *A partir du moment où on se reconnaît de l'économie sociale, il n'y a pas vraiment de différence entre les statuts de l'économie sociale* ». Une autre réflexion apportée par l'intervenant représentant de Yuman est de décrire la relation entre coopérative et économie circulaire comme « *une condition nécessaire et pas suffisante, cela ne suffit pas d'être une coopérative pour que tout projet dans l'économie circulaire soit réussi* ». Les acteurs semblent donc d'accord sur le fait que ce n'est pas un statut juridique en particulier mais plutôt la valeur liée à un projet d'économie sociale qui permet une meilleure synergie avec les projets circulaires.

Il reste tout de même intéressant d'essayer de comprendre pourquoi les acteurs n'ont pas choisi le système coopératif et ont privilégié pour la plupart le système d'ASBL. Dans la prochaine partie, j'analyserai quels ont été les freins principaux à l'utilisation du modèle coopératif.

7.7 Les freins à l'utilisation du modèle coopératif

Le premier point important à souligner est que la sous-représentation du modèle coopérative dans ce secteur n'est pas due à un manque d'intérêt des acteurs pour ce modèle. Plusieurs acteurs comme Orybany, R-use, Cadavres Exquis et Marcel & Fifi ont réfléchi ou réfléchissent encore à se diriger vers ce statut, cependant la décision de se constituer en coopérative est conditionnée par divers freins.

Le premier frein observé est un manque d'information, de nombreuses structures se sont créées très récemment et lors du choix d'un statut, elles ont préféré privilégier des statuts qu'elles semblaient mieux comprendre. Si le statut juridique coopératif, semble attirer les

acteurs par les valeurs qu'il porte, il pose aussi de nombreuses interrogations d'ordre administratif et la majorité des acteurs ont difficilement trouvé des réponses à leurs questions concernant les coopératives.

Le deuxième frein observé est l'aspect administratif des coopératives qui préoccupe de nombreux acteurs. Cet aspect semble avoir deux effets, le premier est de décourager tout simplement les acteurs de choisir ce statut mais également un effet de ralentissement chez les acteurs qui veulent devenir des coopératives. Dû à sa lourdeur administrative, la coopérative est vue comme un palier. Par exemple l'intervenant de Cadavres Exquis décrivait que les aspects administratifs et financiers ont été ces principaux freins. *« Cela nous traverse plus que l'esprit, on est en train d'y réfléchir mais c'est un peu difficile à passer comme cap et je crois qu'il faut qu'on évolue financièrement pour que ce soit rentable. »*. La plupart des structures de petites tailles préfèrent ne pas prendre le statut juridique de coopérative dès leur création et privilégient le statut d'ASBL qui leur semble moins complexe à mettre en place mais qui correspond également à leurs valeurs

Cette complexité administrative est une peur de nombreux acteurs qui ont choisi le statut d'ASBL. A côté de cela, cette difficulté est confirmée par le seul acteur coopérative de l'étude, Yuman dont la réflexion pourrait les mener à changer de statut juridique. Ce qui avait poussé Yuman à se constituer en coopérative était une gouvernance participative où tout le monde puisse participer aux décisions. Mais Yuman a compris que si cette volonté est le cœur de tout projet coopératif, il ne faut pas forcément être une coopérative pour faire cette gouvernance coopérative. *« Il faut gérer une très grande quantité de coopérateurs et c'est très lourd administrativement. Ce n'est pas évident. Moi je suis administrateur dans deux autres coopératives et cela est inspirant mais cela prend beaucoup de temps à gérer administrativement parlant. »*

Cette complexité administrative est souvent liée au nombre de coopérateurs et donc menace en substance le développement des coopératives. C'est l'autre raison qui pousse Yuman à réfléchir à un changement de statut *« Cela reste une très belle formule pour beaucoup de choses mais je pense que pour la manière dont on veut développer notre business ce n'est pas ce qu'on veut faire »*.

Le faible taux de coopératives représenté dans ce secteur est dû principalement à ces deux freins. Ces freins cependant ne semblent pas bloquer les coopératives qui sont concentrées dans les secteurs dits traditionnels comme l'agriculture où selon un rapport de Belgian

coopérative Motor (2015) , elles sont de plus en plus nombreuses à embaucher . La raison peut être due à une vision différente pour les acteurs de terrain qui ont récemment établi leur structure. Si dans le milieu agricole , la coopérative peut avoir un sens symbolique et peut être associé à une pratique traditionnelle, ce sens peut être difficile à trouver pour les nouveaux acteurs agissant sur des secteurs encore naissant comme le réemploi dans l'économie circulaire.

7.8 L'influence de la récente réforme des codes sociétés

Les récents changements dans le code des sociétés proposés en 2019 par le ministre de la justice K. Geens pourraient aussi influencer l'avenir de la coopérative. Cette réforme, la plus importante du droit des sociétés depuis 1999, diminue le nombre de formes de société de 17 à 4 formes de base dont l'une est la société coopérative. Cette réforme permet de clarifier un statut qui au final ne reprenait que très partiellement les principes coopératifs et imposait très peu de contraintes pour les respecter. Pour les coopératives, qui avaient choisi ce statut pour des raisons purement pratiques et non pour ses principes, l'alternative de la société responsabilité limitée (SRL) sera probablement favorisée. (Febecoop , 2019). Il est donc possible de voir de nombreuses coopératives changer de statut afin d'éviter ces contraintes. Par exemple l'un des acteurs interviewés Wecostore avait initialement prévu de se créer sous forme coopérative mais suite à des changements en interne, la structure a préféré opter pour une SRL, car ce statut est plus facile à gérer au niveau administratif. Si ce genre de situation risque de se produire avec le changement dans le code des sociétés , cette réforme permet d'apporter de la clarté et de s'assurer que les sociétés coopératives respecteront les principes (Febecoop , 2019).

La réforme ne touche pas uniquement les coopératives mais également les ASBL. Une influence indirecte sur les coopératives dans notre secteur ce sont les changements dans le statut de l'ASBL. L'un des gros points de changement est que les associations pourront désormais exercer tout type d'activités , même purement commerciales. Ce qui était autorisé seulement de manière accessoire. Cependant les bénéfices générés ne pourront pas être redistribués et sur le plan fiscal rien n'a changé mais devrait vérifier le caractère accessoire des activités économiques de l'ASBL. (Dhont F. 2019). Ce caractère accessoire commercial était l'une des critiques relevées par l'acteur de Cadavres Exquis « *Le désavantage c'est qu'en principe qu'on ne soit pas supposé pousser à la vente donc on ne peut pas donner de carte de fidélité , mettre des prix dans les vitrines ou faire des soldes*». Certains de ces aspects négatifs

pourraient changer avec la réforme à condition de changer les statuts de l'ASBL. Dès lors changer le statut de l'ASBL semblera sûrement plus simple pour les acteurs que de passer de l'ASBL à la coopérative. Il est important de noter que si la coopérative était sous-représentée c'était surtout l'ASBL qui était surreprésentée dans mon échantillon et en général au niveau des acteurs agissant dans ce secteur. La possibilité de voir, après cette réforme, le nombre d'ASBL augmenter dans ce secteur et le nombre de coopératives diminuer est donc importante, cependant la coopérative reste un idéal que visent les acteurs à l'image d'Orybany qui disait « *On s'est mis en ASBL mais le but vers lequel on veut se diriger est une coopérative avec les créateurs, parce qu'en fait ce sont eux qui portent le projet et la boutique tourne grâce à eux, s'ils n'étaient pas là, il n'y aurait pas Orybany.* »

7.9 Autres facteurs d'accélération et de ralentissement de l'économie circulaire

Si le lien entre le statut coopératif et l'économie semble indirect et que le réel vecteur synergique est donc l'économie sociale, il est important d'observer que d'autres facteurs en dehors du statut juridique identifié sur le terrain peuvent permettre de développer l'économie circulaire. De nombreuses propositions très concrètes ont été formulées par les acteurs étudiés, peu importe leur taille ou leur type de statut. Cette partie résumera les points principaux qui pourraient permettre à l'avenir de favoriser le développement de l'économie circulaire. Dans un second temps, j'analyserai les facteurs qui pourraient entraver ou ralentir ce développement.

7.9.1 Facteurs de développement de l'économie circulaire

Les producteurs et la REP

Les premiers acteurs et facteurs qui pourraient permettre un développement dans l'économie circulaire, selon l'intervenant d'Oxfam, sont les gros producteurs et surtout l'activation d'un mécanisme de responsabilité de ceux-ci. L'idée serait de faire contribuer les grands producteurs comme Zara, H&M ou Primark au développement de la filière de réemploi et de recyclage par l'intermédiaire d'une taxe. Cela aurait pour influence de pousser ces entreprises à réfléchir sur la logique de production. Cette taxe autrement appelée « REP », Responsabilité Elargie des Producteurs, est déjà une réalité dans le secteur de l'électroménager. Bruxelles Environnement (janvier 2018) décrit la REP comme « Ce

mécanisme vise à responsabiliser, notamment financièrement, les producteurs de certains produits concernant la collecte et le traitement des déchets issus des produits qu'ils mettent sur le marché belge ». Cette taxe permettrait de financer une série d'actions de réemplois et le recyclage. Ces matières pourraient être démantelées et réutilisées sous forme de matières ce qui permettrait au textile d'être réinjecté dans le marché. L'autre impact d'une REP est l'influence sur la mentalité des gros retailers qui pourraient produire de manière plus responsable, en augmentant la durée de vie des textiles ou en donnant accès aux invendus au secteur du réemploi, pour les réinsérer et éviter les pertes de matières dues à la seule utilisation de la valorisation énergétique. D'autres acteurs, tel qu'Éric Schroeder responsable de la filière textile dans la Fédération Ressources, complètent cette réflexion en mettant en avant l'importance de limiter les textiles de faible qualité sur notre territoire. L'acceptation ou non de certains produits devrait être selon lui réglementé car la mauvaise qualité des textiles qui arrivent dans notre économie freine énormément la circularité. Ces vêtements sont très difficilement réutilisables car après quelques usages ils deviennent difficilement remployables. Ce niveau de qualité n'influence pas uniquement le réemploi mais aussi le recyclage. Les matières de ce type de textile sont extrêmement mêlées et donc compliquées à recycler. Pour l'instant, le recyclage de textiles pour l'industrie de textile est extrêmement faible et se limite à 1%. Le reste est de l'utilisation pour de l'isolation ou du rembourrage, donc de la réutilisation de moindre valeur qui pourrait être faite avec d'autres matières. L'utilisation d'une norme qui limite l'entrée de textiles de faible qualité liée à une REP pour les textiles déjà présents sur le territoire pourrait à terme avoir une grande influence sur le développement de la circularité du textile.

Concertation et volonté des pouvoirs publics

Pour imposer une REP ou une telle limitation, il faudrait une concertation au niveau national et surtout au niveau européen. Cette volonté des pouvoirs publics à se positionner en faveur de l'économie circulaire peut prendre plusieurs formes. Une première forme serait que l'Europe et les pays membres adoptent une vraie politique de soutien du développement de l'industrie locale, du recyclage et du réemploi. Il s'agit donc de soutenir des modèles économiques qui permettent de récupérer les textiles qui nécessitent des transformations particulières chimiques ou du démantèlement et de l'effilochage à grande échelle. Il faudrait un vrai investissement de l'Europe pour avoir des industries qui relèvent le défi qu'est le

recyclage de textiles. Cet investissement doit donc se faire dans l'industrie, mais également dans la formation professionnelle de la main-d'œuvre là où elle est nécessaire. Finalement, il est important aussi que le gouvernement investisse dans la sensibilisation et l'information du consommateur. Et si cette tâche ne peut pas être assurée directement par les acteurs gouvernementaux, ceux-ci pourraient la sous-traiter à divers grands acteurs qui ont cette compétence.

Les choix des consommateurs

Le dernier et principal levier d'action sont les consommateurs et leur choix. Mais le choix des consommateurs dépend de plusieurs facteurs. Il est important de les sensibiliser et de leur faire prendre conscience de l'impact de leur choix, surtout via des taxes comme la REP et la limitation des produits de moindre qualité, pour pouvoir leur donner le choix de consommer à des prix équivalents. A l'heure actuelle, le consommateur semble choisir les produits textiles au prix le plus bas, car acheter 10 produits à 5 euros semble plus intéressant en théorie que d'en acheter un seul à 50 euros. Cependant ces 10 produits de moindre qualité pourraient avoir une vie plus limitée que le produit de bonne qualité. Il y a aussi une certaine incompréhension du consommateur qui s'est habitué à une gamme de prix plus bas et donc a installé une barrière psychologique de prix pour les produits de meilleure qualité. Cette incompréhension du consommateur peut être dû à plusieurs facteurs, le premier est le manque de connaissances sur la création des produits textiles. Le consommateur semble ignorer le temps exact que nécessite la création d'un produit textile lorsque toute la chaîne de production est payée dignement. Un produit à 2 ou 5 euros est implicitement un produit pour lequel à un moment, dans la chaîne de production, quelqu'un n'a pas ou très peu été payé. Les récents scandales, avec les découvertes de camps de travailleurs ouïghours et leur condition inhumaine de travail, semblent cependant avoir un peu conscientisé les clients. La sensibilisation du consommateur est donc un point clef afin de changer de paradigme toutefois cette sensibilisation doit s'accompagner d'incitants à la vente et de soutiens aux producteurs locaux et circulaires mais également de taxes sur les produits de faible qualité où la chaîne de valeurs n'est pas respectée. Cela permettrait en bout de course d'aider le consommateur à faire un choix final en âme et conscience et de privilégier l'option de sens et non de logique uniquement financière .

7.9.2 Facteurs de ralentissement de l'économie circulaire

Le tissu de faible qualité

L'un des principaux facteurs de menace cité par de nombreux acteurs est, comme exposé dans le premier point, la faible qualité des tissus. La qualité de ces tissus a tendance à fortement diminuer, selon l'intervenant de Cycle up « *La qualité devient de pire en pire et le potentiel de réutilisation de ces vêtements de qualité exécration est quasiment nulle* ». Ces tissus ne sont bien souvent pas pensés pour le réemploi dès leur conception ce qui complique fortement l'activité des acteurs de terrain qui essaient de recycler et de revaloriser ce textile.

Le temps et la perception faussée du prix

Le temps nécessaire pour donner une deuxième vie à ces produits est conséquent et fait donc augmenter le prix, ce qui rend ces produits souvent plus difficiles à vendre. La notion du temps semble donc avoir plusieurs sens en fonction de l'angle de l'analyse. Du point de vue du producteur, ce temps pour faire des produits circulaires est toujours conséquent, car créer le produit de bonne qualité est long et pouvoir recycler des produits l'est aussi.

Dans une plus large mesure, pour l'intervenant de Green Fabrik, expliquer les horaires chargés et la manière dont le travail est organisé empêche les gens de produire ou de comprendre le processus de création d'un vêtement « *Ce qui a changé chez moi c'est ce rapport au travail, qu'est-ce que j'y gagnais et ce que j'y perds, tout ce que je faisais de mal par rapport à l'environnement, tout ce que je surconsommais c'est parce que je n'avais pas le temps ou l'énergie* ». Une piste de réflexion est donc d'analyser la manière dont on travaille et le temps consacré pour les choses essentielles, ce qui pourrait apporter une réflexion plus poussée des consommateurs sur les produits qu'ils consomment.

L'accès au financement

L'un des autres facteurs identifiés par les acteurs de terrain sont les finances en général. La circularité prend beaucoup de temps et donc in fine nécessite beaucoup d'argent. Les pièces produites par le réemploi sont souvent uniques et ont donc un coût important pour l'acheteur final. Faire de plus des produits made in Belgium ou made in Bruxelles a un coût assez conséquent pour des retours sur investissement pas toujours stables. Pour assurer une trajectoire financière stable, on a bien souvent besoin de subsides. Cependant ces subsides ne sont pas toujours disponibles pour les acteurs, de nombreux acteurs n'ont bénéficié que

de très peu de subsides. Certains acteurs font aussi part que certains subsides ne leur sont pas ouverts à cause justement à leur statut d'ASBL qui empêche d'avoir des aides d'investissement. De plus, quand ces subsides sont obtenus les conditions d'accès semblent restreindre le développement de ces acteurs. Les conditions exigent souvent des investissements particuliers et restrictifs. Ils ne peuvent donc pas investir dans ce dont ils ont vraiment besoin. C'est le cas d'Orybany qui décrit ces subsides comme des cadeaux empoisonnés: « *C'était un peu un cadeau empoisonné car la moitié devait être redistribuée pour de la consultance. J'ai trouvé cela un peu aberrant car cela nous a empêché d'avoir les sous pour les choses dont on a vraiment besoin* ». Toutefois, si les aides financières sont très difficiles à obtenir ce n'est pas pour autant que les acteurs se sont sentis totalement abandonnés. Des acteurs comme Green Fabric , Yuman , Les Cadavres Exquis, ont été aidés par les pouvoirs publics, grâce à des bâtiments mis à leur disposition par les communes, comme celle de Woluwe-Saint-Pierre pour Les Cadavres Exquis ou la commune de Forest pour Green Fabric. Ces aides, qui ne sont pas des aides financières directes, sont tout de même inestimables et permettent à ces acteurs circulaires de survivre surtout dans des périodes difficiles comme celle de la crise sanitaire. De plus, de nombreux clusters comme Coop city ou Circle made ont permis à ces acteurs naissant d'être encadrés dans leur développement.

L'isolement et le manque de cohésion

Finalement l'isolement et le manque de cohésion entre projets peuvent aussi être considérés comme un ralentissement au développement de l'économie circulaire. Malgré plusieurs clusters , il n'y a pas vraiment de fédération spécifique pour l'économie circulaire et particulièrement dans le milieu du réemploi du textile. Ce morcèlement peut être néfaste, car comme ces acteurs sont en concurrence avec les grandes structures, ils ne peuvent pas toujours faire face seuls. Il est intéressant d'observer que l'une des plus grandes structures interviewées, Oxfam, fait elle-même partie de la fédération nationale et précise qu'il est souvent nécessaire pour les acteurs d'économie sociale de se regrouper dans des fédérations plus grandes, afin d'avoir une dimension d'échelle pour pouvoir disposer d'une vraie plus-value sur le marché.

7.9.3 Des facteurs à double effet

Certains facteurs, au contraire de ceux cités précédemment, semblent avoir des effets doubles, tantôt pouvoir soutenir une accélération mais aussi ralentir ou faussement aider le

développement. Ces deux facteurs identifiés sont la crise de la digitalisation et la crise du COVID.

Digitalisation

Le premier facteur à double effet est la digitalisation et particulièrement les applications de partage, type VINTED ou Marketplace. Vinted est une application de vente de vêtements utilisée par plus ou moins 30 millions de consommateurs dans le monde. (Sophie P. , 2021) Elle est considérée comme l'une des applications les plus connues pour vendre des vêtements de seconde main. Son principe est assez simple , on télécharge l'application , on poste des photos des vêtements avec une description claire et précise. Ensuite le vendeur attend le message des potentiels acheteurs avant de leur envoyer l'article contre une somme prévue et négociée à l'avance. En ce qui concerne Marketplace, c'est une option créée par Facebook pour que les utilisateurs puissent vendre leurs produits via la plateforme. La première structure qui m'a parlé spontanément de cette application est Marcel&Fifi , en expliquant qu'elle avait permis indirectement de rendre les gens moins frileux à la réutilisation de vêtements, en disant tout de même que son initiative se distinguait de ce genre de moyen de vente, par le fait qu'elle jouait un rôle d'intermédiaire plus important afin de vérifier la qualité des vêtements. Si on peut effectivement soutenir que ce genre d'application aide le consommateur à dépasser des barrières psychologiques , leur effet reste, selon d'autres acteurs comme Éric Schroeder, à nuancer. L'amélioration apportée par ce genre d'initiative au niveau circulaire n'est pas aussi élevée qu'on peut sembler le croire à première vue. Vinted et Market Place ont finalement pris la place de pratiques qui existaient déjà et qui se faisaient souvent sous forme de don à des associations ou des familles. L'effet bénéfique de prolonger la vie d'un vêtement est bien sûr important, mais ne compense pas forcément l'augmentation de transport qui se fait d'un point A à un point B. En cela elle peut affecter la dynamique de circuit court qu'essayait d'implémenter les acteurs. Cette circularité a donc des effets environnementaux importants en créant d'autres externalités. Dans ce sens d'autres initiatives, comme les vélos cargo, proposées par des acteurs circulaires tels Cycle up apparaissent plus intéressantes. Elles permettent de récupérer les vêtements de collectes avec un moyen de transport qui a un effet beaucoup moins important sur l'environnement. Vinted et Marketplace paraissent donc des initiatives intéressantes pour diversifier les moyens

de circularité, mais doivent viser des circuits plus courts et des moyens de transport moins polluants afin de vraiment pouvoir prétendre à une circularité complète.

La crise du COVID vecteur de changement de mentalité

Au contraire du premier facteur à double effet, le covid peut sembler d'abord avoir eu un effet négatif pour les acteurs circulaires de terrain. Effectivement, il a forcé la plupart des acteurs à fermer leur magasin sans pour autant arrêter les collectes, ce qui a produit de nombreux problèmes de stockage. La réouverture pour certains acteurs aussi a été difficile, car il y avait une certaine méfiance des gens pour les vêtements de seconde main malgré les mesures de précaution prises par les acteurs. Si cette méfiance semble s'être atténuée, la majorité des acteurs rapporte un changement de vision et de mentalité des consommateurs, comme l'explique l'un des coopérateurs de Yuman « *On voit que ce n'est plus un effet de mode mais un effet de fond et le covid accélère cela car il y a une prise de conscience par rapport à la Terre et l'environnement et le public en général, et particulièrement ceux de ta génération, se pose des questions* ». L'autre effet bénéfique, outre ce changement de mentalité, semble un engouement grandi pour la couture et le réemploi. L'un des intervenants pour Les Cadavres Exquis indiquait que le public semblait avoir redécouvert la couture en restant chez lui. Les privés ont donc commencé à découvrir la seconde main et surtout certains ont pu se rendre compte du temps nécessaire pour créer un vêtement. Cette prise de conscience sur le temps, qui a déjà été exposée comme un possible effet d'accélération, a donc été un effet indirect de cette crise.

7.10 Tableaux récapitulatifs des facteurs de développement , menaces et facteurs à double effet

Facteurs de développement	Menaces	Facteurs à double effet
Imposition d'une REP	Baisse de qualité des vêtements	Digitalisation
Concertation et volonté des pouvoirs publics	Manque de financement et de cohésion	COVID
Sensibilisation des consommateurs	Le temps et la perception faussée du prix	

8. Conclusions et résultats de la recherche et perspectives avec l'innovation du secteur

8.1 Limites

L'une des limites les plus évidentes de ce mémoire est le nombre restreint de coopératives dans mon échantillon. Il est dès lors difficile de prouver mes hypothèses quant à un possible lien entre le respect des principes coopératifs et une synergie améliorée avec l'économie circulaire. L'étude aurait été plus enrichissante avec au moins la moitié des acteurs disposant de ce statut. Cependant l'absence de ces acteurs sur le terrain et surtout l'absence de liens directs entre l'échantillon aléatoire et des coopératives montre que ce lien n'était peut-être pas fondé, en tout cas, pour le secteur spécifique étudié. L'étude d'un échantillon plus grand et moins limité au seul niveau du réemploi aurait peut-être permis d'avoir plus d'interactions avec des coopératives et donc de discuter plus en profondeur de ce lien entre le respect des principes et la circularité. Malheureusement, augmenter cet échantillon n'aurait pas forcément changé ma conclusion, car il semble que le modèle coopératif même s'il est apprécié par les acteurs de terrain dans le secteur du réemploi n'est pas le statut privilégié par ceux-ci lors de leur création. La probabilité de voir augmenter le nombre de SRL respectant tout de même les principes éthiques des coopératives et le nombre d'ASBL proportionnellement dans mon échantillon, est sûrement le scénario le plus probable en cas d'augmentation de l'échantillon.

8.2 Y a-t-il une synergie entre l'économie circulaire et les coopératives ?

Si la question reste ouverte pour d'autres secteurs , un lien direct semble absent de mon étude. Cependant cette étude a tout de même permis d'établir un lien indirect. Il semble qu'il y a une réelle synergie entre l'économie circulaire et l'économie sociale. Les deux économies visent un but foncièrement autre que le bénéfice pur. Les défauts de l'économie classique, comme le besoin de main-d'œuvre, semblent être les forces de l'économie sociale. Mais il est important de noter que si l'économie sociale paraît en symbiose avec l'économie circulaire , ce lien dépend fortement de la volonté des créateurs de projets et de l'objectif final de ceux-ci. De nombreuses initiatives dans l'économie circulaire se sont faites sous des statuts classiques de l'économie circulaire. Comme résumé par l'intervenant de Weco store : « *Le statut n'est pas vertu, le statut est simplement un cadre légal mais dans le fond le plus important c'est la volonté et les valeurs des porteurs du projet* ». Inversement un projet peut se réclamer de l'économie sociale et ne pas forcément viser une amélioration sociale.

8.3 Piste de réflexions : Des avantages juridiques pour les acteurs circulaires ?

Malgré cette réflexion sur l'importance de la volonté et des vertus des porteurs de projets plutôt que du statut , qui au fil des interviews semblait être de plus en plus évidente, d'autres réflexions ont germé en parallèle.

Une première réflexion est que, même si le statut n'était pas déterminant , il semble bel et bien que des outils juridiques spécifiques aux initiatives pouvaient aider les acteurs. Ma première idée était de voir si un statut juridique spécifique aux acteurs circulaires serait intéressant. Après avoir posé la question à quelques acteurs , il semblait que l'idée séduisait autant qu'elle intriguait. Si l'introduction d'un nouveau statut permettrait une position plus claire de ces acteurs , elle pourrait complexifier un paysage juridique qui l'est déjà assez. Le passage des structures qui font déjà de l'économie circulaire avec un statut type ASBL , COOPERATIVE ou SRL serait très compliqué et en ralentirait indirectement la circularité.

Cependant , en regardant sous un autre angle , offrir des avantages fiscaux et d'accès à certains produits pour la circularité, pourrait réellement apporter un plus. L'intervenant de Cadavres Exquis m'a fait part d' une réflexion très constructive quand je lui ai demandé s'il penserait utile de créer un nouveau statut juridique propre à l'économie circulaire : *« Oui je te soutiendrai directement , je ne voudrais moi déjà rien qu'une carte de recyclage. Il y a deux choses dont j'ai vraiment besoin dans ce métier , c'est un , de ne pas payer mes poubelles comme tout le monde parce que je les paye à des prix exorbitants alors qu'on a un rôle de déchèterie. Et de deux, avoir accès aux déchèteries et que les déchèteries soient régularisées pour qu'on puisse y piocher des produits pour les revaloriser. »* Une proposition concrète serait donc de créer une fédération d'économie circulaire par secteur spécifique et d'établir un réseau de membres labélisés. Cela contribuerait , par exemple, à recenser tous les acteurs de textiles afin de pouvoir réduire le coût de leurs déchets qui sont sensiblement liés à leur activité mais aussi leur donner un passe-droit sécurisé en connexion directe avec les déchèteries des communes où ils sont établis. Des jours spécifiques, où l'encadrement de la déchèterie serait assuré, permettraient aux acteurs circulaires de récupérer les objets qu'ils pensent pouvoir valoriser.

D'autre part, ce label aurait un effet réel de sensibilisation pour le consommateur. Cela améliorerait la compréhension du consommateur sur la provenances des produits qu'il consomme. Dès qu'il apercevra des produits issus de ces franchises labélisées , il comprendra qu'ils ont été créés à travers l'économie circulaire et donc que leur coût élevé préserve en partie la société d'externalité négative. Si pour qu'une telle initiative marche il faut bien sûr l'aide des pouvoirs publics, il me paraît important que les acteurs circulaires soient impliqués dans la démarche de ce label. Les membres pourraient participer activement à l'acceptation d'entrée. Si cette démarche est nécessaire c'est aussi pour que les acteurs puissent se rencontrer et donc pouvoir créer des connexions et faire des projets plus impactant à l'avenir.

Si cette initiative est une vraie possibilité elle nécessiterait un double mouvement, une implication majeure des pouvoirs publics et des acteurs. Les détails techniques et juridiques nécessaires pour une telle opération sortent du cadre de mon mémoire, mais cette thématique est une piste à explorer afin d'améliorer l'économie circulaire

8.4 Conclusions et avenir de l'économie circulaire

Si la grande majorité des acteurs semblent positifs en ce qui concerne l'avenir de la filière du textile circulaire à Bruxelles, beaucoup pense que le prix reste un frein qui complique fortement le futur. Le textile circulaire apparaît pour l'instant privilégier seulement une classe sociale aisée capable de s'offrir des vêtements de qualité à un prix plus élevé. Cependant les pouvoirs publics bruxellois ont une vraie volonté de soutenir les différentes start up , stylistes et petites enseignes de réemploi. Et d'un autre côté, de nombreuses initiatives naissent de toute part.

L'avenir de l'économie circulaire s'articulera également, plus que probablement, sur la recherche et le développement de techniques qui permettraient de réduire les coûts de réutilisation et d'améliorer la circularité, et donc in fine de réduire le prix des produits circulaires. Le roadmap de l'Europe pour 2025 va dans ce sens. En ce qui concerne la réutilisation du textile, elle va obliger les pays membres à prendre des décisions concrètes afin d'améliorer leur circularité. L'avenir se développera dans deux sens , tout d'abord dans la naissance de petites initiatives locales en circuit court, mais aussi dans le développement de plus grandes initiatives industrielles et ce sera particulièrement le cas pour une ville de Bruxelles qui se trouve au centre de l'Europe.

Cependant, le point déterminant du futur de l'économie circulaire dans le textile et dans les d'autres secteurs , reste la diminution drastique de notre consommation et la sortie du système économique qui la prône. A l'heure actuelle, la production mondiale et la consommation de textile sont beaucoup plus élevées que la capacité d'absorption et de réintégration. Si cette capacité va probablement augmenter , elle ne pourra jamais absorber l'ensemble de produits issus de la surconsommation d'aujourd'hui , particulièrement si ces produits continuent de perdre en qualité.

La première définition de l'économie que j'ai étudiée lors de mon premier cours d'économie en secondaire était « *L'économie est la science de choix qui essaye de satisfaire les besoins illimités de l'homme avec des ressources limitées* ». L'enjeu de notre génération et des générations futures est donc de casser ce paradigme de besoin illimité, et de valoriser les ressources naturelles qui elles sont limitées. Dans ce but, l'économie circulaire ne peut pas rester une alternative au système capitaliste classique linéaire mais doit devenir une vraie option afin de le remplacer et de permettre la survie des espèces animales et des écosystèmes dont nous dépendons .

Si imaginer qu'un jour l'économie circulaire prendra la place de l'économie capitaliste peut sembler utopiste pour certains , il est important de rappeler que ce système à l'échelle économique est très récent. Il n'existe que depuis 200 ans approximativement sur 10 000 ans d'histoire économique qui commencerait avec le néolithique en -8000 avant notre ère. Entre 1970 et 2012 , plus de 38% des animaux terrestres sont en déclin ainsi que 36 % des animaux marins.(Living Planet report , 2016). Dans ce contexte, la vraie utopie serait non pas de croire en la normalisation d'un système économique différent qui valoriserait la Terre et viserait une amélioration environnementale et sociétale profonde; mais plutôt de croire que l'on peut continuer à viser une survie à long terme de l'homme, de la biodiversité dont il fait partie, en continuant à vivre dans un système capitaliste qui prône une consommation linéaire des ressources.

Pour conclure , les défis de l'être humain tant au niveau climatique qu'au niveau humain à proprement parlé sont énormes, mais notre génération de manager ainsi que les générations futures ne peuvent pas se permettre le luxe d'être pessimistes et doivent réfléchir aux solutions, hors du cadre créé, avec des outils différents comme le sont l'économie circulaire et l'économie sociale.

9. Bibliographie

ADEME. (2020). *Economie circulaire*. Adem. En ligne :

<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire> , consulté le 2 / 06 /2020.

Aurez, V , Levy, J-C. (2013). *Economie circulaire , écologie et reconstruction industrielle ?* Paris éd CNCD.

Aurez V. , Georgeault (2019). *Economie circulaire : Système économique et finitude des ressource*. Paris. De Boeck.

Baccouche Ben Amara. A , ZGHAL.M (2008). *L'impact de la relation « éthique confiance » sur l'intention d'achat*. Cairn info . En ligne <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2008-6-page-53.htm?contenu=article> , cconsulté 28/11/2020

Belgian cooperative motor (2017). *Exploring the Belgian cooperative Economy (2005-2015) – Report*. Febecoop. En ligne : www.febecoop.be , consulté 19/05/2021.

BOUCHARD, M. (2011). *L'économie sociale vecteur d'innovation sociale*. L'expérience du Québec, Presses de l'Université du Québec.

Boucher, J., & Friot, D. (2017). *Primary microplastics in the oceans: a global evaluation of sources* . IUCN .

BOURG. D , Buclet. N. (2005). *Changer la consommation dans le sens du développement durable : la voie de l'économie de fonctionnalité*. Research gate. En ligne :

https://www.researchgate.net/publication/248865213_L'economie_de_fonctionnalite_Changer_la_consommation_dans_le_sens_du_developpement_durable . , consulté 27/11/2020.

Bruxelles Environnements (2018). *La responsabilité élargies du producteur*. Environnement Brussels. En ligne : <https://environnement.brussels/l'environnement-etat-des-lieux/rapports-sur-letat-de-lenvironnement/synthese-2015-2016/dechets-4> , consulté 19/05/2021.

CDRQ (2020). *Les liens indéniables entre les coopératives et l'économie* . En ligne :

<https://cdrq.coop/les-synergies-cooperatives-une-facon-concrete-de-developper-collectivement-en-economie-circulaire.html> , consulté le 17/02/2020.

CHEVALIER. M. (2013). *Le statut coopératif : Un stabilisateur garant de l'entreprise comme institution*. En ligne <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2013-2-page-231.htm> . , consulté le 28/11/2020.

Chouinard, O. (2013). *Review of L'Économie sociale, vecteur d'innovation*. L'expérience du Québec, Marie J. Bouchard (dir.), préface de Riccardo Petrella, Québec, Presses de

l'Université du Québec, coll. « Innovation sociale », 2011]. Nouvelles perspectives en sciences sociales, 8(2), 219–222. <https://doi.org/10.7202/1016478ar>

CNUCED. (2020). *Les retombées économiques dues à la COVID-19 dureront plus longtemps que la crise sanitaire*. UNCTAD En ligne : <https://unctad.org/fr/news/cnuced-les-retombees-economiques-dues-la-covid-19-dureront-plus-longtemps-que-la-crise> , consulté 28/11/2020.

Constructalia (2020).« Acier : le matériau le plus recyclé au monde ». Constructalia. En ligne sur <https://constructalia.arcelormittal.com/en> , consulté le 10/11/2020.

Côté, D. (2007). *Fondements d'un nouveau paradigme coopératif : quelles incitation pour les acteurs clés ?* . Revues international de l'économie social (305) , 72-91. Disponible sur <http://doi.org/10.72020/102151ar> . Consulté le 10/11/2020.

COOP. Identité valeurs et principes coopératif. (2013). ICA.? En ligne : [Identité, valeurs et principes coopératifs | ICA.](#) , consulté 27/11/2020.

Cyril A., Rémi B., Laetitia C. , Julie C. (2014) *Quelles stratégies d'entreprise pour une économie circulaire moteur de croissance ? : Amorcer la transition, construire le modèle de demain*. Institut de l'économie circulaire.

DIGNOCOURT S.(18/11/ 2019). *Cette coopérative veut convertir le secteur de la construction à l'économie circulaire* . Le soir. En ligne sur <https://generation.lesoir.be/organisation/cette-cooperative-veut-converter-le-secteur-de-la-construction-leconomie-circulaire>. consulté le 17/02/2020

Dhont. F (2019). *Zoom sur la réformes des ASBL à partir du 1^{er} mai*. Securex. En ligne sur :<https://www.securex.be/fr/blog/entrepreneurs/zoom-sur-la-reforme-des-asbl-a-partir-du-1er-mai>. Consulté le 19/05/2021

EUROPEAN COMMISSION. *Politique de l'UE en matière de déchets: Historique de la stratégie*. EC. En ligne sur: http://ec.europa.eu/environment/waste/pdf/story_book_fr.pdf ,consulté le 08/07/2015

Febecoop (2019). *Nouvelle loi sur les société incluent une réformes des coopératives ; 25400 coopératives concernées* . Febecoop. En ligne sur : <https://febecoop.be/fr/cases/nouvelle-loi-sur-les-societes-incluant-une-reforme-des-cooperatives-25-400-cooperatives-concernees/> , consulté le 15/05/2021.

Lorendahl, B (1999). *L'intégration de l'économie publique et de l'économie social et coopérative : vers un nouveau modèle Suédois ?*. Nouvelles pratiques social , 12 (1) , 41-61.

Disponible sur <http://doi.org/10.70202/301436ar> consulté le 8/11/2020.

LOUHAB K. (2020). *Économie circulaire nécessités et opportunités*. JECDD. En ligne : ["https://www.jecdd.org/index.php/jecdd/article/view/1.%20Consult%E9%2028/11/2020"](https://www.jecdd.org/index.php/jecdd/article/view/1.%20Consult%E9%2028/11/2020) , consulté 28/11/2020.

REBAUD A. , ' Economie circulaire et ESS : Complémentarités et synergies ' sur <http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2016-ess-eco-circulaire.pdf> consulté le 17/02/2020

Sana. F , STOKKINK , D. (2014) *L'économie circulaire : changement complet de paradigme économique ?*. Transition europe. En ligne <https://www.transition-europe.eu/sites/default/files/publications/files/na-2014-economie-circulaire.pdf> . , consulté 26/11/2020

Sauvé , Sebastien.(2016) *L'économie circulaire : une transition incontournable*. Les presses de l'université de Montréal.

Sophie , M.(2021). *Comment fonctionne Vinted , l'application de vente de seconde main*. My proximus. En ligne sur :

https://www.proximus.be/fr/id_b_cr_vinted/particuliers/blog/news/applis/vinted-comment-ca-marche.html , Consulté le 21/05/202

Spear. (2011). *Formes cooperatives hybrids*. Revue internationale de l'économie social , (320) , 26-42. Disponible sur <http://doi.org/10.72020/1020906ar> . Consulté le 9/11/2020

Staheel , W.R. (2016). *The circular economy*. Nature. En ligne <https://www.nature.com/news/the-circular-economy-1.19594> . , consulté le 2 /6/ 2020

VINCENTE C. (11/02/2015). *Coopératives et Economie circulaire, une alliance durable* . Economie circulaire.

En ligne sur <https://www.economiecirculaire.org/library/h/cooperative--economie-circulaire--une-alliance-durable.html> , consulté le 17/02/2020

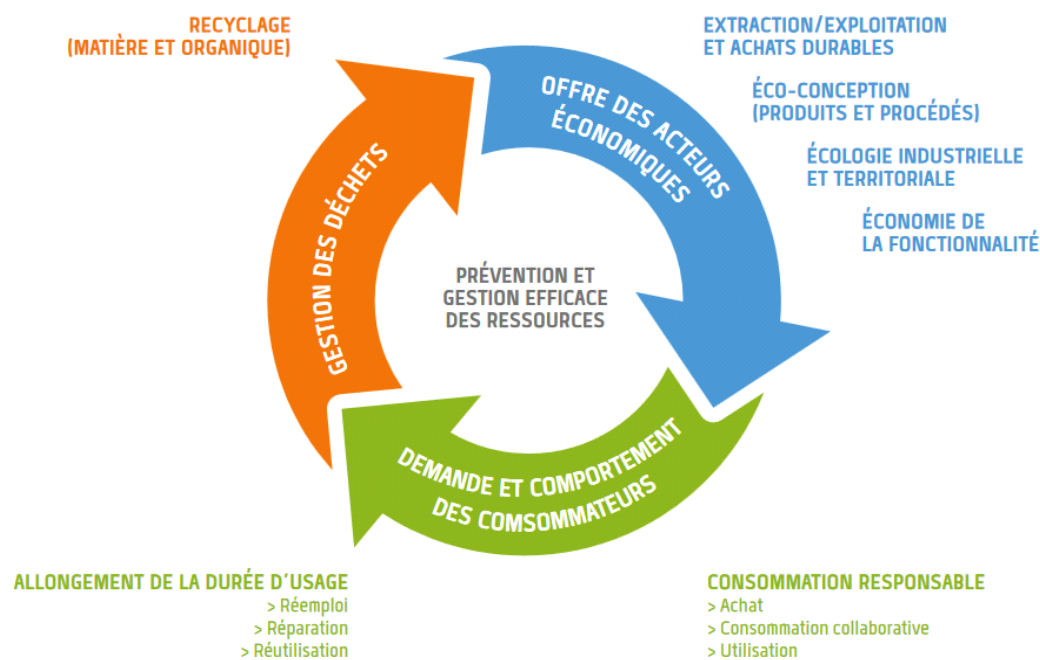
UNICEF. (2017). *Le changement climatique et les enfants*. En ligne https://www.unicef.org/french/publications/files/Le_changement_climatiqueet_les_enfants.pdf . , consulté 25/11/2020

10. Annexes

10.1 Graphique

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

3 domaines, 7 piliers



ADEME. (2020). *Economie circulaire*. Adem. En ligne :

<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire> , consulté le 2 / 06 /2020.



Figure 1 : Echelle de Lansink

Sol et déchet wallon (2019). *Echelle de lansink*. Sol environnement wallonie. En ligne sur : <https://sol.environnement.wallonie.be/cms/de/files/PWDR/echelle-lansink.jpg.html>

10.2 Retranscription des interviews

10.2.1 Guide d'entretiens :

Introduction :

0. Pouvez-vous me donner certaines informations sur votre projet et son point d'origine?
 Quel rôle avez-vous dans ce projet ?

1ère partie :

Catégorie théorique 1 : économie circulaire

1. Pourquoi avoir choisi d'utiliser l'économie circulaire dans votre activité ?
2. Dans quel domaine identifiez-vous votre activité ? (Offre-Demande- Recyclage)
3. Dans quel pilier identifiez-vous votre activité ? (Extraction/exploitation – éco-Conception - écologie industrielle – économie de la fonctionnalité – Consommation Responsable – Allongement de la durée d'usage – Recyclage)
4. Pourquoi avoir choisi ce pilier d'activité ?
5. Quels facteurs peuvent selon vous ralentir et accélérer le développement de l'économie circulaire ?
6. Que pensez-vous de l'avenir du textile circulaire à Bruxelles ?

Catégorie théorique 2 : niveau

7. Connaissez-vous le concept de l'échelle de Lansink ?
8. Dans quel niveau selon l'échelle de Lansink vous situez-vous ? (Prévention – Réutilisation – Recyclage – Valorisation énergétique – élimination)

Catégorie théorique 3 : coopérative

9. Connaissez-vous le concept des coopératives ?
10. Vous considérez-vous comme une coopérative ?

Deuxième partie :

Pour les coopératives

11. Êtes-vous une coopérative agréée ?
12. Combien de principes de la coopérative respectez-vous ?
14. Comment appliquez-vous ces principes coopératifs ? (Stricte / flexible ?)
15. Avec quel type d'acteurs coopérez-vous dans votre boucle ? (Favorisez-vous le modèle coopératif ou êtes-vous indifférent ?)
16. Connaissez-vous d'autres acteurs coopératifs qui travaillent dans le même secteur que vous et dans quelle zone exercent-ils leur activité ?
17. Pensez-vous que le respect de ces principes permet une meilleure circularité ?
18. Pensez-vous qu'il y a d'autres liens possibles entre la coopérative et l'économie circulaire autre que le respect des principes ?

Pour les non-coopératives :

11. bis Quel est le statut que vous avez choisi pour votre projet ?
12. bis Pourquoi avoir choisi ce statut ?
13. bis Y a-t-il un lien entre ce statut et votre circularité ?
14. bis Pensez-vous que ce statut favorise l'utilisation de l'économie circulaire et pour quelle raison ?
15. bis Quel facteur pensez-vous, autre que le statut juridique, peut favoriser la circularité ?

10.2.2 Interview orale :

Interview Oxfam solidarité

F : Je propose qu'on se présente formellement et ensuite tu pourras me poser tes questions. Moi je m'appelle Franck et je suis Directeur-adjoint du secteur seconde main et plutôt responsable de tout ce qui est opération logistique et particulièrement tout ce qui est lié à l'activité du textile.

E : D'accord, moi je m'appelle Emmanuel, je fais un mémoire en ce moment à la LSM. Mon mémoire porte sur l'économie circulaire. C'est un sujet qui m'intéresse en général, j'avais moi-même essayé de créer une marque de textile écologique et j'ai compris que c'était plus complexe que ça en avait l'air. C'est une des raisons qui m'a poussé à choisir ce thème afin de faire avancer la recherche sur ce sujet-là. Le mémoire en quelques mots, l'idée de départ

était d'analyser le secteur du textile et d'analyser des acteurs agissant dans l'activité de la réutilisation. Cela m'intéressait car je pars du principe que la première étape dans notre système, afin de diminuer le gaspillage du textile, est sa réutilisation même si d'autres secteurs restent importants comme celui de l'écoconception.

F : Tout à fait.

E : Je vous ai trouvé grâce à votre lien avec Circle made et j'ai décidé de vous contacter afin que vous puissiez m'aider avec votre expertise. Normalement mes questions auront un lien avec votre statut juridique car je voulais identifier s'il y a un lien entre votre statut et votre activité. Je voulais savoir si cela pouvait influencer et/ou améliorer la circularité.

C : D'un point de vue de forme juridique, disons qu'il n'y a pas vraiment de lien entre une ASBL, une coopérative ou une ASRL, du moment que le but premier est la collecte, réutilisation ou le recyclage de matières premières. Maintenant il est évident qu'une structure comme Oxfam qui se base sur une ASBL, a d'autres valeurs ou en tout cas d'autres objectifs. De notre côté, on a l'objectif de trier et revaloriser le textile mais aussi l'intention de s'inscrire de manière concrète dans l'économie circulaire qui est un outil fort utilisé, qui est une thématique qu'on met en place depuis bien longtemps. Mais qui a été formalisée avec le wording associé donc beaucoup de structures se revendiquent de l'économie circulaire mais l'économie circulaire ce n'est pas uniquement une faculté à réintroduire des produits dans un circuit de production. C'est bien plus que ça, il y a la notion liée à l'impact sociétal, il y a la notion liée à l'environnemental et la notion d'impact économique : qu'est-ce qu'on fait avec les profits générés ? Donc nous forcément il y a cette notion d'intégration socio-professionnelle qui est totalement dépendante du secteur d'activité et donc on a un impact économique et social et ça c'est ce qui va différencier un acteur de l'économie sociale d'un acteur de l'économie privée. Donc pour répondre à votre question, les structures à finalité sociale ont certainement une plus-value qui dépasse la plus-value de l'environnement et c'est dans ce principe-là qu'on peut dire que la circularité est bien plus importante. Nous, par exemple, nous essayons que la collecte se fasse sur des circuits les plus courts possible pour qu'on ait un impact du point de vue carbone qui soit le plus bas possible. On va aussi s'hâter à trier tous nos déchets de manière spécifique en allant très loin dans les fractions d'échelle de manière à avoir en sortie d'atelier le moins de déchets résiduels possible. Ça c'est aussi ce que peu d'entreprises privées vont faire pour la simple raison que ce sont des activités à valeur négative. Donc la seule manière de créer ce modèle

plus vertueux est via des modèles d'économie sociale plutôt que des modèles classiques qui ne permettent pas de faire des activités qui coûtent plus cher qu'elles ne rapportent.

Concrètement quand un acteur classique se trouve avec une fraction résiduelle de 15 à 20 % il ne pas va trier ces déchets mais va les mettre directement en CTR. Cela va lui coûter 180 la tonne mais in fine il n' accorde pas d'importance à sa revalorisation. Cependant ce que nous on va faire, c'est travailler par fraction et avoir la valeur résiduelle la plus basse possible. De cette manière-là clairement on peut dire qu'une structure d'économie sociale a une plus-value d'une structure classique. Cependant j'ai une question, vous m'avez parlé de votre lien avec Circlemade mais avez-vous essayé d'approcher la Fédération Ressources qui est la fédération des opérateurs d'économie sociale actifs dans l'économie circulaire ?

E : Non je n'ai pas encore fait cette démarche mais je trouve cela intéressant que vous en parliez. Cela serait intéressant d'avoir d'autres sources.

F : Oxfam est membre de cette structure. Je vais vous donner les coordonnées du chargé filière dans la matière textile qui s'appelle Eric Schoeder. Je vais vous envoyer ses coordonnées mail et téléphonique.

E : D'accord donc pour résumer, ce que vous venez de me dire, le fait d'avoir un objectif social, cela apporte une plus-value car il y a un intérêt réel pour l'économie circulaire contrairement à une économie privée classique. Mais vous ne faites pas de distinction dans le statut de cette économie sociale, que ce soit une Asbl ou une coopérative ?

F : Effectivement à partir du moment où on se reconnaît de l'économie sociale, il n'y a pas beaucoup de différence entre les structures ayant le statut de l'économie sociale, tant que le but est l'individu et non le profit pur et dur avec une gestion démocratique. Il y a toute sorte de types d'entreprises sociales comme les ASBL, coopératives, ASF à finalité sociale qui se revendiquent de l'économie sociale et qui respectent toute une série de critères et qui ne sont pas liés au critère d'une entreprise privée comme une SPRL ou une SA. C'est vraiment ça qui se distingue dans le secteur de la filière textile. C'est cela qui distingue l'entreprise à but social des opérateurs de l'économie classique. Donc peu importe la forme de la finalité sociale que cela prend. Du moment qu'elle est inscrite dans une démarche d'économie sociale, on a une garantie de ces critères éthiques et donc dans la partie circulaire on se retrouve avec un impact qui est bien plus important que l'impact que pourrait offrir une entreprise classique.

E : J'avais une autre question liée à ce que vous avez déjà dit. Quels facteurs pensez-vous peuvent ralentir ou accélérer le développement de l'économie circulaire ? On a déjà abordé le thème de l'économie sociale qui peut être un levier. Pensez-vous qu'il y a d'autres leviers ?

F : Les producteurs sont clairement le levier le plus important qu'on peut activer. Donc aujourd'hui que ce soit les acteurs privés ou les acteurs de l'économie sociale, on se tourne vers l'Europe et vers les producteurs pour les impliquer dans une forme de responsabilité élargie des producteurs, du moment qu'une grande enseigne comme H&M et Zara a l'obligation de contribuer financièrement à développer les filières de réemploi et recyclage par l'intermédiaire d'une taxe, ces entreprises vont aussi réfléchir de manière différente sur leur logique de production. Ce qu'on appelle le « REP », donc responsabilité élargie des producteurs comme on l'a dans le secteur de l'électroménager, qui est une taxe qui responsabilise d'une certaine manière les acheteurs mais aussi les producteurs. Et donc de manière générale, la filière textile est convaincue qu'en mettant en place une REP, cela permettra de financer toute une série d'actions dans le réemploi et le recyclage, dans la réutilisation des matières comme étant des ressources qui peuvent être réinjectées dans le circuit de production et par ailleurs, cela aura un impact non négligeable sur des gros détaillants comme H&M, Zara pour produire différemment de manière plus responsable en augmentant la durée de vie des textiles ou en donnant accès aux gisements, les invendus et chutes de production aux secteurs de réemploi pour les réinsérer dans le processus de production et éviter l'incinération et donc les pertes de matières uniquement avec de la valorisation énergétique. Au lieu de cela, elle pourrait rentrer dans des filières d'économie sociale ou classique pour être réutilisée comme tel ou démantelée et réutilisée sous forme de matière. Donc pour le secteur c'est un deuxième levier et même un levier incontournable au-delà de l'approche de l'économie sociale qui peut apporter une plus-value différente et qui par ailleurs est défendu par les pouvoirs publics. Le fait de mettre une pression supplémentaire sur les producteurs dans le cadre d'une responsabilité élargie aura un vrai impact. Maintenant ces impacts ont été calculés.

Un troisième levier qui semble évidemment important c'est que l'Europe et les pays membres soutiennent le développement d'industries locales du recyclage et du réemploi, encore une fois cela doit être des modèles économiques qui doivent être analysés et soutenus pour qu'à un moment il y ait sur le marché européen des industries capables de

recupérer les textiles qui sont propres au réemploi et qui ne sont pas réemployables tels quels, qui doivent subir une transformation de but chimique. Dans l'industrie que ce soit dans le démantèlement, l'effilochage ou le compost d'industrie donc que ces matières soient réutilisées dans le marché de production. Donc là ce sont des schémas industriels de grande envergure qui doivent être soutenus et qu'il peut y avoir des vraies politiques de soutien des investisseurs pour la plupart privés. Ici on parle de dimension à la taille du marché donc on parle de millions de tonnes. On est loin des schémas d'économie sociale ou de gros secteur privé. C'est pour cela que les acteurs d'économie sociale, se regroupent au travers de fédérations nationales, européennes, voir internationales car il faut avoir cette dimension d'échelle pour pouvoir à un moment disposer d'une vraie plus-value sur le marché. Si aujourd'hui on prend en compte la collecte d'Oxfam, on est beaucoup trop petit comme acteur pour être intéressant pour un acteur privé.

E : Pour pouvoir rajouter du poids à votre intervention ?

F : Bah c'est ça, d'un, donner l'intérêt au stakeholder du marché du recyclage et de deux, aussi avoir un droit en termes de négociation car cela reste des négociations commerciales. Évidemment si on donne ces marchandises plutôt que de les vendre on aura un attrait supplémentaire mais cependant le processus de collecte et de tri a un cout et cela doit être soutenu par des financements des états membres ou des achats des marchandises venant des acteurs privés.

E : J'avais une autre question en rapport avec les acteurs avec qui vous coopérez. Sont-ils tous issus de l'économie sociale ou cela dépend des secteurs où vous travaillez ?

F : Nous tant que cela est possible on va essayer de travailler avec des acteurs de l'économie sociale. On va prendre l'exemple du groupe Terre qui est un holding qui a toutes sortes d'activités dont des SPRL et coopératives. C'est vraiment un groupe à valeur qui s'identifie et qui se réclame d'économie sociale donc on collabore avec eux pour toute une sorte de produits notamment des produits de recyclage. Ils ont développé le panneau panthère qui est une déclinaison d'une filière papier mais aussi la recherche et le développement dans le textile pour faire des isolements acoustiques à base de produits papier et textile. Donc clairement quand c'est possible, on va favoriser ça mais encore une fois il y a ce problème d'échelle. Terre peut absorber 1000, 2000 voire 3000 tonnes de textile recyclé mais ne pourra pas aller plus loin. Mais quand on voit ce qu'on collecte au niveau national seulement sur les acteurs d'économie sociale on est à plus de 120 000 tonnes par an. On n'est face à

des challenges de type industriel et à un moment il faut se tourner vers des investisseurs privés comme Rénui , Sita , Shanks et là on est obligé de se tourner vers le secteur privé et classique. Mais tant qu'il se peut on se tournera vers des structures d'économie sociale comme les Petits Riens ou Emmaüs en France. On a un réseau suffisamment fort pour essayer de se développer ensemble mais pour certains secteurs d'activité, les acteurs privés sont incontournables. Et même quand on a un afflux plus important de marchandise collectée, elle est conditionnée car la collecte de textile fonctionne par pic et par saison. A certains moments de l'année les gens se débarrassent beaucoup de vêtements et la collecte augmente. Par exemple pendant le mois de mars, septembre, octobre car ce sont les changements de saison. Mais il y a aussi des périodes où nos collectes sont basses, entre décembre, janvier et février, les gens restent chez eux, c'est l'hiver et n'ont pas envie de faire le nettoyage de printemps. Alors nous aussi on doit pouvoir travailler avec des variations de collecte et donc à certains moments on a des surplus et ces surplus on doit les évacuer en dehors de l'économie sociale. On voudrait les garder mais parfois cela est impossible, on doit donc traiter avec des acteurs privés qui rachètent ce surplus. Pour résumer, tant que c'est possible on participe à l'économie sociale et on tente de développer ça même à l'exportation. Même quand on envoie dans d'autres continents en Afrique ou Amérique du sud, on essaye de privilégier l'économie sociale quitte à vendre moins cher.

E : D'accord, là j'ai une question un peu plus technique, c'est par rapport aux acteurs sociaux avec lesquels vous collaborez. Est ce qu'il y a une plus grande représentation d'ASBL ou c'est plutôt disparate ?

F : Les plus grosses sont sous forme d' ASBL comme l'ASBL Terre ou les Petits Riens. On collabore aussi avec des coopératives mais dans une moindre mesure. Donc c'est essentiellement soit des asbl ou des sociétés à finalité sociale, SAFS. Donc le nom a changé récemment avec la sixième réforme mais de toute façon les principaux sont des ASBL.

E : D'accord parfait merci pour tout. Je voulais vous demander que pensez-vous de l'avenir du textile à Bruxelles ? Pensez-vous qu'on se dirige vers une croissance ?

F : De manière générale les pouvoirs publics bruxellois misent très fort sur l'économie circulaire et la filière textile pour stimuler une économie locale qui intègre des matières de seconde main dans leur logique de production. Donc on pense qu'il y a en tout cas une vraie volonté de soutenir des starts up, stylistes ou petites enseignes qui intègrent dans leur processus de production le réemploi. On est donc convaincu que cela va se mettre en place.

On a par exemple des indicateurs qui nous permettent de le confirmer. Deux heures avant d'avoir rendez-vous avec vous, j'ai rencontré une styliste qui est venue acheter quelques kilos de textile pour upcycler des t-shirt et chemisiers, elle reprend des surplus de production et t-shirt de seconde main et crée des collections qui par pièce se vendent 100 ou 150 euros alors qu'elle les a achetés 2 euros le kilo. On pense donc qu'il y aura un changement local mais on reste dans des petites échelles par rapport au volume que le belge ou le citoyen bruxellois consomme. Il y a un écart relativement important. Donc le deuxième plus gros débouché c'est toute la recherche et le développement et de nouveau, la région bruxelloise, le gouvernement fédéral et l'Europe investissent beaucoup dans la recherche au développement pour trouver des issues dans le recyclage de matières. On sait très bien que le réemploi, si on considère l'échelle de Lansink, est au sommet de la pyramide mais le recyclage doit être intégré dans cette logique, car on ne pourra pas faire autrement vu le niveau de production de textile qu'on a au niveau mondial et le niveau de consommation, on consomme beaucoup plus qu'on ne sait réintégrer dans le marché de l'emploi même si c'est qualitatif. Ce dont on est convaincu c'est que les pouvoirs publics vont investir massivement dans la recherche et développement, notamment pour faire des pellets de produits synthétiques qui peuvent être réintégrés, idem pour le coton ou pour ce qu'on appelle les vêtements de travail de manière globale. Dans l'industrie pharma ou hôpitaux, de nombreux textiles sont utilisés qui sont très solides et peuvent avoir un deuxième, troisième, quatrième ou cinquième cycle de vie s'ils sont traités correctement. Aujourd'hui l'Europe impose des critères d'emplois et de réutilisation de plus en plus élevés. Et donc in fine, il y a une roadmap qui est avec un deadline en 2025 où les états membres vont devoir atteindre des niveaux de performance en réutilisation mais aussi en recyclage plus élevés qu'aujourd'hui. Donc par la porte ou la fenêtre, les états vont devoir investir dans cette opération au développement et dans l'industrie. On pense que l'avenir va vraiment s'articuler autour de ces deux éléments principaux, une logique circuit court et plutôt des petites structures et initiatives qui vont se multiplier, qui vont réintégrer cette logique de réemploi et recyclage dans la conception de leur business model et alors d'un autre côté, le gros morceau, le recyclage où des grandes industries qui développent des solutions type ARN pour réintégrer le textile dans la chaîne de production. Donc d'un point de vue purement bruxellois on est convaincu que ces 2 axes vont être mis en œuvre. Et le troisième c'est au secteur et aussi aux pouvoirs publics de mettre la responsabilité et la charge sur les épaules du producteur,

car tant qu'on arrête pas ou influera pas sur cette production effrénée, on ne va se trouver qu'avec des problèmes exponentiels, avec de plus en plus de tonnes de textile de basse qualité sur le marché. La manière dont on voit l'évolution aujourd'hui est, de 1, les activités qui vont se développer, de 2, le développement de l'ARND et solution industrielle dans le recyclage et de 3, un impact sur les producteurs et un ralentissement du volume de production et une augmentation de la qualité des produits. Ça c'est la vision qu'on a sur le court et moyen terme pour cette filière textile à Bruxelles et en général en Belgique et en Europe.

E: D'accord merci beaucoup. Je vais juste terminer sur quelque chose d'un peu plus technique. Je vous ai identifié comme un acteur du second niveau dans l'échelle de Lansink. Mais je sais que vous faites d'autres activités, est ce que vous vous considérez à d'autres niveaux dans l'échelle de Lansink, et au niveau de l'économie circulaire, sur quel pilier vous identifiez-vous ?

F : C'est une bonne question car c'est une question qu'on a glissé dans le cadre de réflexions stratégiques quand on a construit le plan stratégique 2021-2025. Effectivement au départ on est un acteur secondaire et donc actif dans la récupération et la remise sur le marché d'une partie qu'on appelle le réemploi, mais aujourd'hui ce qu'on veut, c'est intervenir beaucoup plus sur la chaîne en amont donc faire du lobby au niveau de la production, donc utiliser notre expertise et notre savoir et surtout les indicateurs qu'on a aujourd'hui en main pour interpellier les producteurs, et donc on a, dans le plan stratégique, une démarche de lobby vers le marché des industries et producteurs textile. Et là on se trouve dans un cycle bien en avant et en amont des chaînes de valeurs. Et ce qu'on voudrait c'est être beaucoup circulaire dans la manière dont on traite le textile donc avoir une valeur résiduelle de moins en moins importante pour arriver à du zéro déchet. De cette manière-là on veut s'inscrire en bout de ligne et aller plus loin, ce qu'on faisait précédemment et se positionner comme un lobby, et plutôt l'information, ce qui est le sommet de cette grande pyramide, en informant le public par des analyses et une collecte d'indicateurs pour pouvoir les publier et sensibiliser le grand public. Car le grand public est le levier principal qui va influencer les producteurs. Si à un moment plus personne ne va chez Primark parce que les dégâts que ces structures ont réalisés d'un point de vue environnemental et social sont connus et intégrés par le grand public et qu'il y a une vraie volonté de changement, il n'y a que ce public-là qui va pouvoir influencer ces gros industriels. D'un autre côté, c'est aussi l'Europe et l'international qui va

influencer ces gros acteurs et donc ça c'est un petit peu ce que Oxfam veut ajouter en tant qu'ONG mais ici ce n'est pas l'ONG mais l'ASBL qui inscrit cela dans son plan stratégique. Ce qu'on fait c'est, quand on a des relations avec des groupes comme Edi texte et qu'il nous demande une aide pour leur circularité, on a accepté mais moyennant une série d'engagements que ce soit au niveau de leur manière de payer leurs salariés, les endroits où ils vont produire et leurs responsabilités. On a donc un cahier des charges qui est bien construit et qui a été construit avec des membres du secteur depuis plus de 10 ans. Et aujourd'hui on a une stratégie dans cette filière textile pour sensibiliser les pouvoirs publics, conseiller le gouvernement et conseiller les producteurs pour être de plus en plus circulaire. C'est pour ça aussi que, quand on a abordé des leviers, on a parlé de la « REP », pour nous la « REP » c'est l'instrument qui va contraindre les entreprises à se positionner différemment sur le marché et donc de cette manière-là nous on s'inscrit dans ce processus en amont et au-dessus de l'échelle de Lansink en disant ce qu'on veut, c'est aussi communiquer au-delà d'être acteur. On veut être un acteur de sensibilisation et de négociation. Car au-delà de nos activités de lobby, on a la capacité de réunir des acteurs au niveau national et international, et on a fondé un groupement d'intérêt européen avec Emmaüs France, avec les Petit Riens et Terre. Aujourd'hui, on a une dimension au niveau du secteur d'économie sociale de rencontrer des gros groupe Unitex, H&M, LVG. Mais à un moment c'est leur dire que s'ils ont conscience qu'ils vont travailler avec nous, ils doivent être conscients qu'ils doivent changer leur approche économique. Quand on rentre dans une réunion, on ne va pas juste demander des vêtements pour augmenter notre chaîne de valeur, nous ce qu'on veut c'est que l'entreprise s'engage dans un plan stratégique global et qu'ils prennent leurs responsabilités.

E : Une dernière question, c'est sur cette décision d'Oxfam d'utiliser la circularité et de se concentrer sur le secteur du textile, c'est venu d'une réflexion globale de se dire qu'il fallait activer ces leviers de responsabilité et ou c'est juste une réflexion globale dans votre projet social ?

F : C'est une convergence du secteur principal du secteur du textile et d'Oxfam international. Le secteur textile est le deuxième plus gros pollueur au niveau mondial, il y a toute la pétrochimie et ensuite l'industrie du textile. Ce sont ces deux activités qui ont un impact environnemental énorme au niveau mondial et un impact sociétal tout aussi énorme, si on prend le cas du Rana Plaza, il y avait des producteurs textiles qu'on connaît tous comme Zara

ou Mango. Et donc d'une certaine manière c'est la convergence entre le terrain d'économie sociale et les grands penseurs d'Oxfam qui réfléchissent aux stratégies qui permettent de changer le système où on évolue et d'avoir un impact sur les conditions de travail et la crise environnementale, mais aussi la question économique liée au sexe ou d'intégration dans la société. C'est donc toutes ces conclusions qui ont amené Oxfam à s'attaquer à cette problématique qui est un moteur d'inégalités et injustices dans le monde. On ne veut pas juste montrer du doigt mais on est prêt à influencer leur comportement mais aussi amener des solutions d'un point de vue opérationnel pour y arriver. Donc dans une certaine logique, si on leur dit de ralentir leur production et augmenter leur qualité, ce qu'ils vont voir c'est que leurs revenus vont diminuer de manière systématique, mais ce qu'on veut aussi c'est leur dire, nous allons vous aider à récupérer les matières pour les réinjecter et de nouveau générer du profit et en plus avoir un impact positif plutôt que négatif. Car derrière cette chaîne de valeurs, nous on a mis un système économique alternatif qui est le système économique social avec une intégration socio- professionnelle. Donc, entre guillemets, ce qu'ils vont perdre en impact en terme économique pur, ils vont le récupérer en impact positif au niveau environnemental et social. Et donc c'est une manière qui permet de montrer qu'il n'y a pas que la valeur économique qui est importante et donc progressivement cette approche a été intégrée à travers une boucle qui est l'économie circulaire et donc on fait de l'information, de la sensibilisation et du lobby, et on offre notre expérience sur le terrain en recherche et développement dans cette chaîne de valeurs pour qu'elle devienne de plus en plus une vitrine. Ce n'est pas donc de juste se positionner dans une des chaînes de valeurs mais d'avoir un impact progressif sur toute cette chaîne de valeurs, c'est ce qu'on fait notamment avec des producteurs textiles dans le cadre du Magasin du monde. Là on est sur un modèle de production de neuf vendu dans les Magasins du monde, mais où il y a un vrai focus sur les terres agricoles utilisées par les propriétaires terriens, le salaire et les conditions de travail. On se retrouve avec un pull ou une écharpe trois fois plus chers mais on sait que dans la chaîne de valeurs tout le monde a été payé correctement, le travail était correct et il n'y a pas d'enfant qui a travaillé, il y a eu du coton bio et une non utilisation de pesticide.

Finalement dans cette chaîne d'économie circulaire, on se positionne dans la sensibilisation, mais aussi en tant que producteur et récupérateur. D'une certaine manière, c'est avoir un impact sur plusieurs étapes de cette logique et se positionner comme industriel en montrant

l'exemple. Et à terme, produire zéro déchet et tout ce qu'on collecte le traiter et l'envoyer vers des opérateurs, les matières qui peuvent être recyclées. On veut démontrer que dans le modèle d'économie sociale, il y a des alternatives avec modèle qui génère moins de bénéfice mais en crée suffisamment pour intéresser des investisseurs, tout en étant bien circulaire. Ils se rendent aussi compte que l'extraction des ressources va augmenter et il se rendent compte que le modèle économique doit changer. Le fait de se positionner dans différents secteurs d'économie ne va faire qu'accélérer les processus.

Marcel et Fifi

E : Bonjour, pourriez-vous me présenter votre projet et votre rôle dans le projet ?

A: Je suis vraiment partie d'un constat, quand je suis devenue maman , que j'avais envie d'acheter des jolis vêtements à ma première fille et que je voulais ne pas être dans la fast fashion , je me suis rendu compte qu'il fallait trouver la solution qui répondait à ce besoin. A l'époque je vivais au pays et j'ai découvert un magasin qui m'a fait connaître la seconde main enfant. Je me suis rendu compte que les vêtements étaient nickels et que je pouvais habiller ma fille très joliment à bas prix. Quand je suis revenue à Bruxelles, j'étais tellement convaincue que j'ai voulu créer un projet similaire. J'ai pris un peu de temps avant de lancer le projet en attendant j'ai eu ma deuxième fille. Mais c'est vraiment la rencontre avec Céline qui m'a permis de passer de l'idée à la concrétisation. On a commencé à en parler en mars 2018 et en novembre 2018, le site était en ligne.

E : D'accord. Et quand vous avez créé votre activité, est-ce que vous vous rendiez déjà compte que vous étiez en train de faire ce qu'on appelle un peu de l'économie circulaire en réutilisant les vêtements ? Ou vous n'avez pas du tout pensé à cette approche un peu circulaire ?

A : Pour être tout à fait transparente avec vous, c'était plus par rapport à mon besoin à moi, mais aujourd'hui, maintenant on est vraiment là-dedans et c'est ce qu'on met en avant. Cela correspond vraiment à une nécessité par rapport à l'environnement mais vraiment au tout début de l'idée je suis partie de mon besoin personnel d'habiller ma fille en limitant les vêtements de basse qualité. Donc j'étais déjà dans cette démarche de réutilisation, mais c'est vraiment au fur et mesure du projet que j'ai réalisé quel impact je pouvais avoir.

E : Pourquoi avoir choisi ce secteur d'activité de la réutilisation ? Est-ce que c'est lié à votre expérience personnelle de vouloir réutiliser les vêtements pour enfants ou il y a une réflexion globale sur les vêtements ?

A : L'idée de base était vraiment de réutiliser des vêtements pour enfants, car si pour moi il y a des vêtements qui ne s'abiment pas surtout dans les tout premiers mois de vie d'un enfant, c'est le vêtement des enfants. Aujourd'hui on a fait plusieurs calculs et on a réalisé que durant la première année de vie d'un enfant, il change 6 fois de taille, donc on a pas le choix que de lui racheter des vêtements, ce n'est pas comme un adulte parce qu'il a envie de changer, là c'est vraiment un besoin, pour moi c'est évident que la réutilisation est primordiale pour les vêtements des enfants.

E : D'accord merci. Qu'est-ce que vous pensez de l'avenir du textile à Bruxelles ? Est-ce que vous avez pu vous connecter avec d'autres acteurs et est-ce que nous sommes dans une phase de développement ou de stagnation ?

F : On est en plein dedans, je pense que c'est quelque chose qui va être de plus en plus fréquent, il y a de nouveaux acteurs qui sont sur le marché. Il y a des boutiques physiques et des plateformes comme les nôtres qui se mettent en place. Quand on a lancé le projet, Vinted était très peu utilisé, aujourd'hui, c'est ce qui permet de plus réutiliser les vêtements. Je pense donc qu'on est au tout début et que cela va devenir la norme. On a vraiment observé avec toute notre communauté, qu'on a rencontré beaucoup de gens qui étaient ultra frileux au sujet des vêtements réutilisés, alors que maintenant ce n'est plus du tout un problème, peu importe le profil.

E : Donc pour vous il y a vraiment un changement dans les mentalités. En ce qui concerne les facteurs de ralentissement et d'accélération, vous avez parlé de Vinted, de la digitalisation de certaines plateformes pour échanger des vêtements, est-ce vous pensez qu'il y a d'autres facteurs qui peuvent influencer l'économie circulaire ?

A : Il pourrait y avoir plus de boutiques physiques car beaucoup de gens tiennent à voir les vêtements. Il y a le 'en ligne' et le fait de toucher. Un des facteurs qui a été déclencheur ce sont toutes les ventes entre particuliers. Les gens avant faisaient uniquement cela dans les brocantes, mais tout le monde ne va pas dans les brocantes. Aujourd'hui avec Marketplace et Vinted, les gens font ça tout le temps. Mais là où nous on se distingue c'est qu'il n'y pas de contrôle sur l'état des vêtements, les gens vendent de tout et n'importe quoi. Nous on joue vraiment le rôle d'intermédiaire de contrôle afin de continuer à satisfaire les clients.

Pour moi c'est quelque chose de très important. Et c'est pour ça qu'il va y avoir des gens qui vont aller dedans car il y aura une garantie d'avoir des vêtements en bon état.

E : Est-ce vous pensez qu'il faudrait créer un label ou cela doit rester l'expertise de chaque magasin qui pourrait vraiment assurer cette normalisation des vêtements et des produits ?

A : Un label ce serait intéressant mais cela peut être ultra subjectif, dans un certain label, s'il y a une micro tâche le vêtement n'est plus accepté. Nous quand on fait des erreurs on les rectifie mais je sais qu'il y en a d'autres qui sont plus flexibles, aussi dans les gens qui achètent. Donc il faudrait vraiment un label qui soit objectif.

E : D'accord, maintenant je vais passer à la deuxième partie de l'interview un peu plus technique. Cela concerne votre statut juridique, quel statut juridique avez-vous décidé de prendre quand vous avez créé votre projet ?

A : Alors au début moi j'étais déjà indépendante donc on a utilisé mon numéro d'entreprise, très vite on s'est rendu compte que c'était compliqué. Alors on a créé une société un peu plus particulière qui est une SNC. C'est un très vieux type d'entreprise mais qui nous a permis de nous associer. Je ne voulais pas prendre le risque de créer une SA ou une SPRL au début.

E : Pourquoi avoir décidé de créer votre projet sous ce statut SNC et pas sous un statut comme l'asbl ou la coopérative ?

A : L'asbl, à l'époque la loi n'avait pas encore changé donc ça faisait partie des pistes mais elle n'a pas été retenue. Et la coopérative à ce moment-là on n'était pas prêtes, peut-être qu'on pourrait évoluer vers ça. On voulait juste une structure pour avancer mais on n'était pas dans cette démarche-là.

E : D'accord.

A : Mais cela reste une option envisageable.

E : Est-ce qu'il y a un lien entre votre statut et le fait que vous vouliez faire ce type d'activité ? Ou vous avez simplement choisi le statut le plus simple ?

A : C'était le plus simple, on n'a pas réfléchi à un lien entre notre statut et notre activité.

E : La prochaine question, est-ce que vous pensez que ce statut favorise l'économie circulaire ?

A : En fait, on a d'abord pensé à l'essence même du projet et après on a cherché une solution juridique pour avoir un statut légal et donc l'économie circulaire c'est le cœur même de notre projet.

Mais le statut ne nous a pas plus aidé ou moins qu'un autre statut.

E : Quel autre facteur, à part le statut juridique, pensez-vous, peut vraiment avoir un impact sur la circularité en général ? Est-ce que vous pensez que des aides du gouvernement pour pouvoir organiser les activités circulaires peuvent aider ?

A : Le côté complexe de notre activité et c'est propre à tout ce qui est économie circulaire et pas que, c'est que toutes les pièces sont uniques. Donc chaque pièce demande le même traitement. Cela prend donc énormément de temps et de l'argent. Mais aussi des automatisations qui coûtent cher, et là l'aide publique est la bienvenue. Car c'est encore très artisanal et il faut miser la masse pour en sortir et on a besoin d'aide à la différence de marques neuves qui produisent les mêmes vêtements énormément de fois dans des tailles différentes. Mais il y a aussi de plus en plus de marques qui proposent des solutions pour remettre dans le circuit leurs propres vêtements, nous on a été approché par une marque et on a trouvé leur démarche ultra intéressante. Ils avaient envie de proposer une solution à leurs clients, mais ils ne se considéraient pas être experts en cette matière et donc cherchaient des prestataires extérieurs pour eux. Et cela je trouvais que c'était une réflexion ultra intéressante car cela permet à la marque de proposer des solutions à ses clients, mais aussi à des acteurs comme nous d'avoir énormément de vêtements en un coup. Tout le monde est gagnant mais également les clients. Pour moi c'est quelque chose qui devrait se faire de plus en plus. Nous réfléchissons donc comment approcher ces marques mais la question est aussi quelle marque on veut approcher. La question est de voir si on devrait aborder des grandes marques comme H&M, mais nous ce n'est pas notre marque de fabrique, on veut nous approcher des marques de qualité et aller à l'encontre des marques fast fashion. On voudrait que les gens qui ont moins de moyens viennent acheter chez nous, on est dans les mêmes prix mais au moins les gens ont des vêtements qui sont de qualité et qui en plus sont réutilisés. Donc je pense qu'il y a un travail à faire, par contre c'est une question qu'on se pose, si tout le monde se met à la seconde main, quels sont les gens qui vont acheter en première main et du coup est-ce que la seconde main a encore un avenir à très long terme.

E : Juste pour conclure j'avais une petite question sur la connexion que vous avez faite avec un acteur externe. Est-ce qu'il y a d'autres acteurs avec lesquels vous travaillez ? Est-ce que ce sont plus des acteurs privés ou des acteurs sociaux, types asbl ou coopérative ?

A : Aujourd'hui on a deux types de partenariat qu'on a mis en place au début, quand on a commencé tout ce qui était collaboration et partenariat était important, on voulait aller assez loin dans ces connexions. Donc on a fait plusieurs partenariats avec des magasins de vêtements neufs. Principalement des petits indépendants et pas des grandes marques. Et l'idée était double, avoir des points à travers tout Bruxelles pour que les gens qui voulaient nous confier les vêtements ne doivent pas se déplacer jusqu'à chez nous. Ensuite que ces gens qui déposent les vêtements soient payés non pas via un virement mais qu'ils optent pour des bons d'achat. L'idée était de revaloriser des bons d'achat qu'ils pouvaient utiliser soit chez nous ou dans le magasin de neuf. L'idée était de changer le comportement des gens et les inciter à acheter différemment. Les gens déposent dans le magasin mais n'optent pas très souvent pour des bons d'achat, ils préfèrent l'argent. Donc ce côté circulaire ne s'est pas mis en place. A part une boutique qui incite à déposer ses vêtements et ce n'est pas quelqu'un qui débarque comme ça et qui les dépose. Et puis après on a un partenariat avec Cycle up. Les vêtements que les gens déposent, mais qu'on ne décide pas de récupérer, peuvent soit être envoyés à Cycle up soit aux invendus.

E : Comment se sont faites ces connexions ?

A : En fait quand on a lancé le projet, avant même d'avoir débuté, c'était quelque chose qu'on voulait faire et donc on a approché des acteurs qui étaient ultra réceptifs. Le fait que des magasins de neuf acceptent cette proposition, je trouve que cela montre que la mentalité change. Ce sont des collaborations qui ont du sens et qui montrent qu'il y a moyen de changer les choses.

E : Est-ce que vous avez reçu des aides gouvernementales ou des subsides au début de votre activité ?

A : Quand on a lancé l'activité on a répondu à Be circular et le fond ING, mais notre projet n'a pas été repris car c'était beaucoup trop tôt. Et on s'est lancé sur fonds propres et aujourd'hui, c'est l'activité qui s'auto-finance, on est à un moment clef de l'évolution du projet et on sent qu'on doit s'industrialiser, il faut chercher de l'argent via divers moyens comme des aides gouvernementales.

E : Une dernière question, vous comptez créer un espace où vendre vos produits ou vous voulez rester en ligne ?

A : Au début on a lancé beaucoup de pop-up et cela marchait bien et on était dans un moment d'entre-deux, on ouvrait tous les mercredis comme une boutique et les autres jours

les gens pouvaient venir sur rendez-vous. Finalement, on a décidé d'arrêter fin 2020 car justement dans cet objectif de développement on s'est rendu compte que combiner le physique et le 'en ligne' est impossible pour la question de pièce unique. On n'arrivait pas à se concentrer sur le 'en ligne' alors qu'il nous permettait de toucher plus de monde qu'une boutique de quartier. Logistiquement c'est très compliqué à cause des doubles ventes alors on a décidé d'arrêter.

Green Fabrik

E : D'abord je voudrais des informations un peu sur l'origine du projet et ton rôle dans ce projet ?

I : Donc moi je suis ingénieure architecte, de base je n'ai pas de formation textile, je travaillais dans un bureau d'études comme ingénieure. Et à côté de ça je faisais mes vêtements, je tricote et couds. J'ai acquis de l'expérience en faisant mes premiers vêtements. J'ai toujours eu cette démarche énergétique, je travaillais dans la performance énergétique des bâtiments donc j'ai toujours été là-dedans. Mais je trouvais que ce n'était pas assez et que l'impact ne me suffisait pas et en fait lors d'un Black Friday, il y a 3 ans, je me suis dit que ce n'est pas possible, il fallait que les gens changent leur manière de consommer. On ne parle pas du tout de l'impact de notre consommation de biens, de vêtements et gadgets inutiles qu'on peut acheter. Et je me suis demandé comment je pouvais faire changer la manière dont consomment les gens. Donc moi je me suis interrogée comment je faisais pour consommer moins. Chez moi on est dans une logique de déconsommation, c'est-à-dire d'acheter très peu, en seconde main ou de faire nous-mêmes et du coup c'est de là qu'est venue l'idée. En fait quand on fait soi-même on retrouve la valeur des choses. Quand on achète un objet chez Amazon, on perd complètement la valeur et le travail qu'il y a derrière. Et quand on fait ses vêtements soi-même, on achète un tissu et cela prend quelques heures. A partir de ce moment-là, je n'ai plus réussi à acheter chez H&M. Je me suis rendu compte qu'un t-shirt à 5 euros ce n'était pas possible parce que la matière, le travail, tout le truc derrière, il y a quelqu'un qui se fait avoir là-dedans donc voilà. A partir de ce moment-là j'ai changé ma manière de consommer, alors je me suis dit que peut-être si les gens refont eux-mêmes, ils vont retrouver la valeur et l'avoir et commencer à consommer différent.

E : Peut-être que créer les choses pourrait les mettre face à leurs contradictions et comprendre que si un t-shirt est vendu 5 euros, il y a un problème dans la chaîne de production ?

I : Voilà c'est ça, et en plus quand on fait soi-même, on coud le t-shirt, derrière ça, il y a quelqu'un qui a fabriqué le tissu. Le temps passé sur un vêtement et l'énergie est énorme. Donc voilà ça c'était le point de départ. Du coup l'idée était d'avoir une fabrique pour apprendre à faire soi-même et mutualiser les machines et l'espace pour que les créateurs puissent avoir l'occasion de créer eux dans les meilleures conditions, par rapport aux contraintes, aux pressions qu'on peut avoir de la fast fashion etc... Donc ça c'est l'idée de base du projet.

Donc je dirais que cela a duré un an et puis j'ai eu le suivi Coop city pour baliser un peu ce que je voulais faire et pour bien préparer le projet et les enjeux et mettre tout ça en avant.

E : Donc pour la suite moi j'ai identifié plusieurs catégories théoriques. La première est liée à l'économie circulaire. Je voulais te demander pourquoi tu as choisi d'utiliser l'économie circulaire ?

I : C'était un peu une évidence, comme je disais ou comme tu disais, de se rendre compte qu'il y a déjà tellement de textile sur le marché et que du coup changer un peu le contexte. C'est difficile de répondre car pour moi c'était une évidence. Ce qui me gêne c'est d'acheter des trucs nouveaux sans en avoir le besoin. Ce qui me gêne en fait c'est la société capitaliste où il faut toujours produire plus et être en croissance. Je pense que c'est un système qui ne fonctionne pas ou plus par rapport aux enjeux climatiques. C'est donc rentrer en résilience par rapport à ça. L'idée ici aussi était quand on rentre en décroissance, ça peut avoir un côté dur et là l'idée c'était de montrer qu'on pouvait faire les choses différemment et avoir un impact nul, entre guillemets, en utilisant les savoir-faire locaux, des matières locales etc... C'était une forme de résilience, le but c'était d'avoir un projet résilient qui fonctionne différemment.

E : La prochaine question porte sur les facteurs qui, tu penses, peuvent accélérer ou ralentir le développement de l'économie circulaire ? Même par rapport à ta structure, quels facteurs t'ont aidé ou pas pour ton développement ?

I : Moi je pense très honnêtement que la façon dont les gens travaillent, que le travail comme il est perçu et mis en place maintenant permet peu aux gens finalement d'avoir beaucoup de recul. La façon dont on met en place le truc, c'est que tu travailles pour te faire

plaisir pour te récompenser de travailler. Moi je pense qu'il faut changer ce rapport au travail soit avoir un travail qui en soi a du sens ou arrêter d'être une société dont le seul but est d'être dans une société où il faut travailler. Ce qui a changé chez moi c'est ce rapport au travail, qu'est-ce que j'y gagne et qu'est-ce que j'y perd, tout ce que je faisais de mal par rapport à l'environnement, tout ce que je surconsommais, c'est parce que je n'avais pas le temps ou pas l'énergie.

E : Est-ce que tu penses que, par exemple, il devrait y avoir plus d'aides pour des initiatives comme ton projet ? T'es-tu sentie aidée au début de ton projet ?

I : Oui je pense qu'il devrait y avoir plus d'aides, ici on a très peu d'aide mais une des aides qu'on reçoit et qui est non négligeable est que le bâtiment qu'on occupe appartient à la commune de Forest, c'est une occupation temporaire. Ils l'ont construit dans le but de le détruire plus tard pour refaire la nouvelle bibliothèque. Mais pendant le temps des études et des travaux, ils se sont dit qu'il valait mieux que le bâtiment soit occupé. Donc ils ont fait un appel à projet auquel moi j'ai répondu avec l'ASBL Green Fabrik et du coup c'est grâce à ça qu'on a le bâtiment. Donc c'est clairement une aide inestimable avec toutes les phases où on a dû fermer et où il y avait zéro rentrée donc du coup c'est bien de ne pas avoir de loyer. Mais après au niveau subsides, je n'ai eu aucun subside ou quelque chose qui s'en rapproche, j'en ai demandé pas mal. Il y a quelques subsides mais souvent liés au produit donc liés à des choses qui sont circulaires, ici on ne produit pas grand-chose, il y a les créateurs qui produisent des choses mais c'est limité. Du coup il y a beaucoup de subsides et d'aides auxquels on n'a pas droit à cause de notre statut d'asbl, les aides d'investissement sont réservées aux entreprises et pas aux asbl. En fait, acheter en seconde main ce n'est pas aider, parce que pour pouvoir déduire il faut des factures et les factures c'est souvent sur des objets neufs. Donc voilà, on a une aide qui est structurelle, qui est conséquente mais au niveau du reste il y a pas grand-chose.

E : D'accord merci beaucoup. Pour la suite je voudrais pouvoir identifier précisément votre activité avec ma théorie. Quelle activité faites-vous exactement dans cette Asbl ?

I : Il y a 4 grandes parties dans le projet, il y a les workshops qu'on donne pour le grand public comme l'atelier couture, céramique, zéro déchet. Le deuxième je l'appelle le Coworking des créateurs, il y a 9 créateurs (trices) ou ils peuvent développer des projets personnels. Il y a de la céramique, des créations textiles etc... Ensuite il y a l'atelier partager,

on a des machines textiles accessibles à l'heure ou la journée, ça c'est pour les personnes du milieu et les personnes extérieures.

E : C'est quel genre de machine ?

I : C'est des machines textiles donc il y a des machines à coudre, surjeteuse, recouvreuse. Ce sont des machines qui permettent de faire des choses différentes. Mais aussi une machine pour faire des tapis en laine et une imprimante 3D, une découpeuse vynil. Donc on a plusieurs machines qui sont accessibles aux personnes de l'extérieur qui ont besoin ou envie temporairement de les utiliser. Le dernier pôle c'est la boutique, dans la boutique, il y a les créations des créatrices en résidence mais aussi une partie de mercerie de seconde main. Cette mercerie est le seul point qui ne faisait pas partie du projet de base. Le but de base était de faire tous les ateliers avec des produits de seconde main. On a donc fait beaucoup de récup à un point où on avait beaucoup trop pour notre activité. On a donc pensé que d'autres personnes pourraient être intéressées à réutiliser ce matériel de récupération alors on a décidé de vendre l'excédent à bas prix.

E : La prochaine question c'est sur l'avenir du textile en général, pensez-vous qu'il y ait un développement ?

I : En tous cas on sent qu'il y a des choses qui bougent, déjà il y a beaucoup de projets comme le nôtre qui naissent, il y a par exemple le Circularium, qui est un projet où il y a des machines partagées avec des machines un peu plus industrielles. Il y a aussi R-use fabrik qui sont aussi une mercerie de seconde main. Ça c'est des choses qui sortent cette année ou fin de l'année dernière, donc c'est quand même des initiatives qui nous font sentir que cela bouge. J'ai aussi l'impression que dans les écoles on commence à plus en parler et à se sensibiliser autour de cet aspect-là. Donc oui je pense et j'espère que ça va changer, je rencontre pas mal de créateurs qui font de l'upcycling et qui travaillent avec des matériaux de création donc il y en a de plus en plus. Mais ce n'est pas facile parce que tout ce qui reste made in Bruxelles c'est trop cher.

E : C'est une concurrence un peu inégale avec des gros producteurs.

I : Oui c'est ça, on avait fait un pop-up au mois de décembre où on avait agrandi l'espace magasin et on avait des créatrices résidentes et des personnes de l'extérieur, notamment une créatrice qui travaillait avec des tissus de récupération. Elle crée des sacs qui valent 130 euros mais cela reste du tissu et cela se rapproche du prix d'un sac en cuir, donc les gens ont du mal et ils disent c'est cher pour un sac comme ça. Et en fait non ce n'est pas cher parce

que moi je vois le nombre d'heures qu'il y a derrière, même les céramiques qui sont ici, ils disent que 40 euros c'est cher. Mais le processus est long avec la cuisson et la confection. Je reste persuadée que le fait que les gens puissent voir ou faire un peu eux-mêmes, cela peut changer leur rapport et les sensibiliser à acheter moins. Evidemment les gens préfèrent acheter 10 trucs à 5 euros qu'un à 50 euros. Donc cela fait partie des changements qu'il reste encore à apporter.

E : D'accord. Maintenant les prochaines questions vont se concentrer plus sur le statut juridique. Est-ce que tu connais le concept des coopératives ? Et j'ai cru comprendre que vous aviez choisi le statut d'ASBL. Je voulais te demander pourquoi avoir choisi ce statut plutôt qu'un autre ?

I : Déjà à la base, j'ai monté le projet toute seule, donc coopérative, la question de ne se posait pas trop. Ce que je trouvais intéressant avec le statut ASBL c'est la simplicité, je trouvais que niveau administration c'était beaucoup plus simple. Quand j'ai lancé le projet, on m'avait quand même dit que c'était long et compliqué et donc je me suis tournée vers l'ASBL parce que cela me paraissait plus clair. Je me suis beaucoup posé la question, j'ai l'impression que ce n'était pas clair quel statut pouvait être plus intéressant. Mais voilà au niveau de l'asbl je comprenais plus facilement le principe et cela me paraissait plus simple.

E : Donc il y a eu un manque d'information sur les démarches administratives pour faire une coopérative et donc tu as choisi le plus simple ?

I : Oui tout à fait.

E : Penses-tu qu'il y a un lien entre le statut ASBL et ta circularité ?

I : Bah oui, le but c'est de pas avoir de but lucratif, ce n'est pas un projet qui a pour but de générer de l'argent. En tout cas, même s'il a le but de rémunérer les gens qui y travaillent, c'est tout. Et honnêtement on fonctionnera plus en subsides qu'en fonds propres. Mais dans la question du statut, il y a ce lien avec les subsides car certains sont accordés aux ASBL, d'autres aux coopératives et ceux aux entreprises classiques. Donc je pense que mine de rien pour des projets qui ne rapportent pas beaucoup d'argent, il y a la nécessité de voir à quel subside on a droit pour pouvoir fonctionner. Finalement les asbl ont accès à pas mal de choses. En tout cas c'est l'impression que j'avais.

E : Est-ce que tu penses que ce statut a favorisé ton développement en économie circularité ou justement il t'a ralenti car tu n'as pas eu accès à certains subsides ?

I : C'est difficile à dire. Un des points positifs, c'est que en tant que Asbl on a le choix d'être soumis ou non à la TVA. Pour tout ce qui est atelier et tout, ce qui est bien de ne pas être soumis à la TVA pour pouvoir avoir des ateliers à un prix plus juste. En fait on fonctionne avec des créatrices qui donnent au moins un atelier par mois qui doit être au bénéfice de l'asbl. Le but c'était d'avoir des ateliers à prix plancher, sur ces ateliers-là on n'a pas de TVA. Pour les autres ateliers, elles peuvent utiliser l'espace à leur guise mais là-dessus, elles paient la TVA car elles sont souvent à la SMART. Mais ça c'était un aspect déjà au niveau simplicité de gestion qui était bien. Mais après oui, c'est difficile dans certains cas. Par exemple la prime Tetra pour le covid par exemple, elle est pour tout le monde sauf ceux qui sont non assujettis à la TVA, donc pas pour nous et je ne vois pas trop pourquoi. C'est des petites choses comme ça. Par exemple là je me dis que cela peut être intéressant d'investir dans une machine mais du coup-là il faut plus demander des subsides et des aides. Mais ces subsides ne sont pas automatiques donc cela peut compliquer. C'est difficile d'être sûr du bon choix de statut, mais les points positifs sont que la gestion et création ce n'est pas très lourd comme fonctionnement dans une ASBL, donc c'est vrai que quand on est tout seul c'est le plus simple.

E : D'accord parfait donc moi j'ai toutes mes réponses, merci.

Yuman

E : Alors ma première question est sur votre projet en général. Pouvez-vous me donner son point de départ ou son origine et quel rôle jouez-vous dans ce projet qu'est Yuman ?

I : On est deux associés, deux anciens banquiers, Gretel Rogman et moi-même. On a travaillé pendant plus de 20 ans chez ING. Donc on se connaît bien. Et le projet de Yuman, c'est à un moment donné la volonté de donner du sens à notre activité et on était à un Momentum dans notre carrière et on s'est posé pas mal de questions, donc on a réfléchi et regardé les initiatives qui existaient et on est tombé sur un post en suède qui parle d'un shopping durable qui s'appelle 'retunia'. C'est un projet qui est dans une petite ville à 50 – 60kms de Stockholm et qui est une initiative semi- publique dans le sens que c'est adossé à une déchèterie, donc les personnes viennent déposer tous leurs encombrants et pour chacune des catégories, il y a un magasin qui est associé. Par exemple tout ce qui est meuble ou électro ou jouet etc... Donc c'est pas mal, cela répond à un des piliers de l'économie

circulaire qui est l'allongement de la durée de vie du produit mais par contre la dimension de revalorisation de la matière était un peu absente et donc nous ce qu'on a voulu c'est de créer un lieu qui fédère dans un lieu physique les initiatives de l'économie circulaire, mais dans toutes ses composantes, de l'éco-conception, la durée du produit et la revalorisation comme upcycling. Et on a constaté que si dans l'alimentaire il y avait énormément d'initiatives qui fleurissaient un peu partout, dans le non-alimentaire il y avait peu d'initiatives. En fait ce n'est pas tout à fait vrai, il y avait une offre qui existait mais elle était peu visible parce que ce sont en général des petits producteurs qui n'ont pas toujours la capacité de se montrer et donc la personne qui veut faire son shopping durable dans une ville comme durable, il doit faire 5 ou 6 endroits différents et ce n'est pas pratique. Donc là c'est le point de départ, on a fait un premier pop-up en 2018 pour tester le marché et nos hypothèses. Et ensuite on a lancé un premier magasin il y a 2 ans sur Bruxelles et on y trouve tout ce qui est 0 déchet, cosmétiques naturels, décoration, seconde main et ameublement, vraiment beaucoup de choses.

E : Je voulais vous demander pourquoi avoir choisi l'économie circulaire dans votre activité ?

I : C'est venu progressivement, parce qu'il y a deux ou trois ans les gens parlaient beaucoup moins de l'économie circulaire qu'aujourd'hui. Au début du projet en 2017, nous ce qu'on voulait c'est donner du sens à notre activité et donc à chercher ce qui existait et progressivement l'économie circulaire est devenue une évidence. Cela s'est construit ce n'est pas venu du jour au lendemain car au début c'était une notion pas très claire.

E : C'est un peu venu avec l'évolution du concept et votre évolution personnelle ?

I : Oui exactement.

E : En ce qui concerne les piliers de l'activité circulaire en général sur quel pilier vous pensez que vous êtes le plus actif ?

I : Nous, on est distributeur donc on ne produit rien, on fédère des acteurs autour de nous. Soit on achète de la matière soit on a des gens qui sont des pro vente. Donc c'est important parce que nous on ne conçoit pas, on ne produit pas et on ne revalorise pas. Par contre on est actif sur les 3 piliers et je pense qu'on est même bien présent dans les 3 mais pas forcément à part égale. Quand on voit tout ce qui est zéro déchet c'est l'éco-conception. On a aussi pas mal de textiles et de livres en seconde main mais aussi des jeux et des vidéos. On avait de la location mais on n'en a plus, tout ce qui est économie de la fonctionnalité cela reste compliqué, cela reste des business qui sont difficiles parce que le public n'est pas

encore tout à fait prêt. Il est prêt pour certains objets assez évidents comme le partage de voiture ou de vélo ou une foreuse chez Brico. Mais d'aller louer la majeure partie de ces objets, je pense que le public n'est pas encore prêt à ça. Donc les business qui se lancent là-dedans c'est assez compliqué. Et troisièmement, on a de plus en plus d'objets qui sont revalorisés, on a de plus en plus de décorations et de textiles qui sont vraiment de l'upcycling pur et dur. On le crée aussi en récoltant de la matière. Il y a 6 ou 7 matières qu'on récolte avec nos partenaires. Par exemple, on récolte des chemises de nuit ou des jeans qu'on transforme en sacoche ou des parapluies qui sont transformés en cape pour les cyclistes etc...

E : D'accord super intéressant. Je voulais vous demander quels facteurs pensez-vous peuvent ralentir ou développer l'économie circulaire et surtout à votre échelle qu'est-ce qui vous a aidés ou ralenti quand vous avez initié ce projet ?

I : Alors il y a plusieurs volets dans ta question. Il y a les aspects qui sont liés à notre projet et qui sont spécifiques à celui-ci. Ce qui est compliqué pour nous c'est l'immobilier et cela reste compliqué, on voudrait trouver des endroits bien situés à loyer abordable mais ce n'est pas évident. On a été assez bien aidé par la Région bruxelloise dans le sens que la Région bruxelloise a vraiment développé tout ce qui est circlemade ou autre, ainsi que d'autres programmes d'accompagnement pour les initiatives circulaires. On a été aidé par Be circular aussi. Ce qui va faire que je le grand public va suivre de plus en plus, c'est la multiplication des initiatives. Je fais un peu la comparaison avec le bio qui en son temps était un peu des histoires presque de bobos qui achetaient des produits soi-disant plus qualitatifs, mais on voit maintenant que le bio s'est fort démocratisé et les volumes ont fort augmenté. Donc aujourd'hui ce n'est plus une question car on le trouve partout. Et donc c'est devenu quelque chose qui est tout à fait commun donc je pense que dans le circulaire la même chose va se passer, en tout cas pour un certain nombre de produits faciles à produire. Maintenant ce qui est clair, c'est que la revalorisation et tout ce qui demande une revalorisation générale demande encore pas mal de main d'œuvre parce que ce sont des petites collections à petite échelle et donc là cela risque d'être encore un peu compliqué pendant un certain temps car les articles restent chers. Mais je suis convaincu que ces initiatives vont se multiplier et qu'on voit que ce n'est plus simplement un effet mode, mais vraiment un effet de fond et le covid accélère cela car il y a une prise de conscience par rapport à la Terre et l'environnement en général, donc je pense que le public en général et

particulièrement ceux de ta génération se pose davantage de questions. Donc pour moi c'est parti et ça va dans le bon sens et cela ne s'arrêtera plus, je pense.

E : Oui je pense aussi que c'est le cas, ce sont des vraies questions que notre génération se pose mais également l'ensemble des générations qui sont plus conscientes de cette problématique après le covid.

I : Tout à fait

E : Merci beaucoup. La deuxième partie de cette interview va se concentrer sur des aspects un peu plus techniques. En fait je voulais vous demander quel statut juridique vous avez pour votre projet ?

I : Alors nous sommes une coopérative mais on va probablement changer cela.

E : D'accord c'est intéressant.

I : Oui en fait nous avons créé une coopérative car nous voulions une gouvernance participative, cela veut dire qu'on voulait être 6 dans l'équipe et 16 au total. On voulait que tout le monde puisse participer aux décisions. Mais progressivement on s'est rendu compte que pour faire une gouvernance coopérative on n'avait pas forcément besoin d'une coopérative. Deuxième constat, nous on avait la volonté d'étendre Yuman, dans un premier temps à Bruxelles et ensuite ailleurs si cela se passe bien. On voudrait avoir un impact au niveau national. Ce qui veut dire qu'on va avoir besoin de fonds et faire venir de nouveaux actionnaires. Mais si on veut ouvrir un deuxième magasin, on peut rester sur une forme de coopérative ce n'est pas un problème, mais si on veut 3 ou 4 magasins, on parle d'autre chose et le concept d'un homme une voix cela devient compliqué avec des investisseurs pour qu'ils acceptent de coopérer et donc on pense qu'on va devoir passer à un statut classique de SRL, mais notre volonté est de garder une gouvernance participative ouverte et transparente. Et pourquoi je mets ça en avant parce que les coopératives ont plein d'avantages mais je pense quand même, et ce n'est pas du tout péjoratif, c'est quand même, à de rares exceptions près, pour des petites structures, sinon il faut gérer une trop grande quantité de coopérateurs et c'est très lourd administrativement. Ce n'est pas évident. Moi je suis administrateur dans deux autres coopératives et cela est inspirant mais cela prend beaucoup de temps à gérer administrativement parlant. Et moi et mon associé on n'a pas envie de mettre de l'énergie dans cela, on préfère mettre notre énergie dans quelque chose qui a de l'impact et dans la gouvernance participative. Cela reste une très belle formule pour

plein de choses mais je pense que dans la manière dont on veut développer notre business ce n'est pas ce qu'on veut faire.

E : Je comprends. Je trouve cela intéressant ce que vous dites au niveau de la lourdeur administrative car vous n'êtes pas le premier à me le dire. Vous m'avez parlé du principe de gouvernance, qui est un des principes importants pour vous. Dans la coopérative, y a-t-il d'autres principes ? Est-ce que vous respectez d'autres principes et si oui, sont-ils importants pour vous ?

I : Tu penses à quels principes ?

E : Il y a par exemple le principe d'éducation, de participation avec d'autres coopératives et de réinvestir le bénéfice dans la compagnie ?

I : En fait nous on s'inscrit dans toute cette mouvance-là, donc pour le people planète ,projet, il faut les 3 axes, il faut le bien-être des personnes, le bien-être de la planète mais aussi être pérenne ce qui veut dire qu'il faut générer du profit de manière à maintenir l'activité. Maintenant générer du profit ne veut pas dire maximiser ce profit et seulement générer des dividendes pour les actionnaires. Ce n'est pas du tout cela notre philosophie. L'idée est de suivre des principes de respect salarial tout à fait sain et de distribuer des dividendes si on fait des bénéfices dans le même ordre que les autres coopératives soit 10% maximum. Pour le principe d'éducation, nous on parle plus de sensibilisation où on informe les gens sur le principe de l'économie circulaire donc ce sont tous des principes auxquels on adhère mais il ne faut pas spécialement avoir une coopérative pour s'inscrire dans ces principes.

E : Ok c'est super intéressant ce que vous me dites. Au niveau des acteurs avec lesquels vous collaborez, est-ce que ce sont principalement des coopératives ou vous collaborez avec tout type acteur ?

I : Tout type d'acteurs et tout type de projets avec des indépendants, avec des asbl et des entreprises classiques. On a tous les types d'acteurs et c'est très bien comme ça et c'est quelque chose qu'on veut garder.

E : Je voulais vous demander aussi, dans la coopérative on peut être une coopérative agréée, est-ce que vous êtes une coopérative agréée ?

I : Nous ne sommes pas une coopérative agréée

E : Est-ce que vous pensez que le fait de respecter les principes dont on a parlé tout à l'heure permet une meilleure circularité en général ?

I : Non je ne pense pas que ce soit lié parce que cela voudrait dire qu'il y a juste les acteurs coopératives qui pourraient être des acteurs de l'économie circulaire ou qu'ils le feraient bien mais ce n'est pas le cas. Je pense que les principes, qui sont en principe dans la coopérative, sont des bons principes mais peuvent être mis en application dans d'autres structures juridiques et ce sont les valeurs de l'entreprise qui vont faire qu'elle va générer de l'impact positif plutôt que sa forme juridique. Parce que même dans les asbl ou dans la coopérative, il y en a dont le seul but c'est de faire un maximum d'argent sans faire attention à l'impact. Je pense même que les valeurs qui sont l'ADN de l'entreprise, donc de privilégier la transparence, le bien-être des personnes et d'avoir un impact environnemental, ce genre de choses, c'est ça qui va avoir un impact positif sur l'économie circulaire en général et pas tellement le type de gouvernance et la structure.

E : Donc pour vous c'est vraiment la valeur et son projet qui vont influencer plus la circularité ?

I : Oui je pense.

E : Pensez-vous qu'il y a d'autres liens possibles entre l'économie circulaire et les projets coopératifs en général ?

I : Je dirais que c'est une condition nécessaire mais pas suffisante, cela ne suffit pas d'être une coopérative pour que tout projet dans l'économie circulaire soit réussi, cela peut y aider car on peut partir du principe que ceux qui s'inscrivent dans une coopérative ont des valeurs plus positives mais à vérifier que c'est le cas ou pas. Donc on peut penser que... mais au final ce ne sont pas les seuls donc ce sont des principes nécessaires mais cela ne suffit pas pour avoir un impact environnemental, et donc ce qui serait intéressant c'est je pense étudier quelles sont, dans les entreprises qui arrivent à avoir un impact environnemental important, quelles sont les valeurs de ces entreprises et ce qui les anime et quel type de gouvernance et d'adhésion ont ces entrepreneurs. Et de voir pourquoi ils ont du succès et je ne pense pas que la réponse sera la structure juridique mais plutôt l'adhésion, la mission et les valeurs de ces entreprises.

E : D'accord c'est une conclusion à laquelle j'arrive de plus en plus après mes entretiens. Une dernière question, est-ce vous connaissez d'autres coopératives qui sont dans le secteur de la réutilisation dans le textile ?

I : En coopérative ? Non. J'en connais plusieurs mais pas en coopérative comme Bonjour Maurice, Wecostore ou Coucou qui ne sont pas des coopératives. Cela fait 3 acteurs qui se développent bien mais qui ne sont pas des coopératives. Pourtant je juge que ce sont des acteurs importants de l'économie circulaire.

E : Oui cela confirme un peu mes hypothèses. J'ai aussi observé que la majorité des acteurs sont des ASBL ou des SRL mais aucun n'a un statut parfaitement adapté à l'économie circulaire. Je me disais qu'un statut juridique plus adapté à l'économie circulaire pourrait être une solution mais cela serait un autre sujet de mémoire. Une dernière question pour conclure est de savoir où vous trouvez-vous dans l'échelle de Lansink ? A quel niveau vous situez-vous ?

I : On est sur les 3 premiers principalement.

R-use

E : La première question porte sur le projet en général de R-use Fabrik. Donc je voulais vous demander quel est le point de départ ou son origine ?

I : Donc de base nous sommes une ASBL donc le projet social c'est la collecte et la valorisation des déchets textiles par le biais de la culture et l'upcycling. Dans le cadre de cette activité on a plusieurs pôles d'activité, on a tout d'abord la mercerie éco-responsable où on collecte, on trie et on revend à petit prix tous les tissus qu'on récupère. Tissus qu'on récupère aussi bien auprès des citoyens que des entreprises. Dès que les mesures sanitaires le permettront, il y aura un point café-bibliothèque où nos clients pourront boire une tasse de thé et lire des bouquins qui pourraient leur donner des idées. Et ici à l'arrière, on a un atelier spécialisé dans l'upcycling. Dans cet atelier, il y a une couturière en réinsertion professionnelle qui travaille et qui fait une partie des commandes pour le secteur b2b, on a par exemple eu des commandes d'Orybany et Marcel et Fifi. Dans cet atelier, il y a la machine et notre couturière en réinsertion professionnelle, mais aussi d'autres machines à coudre, surjeteuse et bientôt brodeuse et là notre clientèle peut louer les machines à l'heure sur place. L'idée c'est que ces machines coûtent cher et prennent de la place, on aimerait être dans une économie de partage qui permettrait aux gens de les utiliser et donner des cours de couture orientés upcycling. Actuellement ce sont des cours individuels mais à long terme ce seront des cours collectifs.

E : Et vous avez ouvert pendant le covid ?

I : On a ouvert la boutique décembre 2020. Je crois que j'ai fait le tour mais il y a aussi un travail de sensibilisation, toutes les semaines on met un tuto pour donner des idées sur la façon de transformer par exemple des chemises. Il y a tout un travail aussi de sensibilisation derrière.

E : D'accord super. Je voulais vous demander pourquoi avoir choisi l'économie circulaire dans votre activité ?

I : Alors pourquoi, bah c'est notamment parce que je suis une grande adepte du 0 déchet depuis plusieurs années et de l'upcycling. J'ai toujours fait la couture en mode upcycling et du coup pour moi c'était une évidence et c'est Sophie qui a eu envie d'ouvrir un café-couture, un espace dédié à la couture conviviale avec le partage des machines. Quand elle m'en a parlé, la touche upcycling et économie circulaire, qui je pense est l'avenir.

E : Pour la suite je vais rentrer un peu plus dans la théorie. Mais je voulais vous demander dans quel pilier au niveau théorique vous retrouvez-vous ? Je peux vous les citer si vous ne les connaissez pas.

I : Je ne les connais pas.

E : D'abord il y a l'extraction, l'écoconception, l'écologie industrielle, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable, l'allongement et la durée de vie des produits ?

I : Plutôt les 4 derniers.

E : D'accord parfait. Une question un peu plus générale quels facteurs pensez-vous peuvent ralentir ou accélérer le développement de l'économie circulaire ? Et aussi dans votre cas qu'est-ce qui vous a aidées au début ou ce qui a été un frein ?

I : Je vais demander à Sophie d'y répondre.

I2 : Notre motivation et un crowdfunding ont accéléré notre développement, mais un élément accélérateur est que les gens sont plus sensibles à cette démarche d'économie circulaire et d'upcycling. Une très bonne com aussi. C'est un facteur vachement important.

I : Dans les freins je n'en vois pas tellement, si ce n'est le fait qu'au niveau de l'upcycling, comme ça vient de déchets, les gens se disent que la matière première n'est pas chère et que nos articles ne sont pas chers. Mais ce n'est pas du tout le cas, il y a du travail entre le tri, la vérification et le lavage, cela demande une main d'œuvre beaucoup plus importante et donc c'est un vrai élément important, car au niveau financier cela nous empêche de vendre des produits pas chers et qu'en plus c'est confectionné en Belgique.

E : Justement un autre acteur, qui a à peu près le même projet que vous chez Green fabrik, me disait qu'il y avait un manque de compréhension au niveau du prix. Je voulais vous demander que pensez-vous de l'avenir du textile à Bruxelles ? Est-ce que vous sentez qu'il y a une expansion ?

I : A Bruxelles, il n'y en a pas tellement, mais il y en a plusieurs, ce qui me fait penser que vous contactez Cycle up aussi. Je pense que ça va se développer et que de manière circulaire c'est l'avenir que ce soit pour le textile ou autre. Maintenant peut-être que c'est moi qui suis idéaliste mais je pense que c'est l'avenir même si c'est plus cher. Il faudra trouver un équilibre à un moment donné pour que cela devienne la norme.

E : De ce que je vois j'ai l'impression que cela prend cette direction.

I : Cela reste, je ne vais pas dire « bobo », mais cela reste une petite partie de la population qui peut acheter des produits circulaires parce qu'ils sont plus chers.

E : Maintenant je vais plus rentrer dans la partie liée au statut juridique. Moi ce que j'essaye de trouver, c'est s'il y a un statut plus adapté pour l'économie circulaire, vous vous avez le statut ASBL, pourquoi avoir choisi ce statut ?

I : Donc nous on a créé ce projet un peu avant le covid, on l'a évidemment mis en pause pendant le covid. Mais Sophie avait encore plein de stocks de tissu, un tissu qui était approprié pour la création de masques et donc elle a réuni des bénévoles qui ont confectionné plus 20 000 masques et suite à ça le bourgmestre de la commune d'Ixelles, l'a contactée pour faire des masques. Mais Sophie a accepté à la condition que le bénévole soit défrayé ou payé. Donc on a bénéficié de subsides mais pour recevoir l'argent on a dû avoir un statut juridique donc on avait 2 semaines pour décider, les délais étaient très courts pour choisir entre coopérative et ASBL. Coopérative on ne connaissait pas assez bien et en 2 semaines on n'avait pas le temps de rechercher plus d'informations mais c'était une possibilité qui nous intéressait. Sprl c'était le truc qu'on connaissait le mieux car on était indépendantes et gérantes de société, mais cela nous parlait moins tandis que l'asbl correspondait plus à notre but de sensibilisation et valorisation donc cela avait plus de sens pour nous de créer une ASBL, puis on s'est dit que si on devait dissocier des activités ou n'importe on pourrait le faire par la suite. Dans l'urgence, l'ASBL correspondait mieux à nos valeurs.

E : Vous avez un peu anticipé ma question mais pensez-vous qu'il y a un lien entre votre statut et votre activité ?

I : Je ne me suis jamais posé la question en tant que telle, mais maintenant la coopérative pour moi est plus une démarche financière, alors que dans une asbl il faut être rentable mais il n'y a pas ce but de lucre, pour moi la coopérative est le statut pour tous les projets portés sur l'avenir maintenant, est-ce que c'est à juste titre ou non

E : Est-ce que vous pensez que votre statut juridique a réussi à vous aider d'une manière ou d'une autre à être plus circulaire ?

I : Je pense, les personnes nous donnent plus facilement leur tissu parce que nous sommes ASBL. Le statut d'asbl fait que les gens sont plus ouverts à donner.

E : La prochaine question est une question que j'ai développée au fil des interviews. Une des intervenantes trouvait que certains aspects de l'asbl la dérangeait, car ce statut la restreignait car elle ne pouvait pas demander des subsides de relance. Elle se sentait peu considérée par rapport à une sprl. Est-ce que vous avez eu ce sentiment ?

I : Nous on est encore une petite structure donc on ne s'est pas vraiment posé la question. Mais dans la recherche de subsides on le voit bien, ils sont majoritairement pour les entreprises et pour les ASBL c'est plus compliqué. Mais bon on n'a pas encore assez de projets pour se poser la question. On pense que ça pourrait nous poser des soucis plus tard.

E : D'accord parfait, ça c'étaient les principales questions que j'avais. Une dernière question qui sort un peu de mon guide d'entretien est de vous demander ce que vous penseriez d'un statut juridique intermédiaire plus adapté à l'économie circulaire ? Et qui permettrait de répondre au besoin de l'économie circulaire qui est déjà une économie en dehors du système linéaire ?

I : Je n'y ai jamais réfléchi mais je dirais peut-être ce serait bien d'avoir un statut juridique plus connu, plus facilement accessible mais maintenant tout ce qui est de la circularité, les subsides spécialisés pour l'économie circulaire sont déjà ouverts à toutes sortes de structure que ce soit asbl ou société, par rapport au subside je ne pense pas que ce soit un intérêt, maintenant pour les subsides en dehors de l'économie circulaire peut-être que cela pourrait aider.

E : La dernière question est liée à l'échelle de Lansink. Connaissez-vous l'échelle de Lansink ?

I : Non.

E : C'est l'échelle qui classe les niveaux de gestion des déchets dans lesquels vous êtes, il y a 5 niveaux, dans quels niveaux vous trouvez-vous ?

I : La réutilisation.

Orybany

E : Donc juste pour vous expliquer le contexte, moi je fais un mémoire sur l'économie circulaire et le statut juridique coopératif afin de pouvoir identifier s'il y a un lien entre les deux. Cela devrait durer 20 minutes. La première question est de savoir le point de naissance, de départ ou origine de votre projet et quel rôle vous y jouez ?

I : Orybany est une boutique et un espace de cocréation mais aussi des expo-ventes et ventes éphémères. C'est un espace polyvalent. Donc le projet existe depuis 2013, à la base il est né d'une réflexion sur le manque de place pour accueillir des artisans. On a amorcé le projet parce que nous, quand on a voulu lancer le projet, on cherchait des espaces ou des boutiques pour nous accueillir et en 2013, ils n'existaient pas. Pour les seuls espaces qui on pensait pouvaient nous accueillir, on ne correspondait pas à leur clientèle et on ne répondait aux besoins de leurs clients. Avec mon associée, on a décidé de ne pas s'arrêter à ça et on a lancé notre projet. On s'est vite retrouvées avec des artisans qui sont dans la même démarche que nous, qui voulaient réutiliser des matières déjà existantes et pas devoir racheter des matières neuves, mais aussi avec une vision plus transparente en rapport avec nos valeurs et que ce soit fait localement. Et en fait on s'est retrouvées avec une vingtaine d'artisans, on était à l'époque avec un local de 40 m² donc on s'est vite trouvés un peu serrés et après ça le projet n'a pas arrêté de prendre de l'ampleur et je crois que là on tourne avec une cinquantaine d'artisans . On a des demandes tous les jours donc parfois on n'arrive pas à suivre les demandes mais on essaye de trouver un moyen de gérer cela.

E : Je voulais vous demander pourquoi vous avez choisi l'économie circulaire dans votre activité ?

I : Moi j'ai grandi là-dedans et mon ancienne associée aussi. On vient de l'école, on récupère, on transforme et on revalorise. On est toutes les deux benjamines de famille nombreuse et financièrement c'était compliqué pour nos parents et la 4 -ème et 5 -ème fille porte les vêtements des grands frères. On les transforme, on les revalorise et on leur donne une nouvelle vie. Oui de base c'est principalement financier. Et donc on a grandi là-dedans et à Londres, mon associée a passé toute son enfance et le début de sa vie d'adulte, et moi entre mes 20 et 30 ans, on s'est trouvées là. Et là pareil, c'est le même constat, la vie est tellement chère qu'on transforme et on revalorise. Et on n'a pas les sous ni les moyens. Donc il n'y a

pas l'argent pour acheter des trucs neufs et quand tu achètes des trucs neufs, tu comprends après 2 ou 3 fois que c'est une arnaque, donc des fois le mieux c'est de récupérer des meubles avec du bon bois qui dureront. Même par rapport au textile, acheter un vieux vêtement dans une boutique de friperie et le remettre au goût du jour est plus intéressant. Donc moi mes parents ont toujours été en mode récupération et revalorisation. Il y a quand même des déchets mais on trouve toujours des choses à faire avec. En gros il n'y a pas de finalité en soi, maintenant c'est à la mode et on en parle mais cela a toujours existé. Et puis toujours les gens qui sont précarisés et vivent dans des situations difficiles, l'économie circulaire ils l'appliquent à toutes les sauces depuis longtemps. Maintenant c'est devenu à la mode et tout le monde parle de ça, mais cela n'a rien de nouveau. Peut-être la façon de le rendre innovant ou les techniques de transformation rajoutent un côté innovant.

E : C'est un peu la théorisation de ce qui était déjà fait par nécessité.

I : Oui, la façon dont maintenant c'est vu a changé. Moi je me dis, à partir du moment où tout le monde fait quelque chose c'est ça le plus important.

E : Je voulais vous demander, quels facteurs pensez-vous, à Bruxelles en tout cas, peuvent ralentir ou accélérer le développement de l'économie circulaire en général et dans votre cas, qu'est-ce qui, vous pensez, vous a aidé ou pas lors du lancement de votre initiative ?

I : Nous quand on l'a lancée, on n'a pas vraiment été encadrées car les structures vers lesquelles on allait n'étaient pas très ouvertes à notre projet ; ce n'était pas la mode des startup ou projets innovants, durables et circulaires. Nous on a été un peu à contre-courant. On s'est dit, on a un projet et une idée et on ne va pas les mettre sur le côté pour autant donc on s'est dit on se lance et après on réfléchit. Donc cela n'a pas été vraiment un frein. Mais en ce moment, il y a pas mal de créateurs que je suis et accompagne qui sont vachement plus coachés et accompagnés par rapport à toutes les structures d'accompagnement qui existent et je trouve ça super chouette. Cependant nous on n'a pas vraiment d'aide. Moi je pense que de ce côté ce qui est important c'est de ne pas le faire seul et de bien être encadré via une structure. En terme de frein c'est souvent les finances en fait. Voilà quand tu dois faire un dossier ou un business plan c'est les chiffres qui doivent parler avant le projet et parfois tu as une idée que tu as envie de tester mais cela te freine.

E : Donc le frein financier en général d'avoir de l'argent et gérer cet argent ?

I : Déjà il faudrait avoir accès à cet argent, maintenant je sais qu'il y a pas mal de micro-crédits et des trucs comme ça, mais les garanties même chez CREDAL il faut des gens

garants et les taux ne sont pas toujours optimaux, quand tu débutes tu le fais en fonds propres, ou tu demandes à ta famille, amis ou compagnon. Parce que pour avoir un prêt auprès d'une banque, il faut que t'aies fait tes preuves avant que tu sois considéré comme candidat crédible.

E : Vous, vous n'avez pas eu accès à des subsides ?

I : Si nous avons eu un crédit de 25 000 euros, mais c'était un cadeau un peu plus empoisonné, car la moitié devait être redistribuée pour de la consultance, on s'est fait aider par des amis pour le site web. Cela j'ai trouvé un peu aberrant parce que la moitié devait être utilisée pour la consultance mais cela nous a empêché d'avoir les sous pour les choses dont on a vraiment besoin. J'ai plein d'amis qui ont répondu à plein d'appels à projet et entre la paperasse et l'administration, on se demande si ça vaut la peine, tu dois quasiment engager quelqu'un juste pour gérer cette administration. Je préfère donc marcher en fonds propres et trouver mon argent moi-même. En plus il faut y répondre aux appels à projet et les dossiers c'est des gros trucs donc c'est pas donné à tout le monde.

E : Maintenant je voulais vous demander vous qui êtes un acteur actif, qu'est-ce que vous pensez du textile circulaire à Bruxelles et les initiatives liées à la circularité à Bruxelles ?

I : Je trouve qu'il n'y en a pas assez, le grand public n'est pas encore assez familiarisé avec l'innovation donc la mode textile en général, les gens changent leurs habitudes vestimentaires en dernier lieu. D'abord ils changent leur façon de se déplacer, de manger ou de chauffer leur maison. C'est bien, mais sachant que l'industrie du textile est le deuxième polluant c'est un peu comme si tu fais des choses qui vont avoir un impact mais pas direct. C'est un peu deux poids deux mesures, en fait on devrait commencer par ce qui pollue le plus et qui génère le plus d'impact et où tu peux vraiment tacler le problème. Et ensuite gérer les activités plus faciles et plus réalisables. Il y a aussi pour moi un manque d'information et ensuite le coût. Car la mode circulaire c'est cher et donc c'est plus difficile de faire la transition. C'est pour cela que beaucoup de gens passent à la deuxième main.

E : Maintenant la deuxième partie de mon questionnaire va se concentrer sur votre statut juridique. Je voulais vous demander quel statut vous avez choisi au lancement de votre projet ?

I : Au tout début moi j'étais indépendante complémentaire parce que je bossais à côté, ensuite on a décidé de devenir une asbl parce qu'on voulait engager d'autres acteurs mais

aussi sensibiliser le grand public. On s'est mis en ASBL mais donc le but vers lequel on voudrait se diriger est une coopérative avec les créateurs parce que en fait c'est ceux qui portent le projet, la boutique tourne grâce à eux et s'ils n'étaient pas là il n'y aurait pas Orybany. C'est vraiment un truc de communauté. Nous on a choisi ce statut-là parce que on ne se retrouvait pas dans les autres statuts. Bien sûr on voudrait aussi que ce soit rentable financièrement, mais le but final est que tout le monde puisse s'y retrouver et que tout le monde puisse se construire avec son temps et son argent.

E : D'accord quand vous avez choisi ce statut vous avez pensé que c'était lié à votre but ? Ou c'était juste par simplicité administrativement ?

I : Ce n'est pas vraiment plus simple administrativement car il faut quand même faire des stocks et des bilans, mais c'était plus la structure qui nous a accompagnées pour trouver ce qui nous correspondrait mieux au niveau de l'identité et valeur du projet que l'on s'est dirigées vers l'ASBL.

E : Est-ce que vous pensez que ce statut vous a aidées dans ce projet circulaire ? Ou cela n'a pas eu trop d'influence ?

I : Je pense que chaque personne doit faire des structures les mieux adaptées à son projet. Chacun doit trouver ce qui lui correspond. J'ai des copines qui sont aussi dans des projets durables mais sous forme de société donc...

E : Donc ce n'est pas forcément lié au statut mais à la volonté ?

I : Oui peut-être que ces statuts répondent plus à ces valeurs-là mais d'autres sont sous forme société mais répondent tout autant à l'économie circulaire et à ces valeurs-là.

E : Là je me dirige vers les dernières questions. Pensez-vous qu'il y a d'autres choses que le statut juridique pour favoriser la circularité et qui n'a pas été mis en place à Bruxelles ?

I : Je pense que parfois il manque de cohésion entre les projets, il n'y a pas vraiment de fédération qui s'occupe de tous les porteurs du projet donc c'est un peu morcelé. Peut-être que c'est une question de temps et que ça finira par se faire. Moi je pars du principe que les expériences des autres peuvent servir aux autres pour ne pas commettre les mêmes erreurs. Nous par exemple avec les artisans on est beaucoup dans le partage, on se partage énormément d'informations. On est dans le partage, dans l'échange parce qu'on pense que ce n'est que comme ça qu'on apprend.

E : D'accord, merci beaucoup. Moi j'ai toutes mes réponses. En tout cas merci beaucoup.

Les cadavres exquis

E : La première question c'est sur le projet, c'est un peu savoir d'où il est né et le rôle que vous y jouez ?

I : Bah il est né d'un constat, de ne plus avoir envie de faire des courses dans un magasin normal, de refuser la qualité médiocre offerte dans ces magasins et de la meilleure qualité que proposait la seconde main. De l'amour de la couture aussi et de l'astuce de la réparation.

E : Et pourquoi avoir choisi l'économie circulaire dans votre activité ?

I : Je crois que le projet s'est monté avant même que les mots économie circulaire soient utilisés. C'est un peu comme les grand-mères qui réparaient les vieux vêtements, c'était aussi de l'économie circulaire mais ça ne s'appelait pas.

E : Je voulais vous demander quels facteurs pensez-vous peuvent améliorer l'économie circulaire en général ? Et quels facteurs vous ont aidés par exemple au début de votre activité ?

I : Il y a eu un appui communal de Woluwe Saint-Pierre dans un premier temps, mais aussi un appui de Recycl'art d'accueillir l'asbl pendant 7 mois pour tester un peu, c'était un peu comme une résidence artistique. Ah et aussi un privé qui louait aussi et qui nous a sous-loué ça pour un prix vraiment dérisoire au début parce que le projet lui plaisait et cela nous a aidés. Donc un privé, la commune et le Recycl'art.

E : Qu'est-ce que vous pensez de l'avenir de l'économie circulaire à Bruxelles, pensez-vous qu'il y a un développement ?

I : Bah il y a vraiment un gros boum. Il y a plein de jeunes qui commencent à ouvrir un tas de choses dans ce secteur depuis pas mal d'années. De plus en plus de stylistes stagiaires, de café-couture ou d'ateliers de réparation. Il y a beaucoup de choses qui sont en train d'ouvrir partout.

E : Et pourquoi vous pensez qu'il y a ce boum ? Pensez-vous que le covid a eu une influence ?

I : Non je pense que c'était déjà le cas.

I2 : Oui c'était déjà le cas, mais les gens ont redécouvert la couture en restant chez eux. Cela a développé la vague qui était déjà naissante d'un point de vue commercial et entrepreneurial, le privé s'est rendu compte et s'est mis à coudre et à découvrir la seconde main.

E : La deuxième partie de cette interview se concentre plus sur le statut juridique. Si je comprends bien, vous, vous êtes une ASBL ?

I : Oui.

E : Pourquoi avoir choisi ce statut ?

I : Principalement une facilité administrative et financière car on n'avait pas de quoi créer une entreprise financièrement parlant, et parce que c'était en accord avec les principes et les valeurs du projet.

E : Et est-ce que vous avez pensé à un moment à devenir une coopérative ?

I : Oui cela nous traverse plus que l'esprit, on est en train d'y réfléchir, mais c'est un pas un peu difficile à passer et je crois qu'il faut encore qu'on évolue financièrement parlant pour que ce soit rentable. Enfin qu'il y ait un intérêt par rapport à l'ASBL. Pour l'instant, elle ne nous empêche pas de faire grand-chose et je crois qu'on grandit, petit à petit mais on grandit.

E : Vous attendez encore pour être totalement prêts ?

I : Oui voilà on attend encore. Même si cela fait plusieurs années que ça nous taraude pour pouvoir plus promouvoir la vente. Mais avec les nouvelles lois pour les asbl, l'entreprise et l'asbl se confondent vachement plus qu'avant. Cela nous empêche d'avoir des actionnaires qui mettent de l'argent dans le projet et qui touchent des actions. Mais c'est vrai qu'on se renseigne aussi pour voir les nouveaux types de subsides et par exemple un des subsides 'citizen' eux ne peuvent pas nous aider sauf par un prêt où on devient une coopérative et là on peut avoir des investisseurs. C'est le pallier qu'on voudrait passer mais on prend en compte le risque de perdre le contrôle dû à l'actionnaire. C'est une grosse étape, il faut les reins solides et le cerveau bien rempli pour pouvoir le passer.

E : Et actuellement quel est le désavantage d'être en asbl ?

I : Le principe qu'on ne soit pas supposé pousser à la vente donc on ne peut pas donner de carte de fidélité, mettre des prix dans les vitrines ou faire de soldes.

E : Et au niveau des subsides, avez-vous pu en bénéficier ? Un autre intervenant disait que certains subsides de relance lui avaient été refusés à cause de ce statut.

I : Nous on a eu un subside relance pour le magasin de détail de seconde main mais juste pour le premier confinement et c'est tout ce qu'on a eu. Je vais dire qu'il y a des choses qui sont faites pour les indépendants, d'autres pour des entreprises mais je pense que tout cela se vaut, même si je n'ai pas étudié le sujet.

E : D'accord maintenant je m'approche de la fin, moi dans mon mémoire j'essaye d'établir un lien entre l'économie circulaire et le statut juridique. Mais vous, pensez-vous qu'il y a d'autres facteurs qui influencent ce développement ?

I : Moi je dirais du business pour business. Que des entreprises soient prises dans la vague de l'économie circulaire. Par exemple que Ethias ne fasse que des cadeaux d'entreprise, que Delhaize éradique le plastique. Qu'il y ait vraiment plus d'initiatives comme Be circular. Ce qui a fait un gros boum dans l'économie circulaire c'est le réemploi de matériaux de construction. Donc qu'un business puisse récupérer les déchets de chantiers pour les remettre dans le marché et qu'ils bénéficient à un autre chantier. Que les communes ou toutes les structures avec le plus de contrats changent. Nos structures plus petites influencent moins le changement. Si par exemple toute la commune faisait des bancs avec des matériaux réutilisés, là on serait dans de l'économie circulaire.

E : Une dernière question, moi j'essaye de voir, si vous pensez que ce serait utile de faire un statut juridique qui serait propre à la circularité ?

I : Oui je te soutiendrais directement, je ne voudrais rien qu'une carte de recyclage. Si je pouvais avoir deux choses dont j'ai vraiment besoin dans ce métier c'est un, de ne pas payer mes poubelles comme tout le monde parce qu'on les paye à des prix exorbitants alors qu'on a un rôle de déchèterie et deux, avoir accès à ces déchèteries, que les déchèteries soient aussi régularisées comme ça et qu'on ne puisse pas entrer dedans, ce serait intéressant de pouvoir piocher dans la déchèterie de Forest tous les x et pouvoir mettre, revaloriser les objets et les vendre. Ce sont des choses brûlées et cadennassées. Il suffit de regarder RECUPEL cela se rapproche de la mafia. Ce sont des chiffres monstres et on ne s'en rend pas vraiment compte.

E : Un problème que beaucoup d'acteurs m'ont rapporté est qu'ils s'estiment comme sous-considérés par rapport aux grandes entreprises. Ils n'ont pas accès à des gros subsides pour pouvoir les concurrencer. Il y a un trou entre les sprl et ASBL.

I : Il y a les SRL 1 euro mais ce n'est pas vraiment sérieux car pas accessible à tous. Qui peut faire une entreprise avec 1 euro ?

E : D'accord moi j'ai quasiment toutes mes informations. Juste ici dans votre activité vous faites principalement de la réutilisation ?

I : Principalement de la réparation, transformation et on donne des cours de couture pour apprendre aux gens à le faire. Et on fait de la revente aussi. De la revente de seconde main.

E : Et vous faites ce qu'on appelle l'économie de la fonctionnalité donc prêter vos machines ?

I : Par les cours qu'on donne les machines sont mises à disposition, mais non on ne les loue pas.

E : Et au niveau de l'écoconception ?

I : On fait peu de conception mais on réutilise principalement

E : D'accord parfait merci beaucoup. Quand j'aurai fini, je vous enverrai le contenu de mon mémoire.

Eric Schoeder, Solid' R

E : Bonjour, c'est Emmanuel je vous ai envoyé un email.

S : Bonjour, peut-être pour introduire l'entretien et j'ai pris conscience de votre entretien. Je ne sais pas si je pourrai répondre à toutes vos questions.

E : Ce n'est pas forcément grave si vous ne pouvez répondre à toutes les questions. Juste si c'est possible de faire une petite présentation en introduisant ce que vous faites ?

S : La Fédération Ressources ce sont des entreprises d'économie sociale, qui sont actives dans l'économie circulaire ce qui veut dire la collecte, le tri et la revalorisation des biens et des matières et donc on parle de plusieurs flux, il y a le textile mais pas uniquement mais aussi les déchets de construction et objets du quotidien, ce qu'on peut appeler brocante, meubles mais aussi déchets verts et appareils électroménagers. Il y a 62 entreprises membres actifs sur Bruxelles et en Wallonie uniquement. Notre but c'est de rassembler ces entreprises qui font partie de ce secteur particulier, de les défendre, de les soutenir et de les aider dans leur professionnalisation, c'est vraiment notre mission. Donc on est en partenariat direct avec la région Bruxelles-capitale et wallonne, qui nous délèguent une mission pour développer ce secteur. Et moi dans la Fédération Ressources, je suis chargé de mission en charge de flux textile et déchets de construction vélo. Je suis aussi responsable d'un outil de consolidation, Solid' R, on peut dire un genre de label certifiant de l'économie sociale.

E : D'accord juste pour vous mettre un peu dans le contexte de mon mémoire, j'essaye de trouver un lien synergique entre le modèle coopératif et l'économie circulaire. J'ai choisi particulièrement le milieu du textile, j'ai déjà interviewé plusieurs acteurs du textile bruxellois, principalement dans la réutilisation. Je voulais vous demander donc ce que vous

pensez qui peut être un facteur de ralentissement ou d'accélération dans l'économie circulaire et particulièrement dans le textile.

S : C'est une question assez vaste car je pense qu'il y a beaucoup de facteurs qui peuvent influencer ou freiner ce développement. Pour moi, il y a avant tout une volonté des pouvoirs publics donc comment les pouvoirs publics se positionnent pour favoriser l'économie circulaire, cela passe par des investissements mais aussi par du soutien dans la formation professionnelle et l'information du citoyen. Mais aussi à mon sens par des limites qui peuvent être mises à l'acceptation ou non de certains produits sur le territoire régional ou européen si on se limite à l'Europe. Dans le cas du textile, c'est assez clair car le phénomène fast fashion va faire en sorte que la qualité du textile qui arrive dans l'économie nationale est vraiment de très faible qualité et freine énormément la circularité de la matière. En fait ces vêtements sont très difficiles à réutiliser car une fois portés plusieurs fois ils sont très difficilement réemployables. Même au niveau du recyclage c'est compliqué, car on a des matières extrêmement mêlées et donc compliquées à recycler, pour le moment on sait que le recyclage textile pour l'industrie du textile ce n'est qu'un pour cent, donc c'est très peu, et tout le reste c'est de l'upcycling donc de la réutilisation de moins grande valeur pour de l'isolement ou du rembourrage qui pourrait être fait avec d'autres matières. Et du coup je pense qu'un des facteurs qui pourrait augmenter la circularité c'est la volonté des pouvoirs publics et cela me parait le plus grand facteur finalement.

E : Maintenant pour le sujet de mon mémoire, j'essaie d'analyser ce lien entre le statut coopératif et l'économie circulaire. Moi j'étais parti du principe que si on respecte les principes des coopératives on augmente la synergie circulaire, mais que pensez-vous de cette réflexion ? Pensez-vous que ce n'est pas forcément lié à un statut juridique ou à une volonté des entreprises ? Ou alors vous pensez que cela peut aider d'une manière ou d'une autre ?

S : En fait, je pense que le statut juridique est plus lié à des valeurs finalement que sont les valeurs aussi de l'économie circulaire. Je ne sais pas si c'est le statut juridique de coopérative qui va faire ça ou plus généralement les principes de l'économie sociale. Je ne suis pas un expert dans les coopératives ou statuts juridiques, pour cela on se fait aider. Mais pour moi dans la coopérative, il y a plusieurs façons de l'imaginer. La coopérative n'impose pas de ne pas faire de bénéfice. Il peut avoir des types de coopératives aussi purement pour dégager du bénéfice financier ou autre. Donc moi je ne ferais pas de lien direct mais par contre les

coopératives peuvent favoriser de manière générale des actions qui ont des conséquences sociétales positives. Et l'économie circulaire fait partie des solutions pour aider les impacts environnementaux. Donc cela peut être intéressant mais je le rapprocherais plus de l'économie sociale plutôt qu'au statut de coopérative. On peut trouver des contre-exemples même dans l'économie sociale. Mais le plus important c'est que le but de l'activité soit une amélioration sociétale, l'économie circulaire faisant partie de cette amélioration sociétale.

E : Donc ce lien est plus dû au fait que quand on est en économie sociale, on ne recherche pas le bénéfice et donc qu'on peut essayer d'avoir plus d'impact au niveau sociétal donc c'est plus lié à l'économie sociale, il n'y pas de lien direct avec la coopérative.

S : Oui et l'économie circulaire existe depuis longtemps même si cela reste balbutiant, ce sont des activités qui pour bien respecter l'échelle de Lansink et priorisé le réemploi, la préparation avant de penser au recyclage qui se fait de manière plus industrielle, ce sont des activités qui ont besoin d'énormément de main d'œuvre et l'économie sociale a une position plus simple, car un des objectifs de l'économie sociale est la réinsertion des personnes écartées du marché de l'emploi ou précarisées, qui peuvent travailler dans l'économie circulaire dans la collecte et le tri. Ce que ne pourra pas faire sans doute une entreprise de type capitaliste qui doit faire du bénéfice, qui ne vise pas uniquement un bilan zéro mais du bénéfice donc le lien va dans les deux sens.

E : C'est donc aussi la difficulté de gérer ces activités de la manière dont ils la gèrent avec un but bénéficiaire.

S : Oui et c'est un changement de positionnement car cela nécessite beaucoup de main d'œuvre donc c'est un retour en arrière, pas forcément négatif, mais remettre les gens au travail. Et il n'y a rien à faire le réemploi ne peut pas être fait par des machines. C'est de manière globale.

E : D'accord parfait. La suite sera un peu plus concentrée sur l'avenir du textile circulaire.

Moi j'ai fait mon étude particulièrement sur Bruxelles. Vous qui êtes un acteur actif, sentez-vous qu'il y a un développement et avenir pour le réemploi du textile ?

S : Oui un avenir je suis sûr qu'il y en a un. Cette pratique existe depuis extrêmement longtemps cela fait des décennies que ça existe, si on prend les Petits Riens, ils ont cette activité depuis le milieu du 20 -ème siècle. Mais maintenant les paradigmes ont changé au lieu de prendre du textile et directement le donner aux nécessiteux, ils ont changé de modèle. Ils les collectent pour les remettre en vente pour pouvoir dégager du bénéfice et

aider ces gens. Oui je pense que cela a encore de l'avenir par contre, il y a des menaces qui sont assez évidentes, je vous en parlais déjà tout à l'heure, donc d'abord la dégradation des textiles, qui est extrêmement important pour la circularité du textile. Si le marché est submergé de textiles de mauvaise qualité, je pense qu'on peut faire une croix sur la circularité, c'est pour ça que je pense que les politiques sont encore volontaristes, il y a des avancées mais cela prendra encore trop de temps. Il y a probablement un avenir, j'espère juste que cet avenir ne va pas se focaliser sur les plateformes see to see car on peut se poser la question du bien-fondé de ces plateformes. On sait que prolonger la vie des vêtements c'est important, maintenant si ça doit passer par une augmentation des transports pour faire passer d'un point A à un point B fort éloigné, nous on privilégie les circuits courts pour laisser le vêtement dans sa zone territoriale proche. Ce genre de plateforme cela peut être une menace pour le circuit court. Donc on parle de circularité mais en diminuant les bienfaits environnementaux car on rajoute d'autres nuisances. La question est compliquée car oui on a envie de se dire qu'il y a un avenir et que tout va bien se passer mais les menaces sont nombreuses et les défis à relever sont importants.

E : C'est intéressant que vous parliez de Vinted. C'était une question que je voulais vous poser, sur l'influence de la digitalisation. Maintenant vous y avez un peu répondu, certains acteurs justement disaient que grâce à ce genre d'application le public est moins choqué par le fait d'utiliser des vêtements de seconde main, mais je n'avais pas pensé à l'impact du transport.

S : Alors juste une petite remarque par rapport à Vinted, je pense que Vinted a pu d'une certaine manière faire une amélioration de la circularité, je ne critique pas le modèle juste pour critiquer le modèle, mais je ne pense pas que c'est une amélioration aussi grande que ce qu'on veut bien le dire, parce que Vinted a pris la place de pratiques qui existaient déjà avant. C'est-à-dire que les vêtements qui se retrouvent sur Vinted, et je suppose qu'il y aura une correction, les vêtements qui ne sont plus réemployables ne pourront pas être vendus sur Vinted, donc ce ne sont que des pièces qui peuvent être remises en circulation et qui ont un intérêt de réemploi. Mais ces vêtements avant étaient plutôt donnés à des œuvres ou échangés entre amis ou passés de manière familiale à la sœur ou au frère ou cousin, ce sont au final les principes qui changent mais je ne suis pas sûr qu'il y ait beaucoup plus de vêtements remis dans la logique de circularité. Et finalement si on ne donne pas à nos proches, on donne souvent à l'entreprise d'économie sociale qui va influencer sur la

circularité. Du coup moi j'ai l'impression que ces plateformes prennent une place qui existaient déjà et du coup c'est du remplacement.

E : Au final ils réutilisent des vêtements qui étaient déjà en bon état et influent juste sur la manière dont on vend ces produits-là.

S : C'est ça, avec ce qui implique au niveau du modèle Vinted. Ce que nous on constate c'est que ce principe pour vendre un t-shirt à 5 euros, le temps passé par le vendeur pour prendre le vêtement, mettre l'annonce et répondre aux questions, n'est pas rémunéré et cet aspect est oublié sur le modèle.

E : C'est intéressant comme moi je l'avais placé dans des facteurs positifs mais c'est vrai qu'il faut le nuancer. Je voulais vous demander est-ce que vous pensez que la crise du covid va avoir un impact ou vous sentez déjà sur le terrain que ça a eu un impact sur les donations ou la vision des gens en général ?

S : Je vais te faire une réponse en plusieurs temps. Quand le covid est arrivé, cela a eu un impact forcément car tous nos magasins ont été fermés mais nos collectes ne se sont pas arrêtées. Cela a provoqué des problèmes de stockage, mais quand les magasins ont pu réouvrir, il y a eu une méfiance des gens par rapport aux vêtements de seconde main due à la propagation du virus. Cela peut être apparenté à de la paranoïa, entre guillemets, car je ne vois pas vraiment le fondement de ça car les mesures étaient prises pour garantir des mises en quarantaine des produits. Mais cela a pu avoir une influence donc on s'est rendu compte que c'était plus difficile car il y avait des barrières psychologiques. Mais cela s'est atténué depuis et le côté positif, c'est que je pense que la crise du Covid, a eu un impact positif sur le positionnement des gens, sur ce que doit être la société et ce que doit être l'économie et la consommation. Et donc pour ça je pense qu'on a quand même eu des retours assez positifs en sortie de crise pendant les vacances et autre . On a vu un certain intérêt de la part de personnes qui ne venaient pas avant dans les magasins de seconde main. Je pense que cela peut avoir une conséquence, maintenant est-ce que c'est suffisant je ne crois pas. Le travail de faire passer tout le monde dans une logique circulaire est encore long, c'est pour ça que je parlais de l'apport des pouvoirs publics dans la formation professionnelle et l'information du citoyen. Je pense qu'on n'y arrivera pas sans ça.

E : C'est donc ça le levier le plus important.

S : Cela fait partie des leviers, donc pour moi ce sont deux choses. Si on a parlé de comment on va arriver à faire quelque chose, si on dit individuellement ou collectivement et mettre

des réglementations pour cela c'est un mixte des deux, juste un changement individuel seul, peut-être que cela fonctionnera mais cela prendra sans doute trop de temps, alors pour moi il faut être appuyé par des envies et des mesures collectives.

E : En tout cas merci beaucoup.

Cycle up

E : La première question porte sur le point de départ de votre projet et votre rôle dans celui-ci ?

I : Cycle up est né en 2017-2018, mais historiquement le CPAS avait développé un projet qui s'appelle « Be peak » qui était une friperie en 1992. Peut-être que les dates ne sont pas tout à fait correctes mais globalement c'est ça, et le but était premièrement de former les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale donc dans l'article social en vente de vêtements et en 2010 le CPAS a créé « Recreer r « » qui était un atelier de couture et une boutique dont le but était encore une fois de former des personnes via l'article 60 à la couture et la vente et aussi proposer des vêtements upcycler, ce sont donc deux projets qui existent déjà et à partir de 2016, 2017 sur la réorganisation de ces services, ce qui a donné naissance à Cycle up. Donc on a créé dans un projet plus global l'économie circulaire et on a aussi créé le centre de tri qui n'existait pas avant et qui est maintenant le moteur de la filière textile, étant donné que c'est le projet qui récolte toutes les matières textiles et qui va chercher des utilisations de réutilisation pour ces matières-là donc on a aussi renommé les différents projets qui se trouvent sur un espace très limité et proche qui a pour but de sensibiliser à l'économie circulaire et de montrer les différentes phases de transformation. C'était vraiment un de nos objectifs de ne pas mettre le centre tri dans un entrepôt fermé, mais de montrer aux gens les effets de la surconsommation et de rendre visible les déchets ainsi que de faire voir le potentiel de ces déchets, tout ce qu'on peut faire avec ces déchets, c'est-à-dire créer des emplois locaux, mettre à disposition des matières pour des créateurs locaux, vendre des vêtements de seconde main ; créer des vêtements neufs upcyclés avec des textiles de seconde main. Cycle up est vraiment né de ça et vise ces deux objectifs, d'offrir une possibilité d'emplois et de formation aux acteurs très éloignés du marché du travail donc des personnes qui ont du mal à trouver du travail dans le marché classique, parce qu'ils viennent de situations particulières comme le décrochage scolaire ou leur

diplôme n'est pas reconnu ou ils n'ont jamais travaillé ou ont eu des accidents de parcours. Ils ont des difficultés à trouver un emploi. Ici notre but, c'est via des contrats de 1 ou 2 ans, de leur offrir un lieu de travail mais aussi une formation bien spécifique, chez nous c'est dans le tri, on a un coursier vélo, on a des vendeurs, des couturiers. Et à côté de la filière textile, on a développé par la suite une filière bois ou on récupère des meubles un peu comme les Petits riens. Et le but est de les remettre encore une fois dans le circuit et là on a deux circuits différents. Le premier c'est la mise à disposition des bénéficiaires du CPAS donc mettre à disposition des meubles de qualité pour ceux qui n'ont pas le moyen d'acheter du neuf. Et s'ils achètent du neuf, ils vont acheter du très bas de gamme et jetable. Et le deuxième canal c'est via notre menuiserie, qui va réparer les meubles, les upcycler et transformer et les remettre en vente au niveau du grand public.

E : D'accord super intéressant. Vous m'avez un peu parlé de votre but de sensibiliser le consommateur, cela fait partie d'une grande démarche dans l'économie circulaire. Est-ce que vous vous trouvez dans d'autres piliers comme par exemple l'économie de la fonctionnalité, qui est le partage d'espaces ou de machines, ou bien vous vous retrouvez plus dans la sensibilisation et le emploi en général ?

I : On est vraiment dans le emploi et le but est d'offrir en quelque sorte les outils pour que les personnes puissent travailler avec des matériaux de récup. Clairement au niveau du centre de tri, il y a beaucoup de créateurs qui viennent pour s'alimenter en matières de seconde main, on n'est pas dans l'économie de la fonctionnalité, on a déjà lancé des discussions là-dessus que ce soit le partage d'ateliers ou la mise à disposition de nos machines ou un système différent de la simple vente de vêtement et de rentrer dans une boucle plutôt écologiquement parlant, mais pour l'instant on ne le fait pas.

E : Je voulais vous demander vous qui êtes actifs dans le terrain, qu'est-ce que vous pensez qui peut ralentir ou développer de l'économie circulaire et à votre niveau personnel ce qui vous a aidé à vous développer ou pas ?

I : Et ben on est noté là-dessus ?

E : En fait, c'est vraiment intéressant de voir ce que pensent les acteurs de terrain et ce qu'ils proposent comme solution.

I : Je dirais qu'un frein, et ça on n'est certainement pas les seuls à vous le dire, concerne la filière textile. C'est clairement que la qualité des vêtements au cours des dernières dizaines d'années et encore plus en ce moment a tendance à diminuer. Il y avait déjà la fast fashion

mais là on est dans une réalité où c'est encore pire. Et la qualité des vêtements est encore pire que ce qu'on a connu et nous clairement, la possibilité de réutiliser des vêtements de qualité exécrable est quasiment nulle. Là clairement, il y a un problème pour tous les acteurs du textile, c'est la complexité de revaloriser du textile avec de la qualité tellement mauvaise que cela devient dur de faire quelque chose ; mais aussi la concurrence de la hyper fast fashion qui ne vend même plus en magasin mais par internet à des prix complètement dérisoires.

I2 : Puis c'est un problème de temps, le temps dont on a besoin pour pouvoir réemployer ces vêtements qui arrivent chez nous et qui sont de mauvaise qualité est trop important et impossible à payer. Donc évidemment tu as des sacs et des t-shirts super usagers avec des boules partout que tu ne peux pas vendre. Qu'est-ce que tu fais avec ? Tu peux les découper pour faire des sacs sauf que comme le tissu est tellement abimé personne ne veut acheter ce produit. On peut peut-être les couper pour des lingettes mais ces lingettes ont un prix conséquent car cela nous a pris du temps à le faire.

I : Donc le temps qui a été économisé à la conception, car c'est des tissus de mauvaise qualité et faits n'importe comment, et c'est le contraire de l'économie circulaire, ce n'est pas pensé pour le réemploi. On ne peut pas le reprocher en soit, mais c'est vraiment une difficulté. Mais au niveau des opportunités, je dirais qu'il y a quand même un espace d'euphorie ou je sais pas comment expliquer et de terrain assez fertile et encourageant pour l'économie circulaire, donc de manière générale le public est de plus en plus sensibilisé et attentif à la provenance de ce qu'il achète, que ce soit l'alimentaire ou le textile. Il veut savoir comment sont produits ces affaires et on se dirige de manière générale vers quelque chose de positif pour l'économie circulaire.

E : En ce qui concerne le frein, effectivement c'est un frein qui ressort souvent chez les acteurs qu'on a interviewés et je me demandais si vous pensiez qu'un label ou une limitation de ces textiles fast fashion de basse qualité pourrait aider l'économie circulaire donc créer une barrière d'entrée pour ces textiles de mauvaise qualité.

I : Oui certainement mais là on est dans une autre discussion car nous cela nous dépasse. On voterait pour. Mais cela nous dépasse, c'est des questions politiques.

I2 : Mais cela commence quand tu fais tes fils

I : Oui c'est ça, on sait que le coton est fait en Ouzbékistan ou par les oughuis en Chine, c'est des choses qui sont plus ou moins connues, nous on joue absolument sur ce terrain-là. On

n'est pas un acteur de revendication ou de critique. Nous ce qu'on fait c'est proposer une alternative justement à la fast fashion et créer une alternative à prix correct pour que les gens puissent acheter donc ce n'est pas comme fashion révolution. Il y a des acteurs qui font du lobbying pour prendre conscience qu'il y a beaucoup de green washing au niveau des marques et qu'elles ne respectent pas ce qu'elles disent mais nous on n'est pas là-dedans.

E : Je voulais vous demander ce que vous pensez du changement de comportement des consommateurs, qu'est-ce que vous pensez de l'avenir du textile à Bruxelles, est-ce que vous sentez qu'il y a une amélioration et un futur qui soit plus bénéfique pour la filière textile en circularité ?

I : Vous parlez de la création à Bruxelles ?

E : Oui

I2 : Il y a du mouvement au niveau des jeunes créateurs qui essaient de travailler avec de l'upcycling où des vêtements provenaient de la seconde main. Mais le problème, c'est que c'est une question d'argent donc ils doivent vendre ces créations et pièces pour bien se payer et donc il y a une partie de la population qui va pouvoir y accéder et une grande partie qui ne va pas pouvoir y accéder. Évidemment, cette partie qui peut accéder au vêtement, qui coûte à partir de 50 euros, va le faire, car on est dans ce moment d'euphorie où parce que c'est à la mode et j'espère que ce n'est pas seulement une mode mais une partie ne peut pas y accéder donc avec notre friperie de seconde main on veut sensibiliser avec ces gens que la personne qui vient à la boutique avec 2 euros est aussi importante que la personne qui achète des produits à 150 euros. Et qu'en plus cette personne-là est encore plus importante et qu'il faut qu'elle continue dans cette démarche-là.

I : Surtout des gens qui autrement iraient sans doute vers la fast fashion .

I : On propose des solutions à la fast fashion :

E : C'est ça, un des autres acteurs trouvait que les gens ne comprenaient pas toujours le travail que nécessite un t-shirt, car les fast fashion le vendent à des prix comme 2 ou 5 euros et quand on leur donne un prix de 40- 50 euros, il y a une barrière psychologique, mais cette barrière est biaisée car la fast fashion, on ne peut pas bien payer tout le monde avec des prix aussi bas. C'est un peu une barrière psychologique liée au temps parce que les gens ne comprennent pas le temps réel nécessaire pour fabriquer un objet.

I2 : C'est une barrière réelle

I : C'est une barrière réelle et c'est une question, et là on revient à ce dont on a parlé tantôt, donc de la prise en charge des externalités dénegatives liées à la production, ce que vous nous dites des t-shirt à 2 euros , ok ils sont vendus 2 euros, mais ne coûtent pas à la société que 2 euros , le fait de payer des t-shirt à 2 euros ça a un impact sur l'environnement, car le coton est extrait n'importe comment.

I2 : La personne qui l'a cousu a été payées 2 centimes

I : Oui c'est ça , en 3 jours, enfin j'exagère mais on peut presque le jeter parce il est de mauvaise qualité et ça c'est un coût qui n'est pas visible, mais n'est pas pris en charge. Là il y a quelque chose à faire mais cela nous dépasse totalement.

E : D'accord merci beaucoup, maintenant je vais passer à la deuxième partie du mémoire qui se concentre sur les statuts juridiques. Je voulais vous demander sous quel statut juridique avez- vous créé Cycle up ?

I : C'est une asbl

E : D'accord, et pourquoi avoir choisi ce statut et pas un autre statut de l'économie sociale comme la coopérative ?

I : En fait, c'est l'historique, c'est une asbl qui a été créée, il y a 30 ans en partenariat avec le CPAS de Bruxelles , il n'y a pas vraiment de raison.

I2 : Il n'y a aussi aucun but lucratif , le but c'est vraiment la formation, si on regarde le chiffre d'affaires , on sert à financier les emplois et on survit grâce aux subsides. Nos buts premiers c'est l'emploi et la formation dans l'emploi et la sensibilisation.

I : Oui il n'y a aucun but de lucre, vu que c'est une asbl, s'il n'y a rien qui sort de la structure et souvent l'asbl est mieux pour ce genre de structure, il y a aussi le statut coopératif mais dans ce cas-ci c'est pour des raisons historiques.

E : Est-ce que vous pensez que ce statut à favorisé votre circularité ? Parce que vous êtes une asbl on vous donne plus facilement des vêtements ? ou cela n'a pas influencé votre circularité en général ?

I : Je ne suis pas sûr que les gens se posent la question des statuts juridiques derrière, mais plus du contenu, mais la différence avec la coopérative peut être que c'est une démarche plus participative et inclusive , je ne pense pas que les gens se posent la question de savoir si c'est une asbl ou non.

I2 : Aussi maintenant grâce aux réseaux sociaux , on est dans une démarche très transparente et quand les gens viennent voir le processus à la rue Haute et c'est ça qui leur

donne envie de nous donner des vêtements dont ils veulent se séparer. On reçoit des choses merveilleuses car les gens savent que cela donne du sens et cela les fait se sentir faire partie du projet et ils partent avec un sentiment de fierté d'avoir fait quelque chose de bon.

E : D'accord , là j'arrive vers la fin , mais pour rebondir sur l'actualité , pensez-vous que la crise du covid vous a influencé positivement ou négativement ou il n'y a pas eu forcément d'impact ?

I2 : Deux impacts qu'on a eus , c'est un qu'on a reçu plus de dons car les gens sont restés chez eux , ils ont fait le tri , ils se sont sentis plus encombrés. Ils ont aussi commencé à faire quelque chose par eux-même, après le premier confinement on a mis en place une mercerie de seconde main, qui est très appréciée par le public à Bruxelles. Puis il y a aussi le fait que vu que les gens sont restés chez eux , ils ont voulu changer leur déco , donc la menuiserie a connu un grand succès.

I : Peut-être que cela a eu un impact sur la manière de consommer des gens ?

I2 : Je ne sais pas c'est dur à dire parce que les gens n'avaient pas accès à la mercerie.

E : D'accord mais c'est déjà bien. Une dernière question, vous avez parlé des réseaux sociaux , est-ce que vous avez senti que la digitalisation et les applications type Vinted vous aidaient ou vous sentez que c'est une menace ?

I : Non on est pas du tout sur Vinted et on n'utilise pas, mais on ne voit pas cela comme une menace , nous on est là pour donner une seconde vie à ce qu'on récupère et former des gens , et évident qu'on est sur les réseaux sociaux pour mettre en valeur ce qu'on fait, mais on n'est pas dans une démarche de vieux. On veut s'intégrer dans le paysage de l'économie circulaire et s'offrir un service qui est complémentaire à ce qui se fait déjà mais on n'est pas dans une démarche de concurrence. Vinted cela reste des particuliers qui vendent des pièces , on peut avoir des vêtements qui sont des dons et après nous vendre certaines des pièces sur Vinted parce que c'est les plus belles pièces.

I2 : Le plus important c'est que ces pièces trouvent une deuxième maison.

I : Oui c'est le fait d'avoir plusieurs solutions qui va permettre de capter plus de ressources et c'est pour ça qu'on a lancé les vélos cargo , on va chercher les vêtements en vélo cargo car c'est un service qui à notre connaissance n'existait pas à ce moment-là. Il y avait les benches Petits riens , mais elles n'étaient pas mobiles. Et tout le monde n'a pas la possibilité de se déplacer vers cette benne donc clairement si Vinted est une solution pour faire tourner les vêtements alors c'est intéressant.

E : Je vous posais cette question parce qu'un autre acteur me disait que Vinted avait affecter la barrière de vente en seconde main , donc c'était plus accepté étant donné que beaucoup de gens vendent des vêtements sur internet. Mais un point négatif c'est que les transports peuvent influencer l'environnement en général. C'est pour ça que je trouve intéressant cette initiative de vélo cargo pour récupérer le vêtement car cela permet de garder cette logique de tri et de partage tout en étant plus écologique que le transport de particulier à particulier.

I2 : Nous, ce n'est pas de particulier à particulier, mais de point de collecte à point de collecte. Il n'y a qu'une camionnette qui dépose l'ensemble des vêtements. Ce n'est donc pas aussi mauvais que du porte à porte.

E : Voilà c'est pour cela que je trouve ça intéressant. J'ai l'ensemble des réponses à mes questions

10.2.3 Entretiens écrits :

Wecostore

Interview Wecostore

Introduction :

Pouvez-vous me donner certaines informations sur votre projet et son point de départ?
Quel rôle avez-vous dans ce projet ?

Créé depuis fin 2017 et géré par différentes associées, jusqu'à ce que je reprenne entièrement la gestion depuis février, je suis maintenant seule et mon rôle est donc de tout faire.

Catégorie théorique 1 : économie circulaire

1. Pourquoi avoir choisi d'utiliser l'économie circulaire dans votre activité ?
2. Quels facteurs peuvent selon vous ralentir et accélérer le développement de l'économie circulaire ?
3. Que pensez-vous de l'avenir du textile circulaire à Bruxelles ?

Le projet est né dans ce but. Nous ne voulons plus du modèle capitaliste et destructeur qui nous est imposé et nous avons créé ce projet dans le but de faire changer les choses, à notre

échelle. Je pense qu'il y a pas mal de choses qui bougent à Bruxelles, pas mal de nouveaux projets dans le textile circulaire et nous sommes dans une dynamique d'entraide ce qui favorise nos développements ! Je pense que le Covid accélère la prise de conscience (acheter local) et à la fois ralenti les efforts concrets (car c'est plus délicats de demander aux commerçants d'utiliser les emballages de récup des clients pour raison d'hygiène)

Catégorie théorique 2 : niveau

4. Connaissez-vous le concept de l'échelle de Lansink ?

5. Dans quel niveau selon l'échelle de Lansink vous trouvez-vous ? (Prévention – Réutilisation – Recyclage – Valorisation énergétique – élimination)

Je ne connais pas. Sans connaître je dirais que nous agissons au moins aux trois premiers niveaux :

Prévention : sensibilisation

Réutilisation: pour notre mobilier par exemple nous avons favorisé la seconde main. Nous avons aussi le fournisseur Restore qui récupère des chutes de bois et font des découpes lazer pour faire des bijoux.

Recyclage : nous avons des marques qui font du recyclage : Mud jeans, Rifo, Swedish stockings et nous donnons nos vieux plastiques à Plasti factory.

Valorisation énergétique ?

Elimination ? Nous ne savons pas encore comment nous ferons pour nos invendus, mais en tout cas nous ne les brûlerons pas comme les marques de fast fashion, nous trouverons des solutions les plus circulaires que possible.

Catégorie théorique 3 : coopérative

6. Quel est le statut que avez-vous choisi pour votre projet ?

SRL

7. Pourquoi avoir choisi ce statut ?

Nous voulions faire une coopérative quand nous étions plusieurs associées, mais étant maintenant seule ça aurait été trop compliqué à gérer administrativement (gérer les coopérateurs, créer les statuts). Donc j'ai finalement opté pour une SRL mais qui fonctionnera bien sûr selon nos valeurs d'éthique, de respect, de circularité...

8. Il y a-t-il un lien entre ce statut et votre circularité ?

9. Pensez-vous que ce statut favorise l'utilisation de l'économie circulaire et pour quelle raison ?

10. Connaissez-vous le concept des coopératives ?

11. Pourquoi ne pas avoir choisi le statut coopératif ?

12. Connaissez-vous d'autres acteurs coopératifs qui travaillent dans le même secteur que vous et dans quelle zone exercent- t-ils leur activité ?

13. Pensez-vous que le respect des principes coopératifs (si vous les connaissez) permet une meilleure circularité ?

Oui

14. Pensez – vous qu'il y a d'autres liens possibles entre la coopérative et l'économie circulaire autre que le respect des principes ?

15. Quel facteur pensez-vous, autre que le statut juridique, peut favoriser la circularité ?

Le statut n'est pas vertu, le statut est simplement un cadre légal mais dans le fond le plus important c'est la volonté et les valeurs des porteurs du projet.

